



HAL
open science

Les imaginaires du livre. Bibliothèques, patrimoine et sacré du XVIIe siècle à nos jours. Mémoire biographique

Fabienne Henryot

► To cite this version:

Fabienne Henryot. Les imaginaires du livre. Bibliothèques, patrimoine et sacré du XVIIe siècle à nos jours. Mémoire biographique. Histoire. Université Lumière Lyon 2, 2019. tel-04206325

HAL Id: tel-04206325

<https://shs.hal.science/tel-04206325>

Submitted on 13 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université Lyon 2 - École doctorale ScSo 483

*Les imaginaires du livre.
Bibliothèques, patrimoine et sacré
du XVII^e siècle à nos jours*

Volume 1 : mémoire de synthèse

Dossier présenté par **Fabienne Henryot**
pour l'obtention de l'**Habilitation à diriger les recherches**,
soutenu publiquement **le 6 décembre 2019**

Devant un jury composé de :

SAINT-MARTIN Isabelle, directrice d'études, EPHE, Présidente
VARRY Dominique, professeur des universités, Enssib, Garant
CHAPRON Emmanuelle, professeur des universités, Aix-Marseille université, rapporteure
COHEN Evelyne, professeur des universités émérite, Enssib, rapporteure
POULOT Dominique, professeur des universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
rapporteur
DOUYERE David, professeur des universités, université François-Rabelais (Tours), membre du jury
HERMAND Xavier, professeur ordinaire, université de Namur, membre du jury

Sommaire

Prologue.....	5
Histoire des bibliothèques, histoire par les bibliothèques	9
Les années de formation	
L'expertise de l'image	
La production d'outils pour l'historien	
De l'autre côté du Léman	
Des bibliothèques à l'université	
Bibliothèques et lecture chez les réguliers.....	28
Les réguliers, un observatoire	
Acquis historiographiques	
Règles, contraintes, orthodoxie	
La question des usages	
Le monachisme moderne : pastorale, représentations et société	
Travaux collectifs	
Écrire et publier en milieu clérical	51
Propositions	
Les écritures du cloître	
Dire le cloître par l'écrit	
De la profession religieuse à la profession d'écrivain	
Patrimoine, religions, bibliothèques	64
Un questionnement de la pratique	
Le livre d'heures, du support de la prière à la religion patrimoniale : un objet vécu	
Histoire, patrimoine, temps présent : trois allers-retours	
Trois traditions historiographiques	
Bilan de l'enquête et ouverture	
Pour ne pas conclure	83
Annexes	85
1 : C.V.	
2 : enseignements dispensés	
3 : mémoires encadrés	
4 : activités scientifiques	
5 : publications	

Prologue

« Nous soussignés Membres du conseil d'administration du 17^e régiment d'infanterie de ligne certifions avoir congédié d'après l'autorisation de M. le lieutenant-général comte d'Erlon, le nommé Beaudiau Jean-Pierre, grenadier à la 1^e compagnie dudit régiment, natif de Lavacherie, département de Sambre-et-Meuse, âgé de 28 ans, taille d'un m. 77 cent., cheveux et sourcils blond-roux, yeux bleus, front large, nez gros, bouche petite, menton gros, visage plein, compris au registre matricule du Corps, sous le numéro 8840 ancien. Renvoyé dans son foyer comme belge.

Fait à Lille, le 18 janvier 1815.

Détail des services : entré au service [...] le 18 avril 1811

Campagnes et blessures : celle de 1812 en Russie. Blessé de deux coups de lance le 9 septembre 1812 près Majaïlk ; prisonnier de guerre le 9 septembre 1812 ; rentré le 13 janvier 1815. »

Les lignes qui précèdent sont la transcription d'un vénérable papier qui fut mon premier document d'archive. Il faut s'imaginer la salle basse et comme repliée d'une ancienne ferme ardennaise, juste éclairée par une fenêtre rendue plus étroite encore par l'épaisseur du mur de schiste, un mètre peut-être, la taque de cheminée rutilante à l'opposé, au mur le sabre d'un grand-oncle militaire disparu trop tôt, et en face, dans un cadre ouvragé, le congé militaire du grenadier Bodiaux. C'était touchant, pour l'enfant que j'étais, parce que le mince papier de l'administration de la première Restauration cachait quelque chose de plus épais, de plus humain et dont on m'avait fait le grandiloquent récit. Le malheureux grenadier, blessé à la poitrine et fait prisonnier par les Russes lors de la bataille de la Moskova – ce nom me faisait rêver, il avait un petit quelque chose de la comtesse de Ségur – était rentré à pied vers l'ouest en chantant avec quelques compagnons rescapés de l'Empire d'Alexandre I^{er} une ritournelle vengeresse : « Ils m'ont tout pris dans ce pays sauvage / tout, excepté la franchise et l'honneur / et si jamais je refais le voyage / ils me rendront ma veille croix d'honneur / Froide Russie, je te défie... »¹. Il s'était fait libérer de ses obligations militaires à Lille et, toujours à pied, avait regagné son village natal tapi dans l'élargissement d'une vallée de l'Ardenne. Arrivé à la tombée du jour dans la maison de ses parents quittés trois ans plus tôt, il n'avait pas été reconnu, avant que sa sœur cadette ne retrouve, sous les traits épuisés du voyageur, le frère tant aimé pour lequel on avait célébré au village, quelques mois plus tôt, un service funèbre. Quand j'ai lu, bien plus tard, l'*Odyssee* et *Le Colonel Chabert*, j'ai fait la part de la légende et de la réalité dans cette pieuse histoire familiale. Il n'en restait pas moins une vérité essentielle. Dans la pièce même où était né Jean-Pierre Bodiaux, puis où il avait fait son triste retour un soir de janvier 1815 et où, devenu vieillard, je peux l'imaginer rédigeant ce testament désabusé que j'ai eu plus tard dans les mains, dans cette pièce où se déroulait désormais le rituel des étrennes de Noël avec mes grands-parents, dix générations (en me

¹ Chanson transmise pieusement elle aussi. J'ai vérifié depuis : elle n'est connue que dans le *Chansonnier populaire ancien et moderne*, Bruxelles, 1857. Je me suis empressée de l'apprendre à mes fils...

comptant) avaient *habité*, éprouvé mille sentiments contraires, vérifié aux grands événements la solidité des liens familiaux. C'était peu de dire qu'habiter, en Ardenne, c'était demeurer. Cette conjonction des lieux, des objets et des récits m'enchantait ; elle fut pour moi une révélation. Toute l'idée que je me fais de l'histoire, entre récit et enquête², procède, j'en suis sûre, de cette expérience à la fois sensible et imaginaire de l'enfance.

Le second document d'archive payait moins de mine et pourtant, il m'avait séduite tout autant. Il recelait à mes yeux une part équivalente d'héroïsme, non pas celui des grognards de Napoléon grelottant en Russie, mais celui des conquérants des grands espaces vierges. L'encre en avait pâli jusqu'à prendre une teinte bistre à peine plus soutenue que celle du papier. « Ce jour d'hui 7 mars 1779 par devant moi notaire résidant à Hubermont, soussigné [...] sont personnellement comparus les héritiers du terrain ci-dessous nommés, de Lavacherie, lesquels nous ont dit et déclarés céder tous droits clairs, actions et prétentions qu'ils ont sur un terrain dessus de Lavacherie, [...], lequel dit terrain ont cédé à Charles Bodiaux de Lavacherie ici présent et acceptant parmis quoi ledit Charles Bodiaux s'oblige à payer annuellement au domaine de Sa Majesté à Bastogne onze bichets d'avoine et en jouira et profitera tant et si longtemps que le dit acceptant paiera ladite rente sans qu'on puisse lui répéter aucune autre charge pour ledit terrain [...] ». Charles Bodiaux, venu de sa Famenne natale pour épouser une Ardennaise de bonne souche, s'enracinait pour de bon dans un village où il était d'abord un étranger. Il prenait la première parcelle disponible dans l'alignement des habitations – ce que me confirmerait, plus tard, l'examen minutieux et rêveur de la *Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens* dressée par le comte de Ferraris quelques années avant cette transaction. Il m'était apparu alors combien cette modeste construction avait transformé le paysage, en avait poursuivi la domestication à la lisière de la forêt, et avait permis à ce paysan de nouer des relations nouvelles, à commencer par ses deux témoins chez le notaire, Jean-Joseph et Hubert Widart, un nom « bien d'ici ». J'avais deviné combien construire une maison était à la fois la condition du développement de la sphère privée, et un acte profondément collectif et social. C'était un peu « faire village ». Cela paraît évident aux anthropologues³ ; pour l'enfant puis l'adolescente que j'étais, c'était une découverte éblouissante. J'y pense encore aujourd'hui chaque fois que l'été me ramène dans cette maison.

À quinze ans, pour moi, l'histoire s'écrivait forcément en Ardenne, « pays » de mes ancêtres, dans la pierre et dans le papier, dans la surface grisâtre d'antiques photographies familiales – ces François, Victorine, Désiré, Amélie, Fernand, Marie-Thérèse, Irma – dans les jambages compliqués des correspondances familiales, paisibles ou venimeuses, dans les minutes notariales, enfin dans les objets les plus abracadabrants que peut receler une maison de deux siècles et demi : le cuivre terni du tuba d'un arrière-arrière-grand-père actif dans la fanfare du village, l'antique mappemonde d'un ancêtre instituteur, l'encrier de voyage de son beau-frère juriste, un sceau à la cire d'un ancêtre bourgmestre du village, les boîtes à chapeaux de l'arrière-grande-tante partie vivre en Roumanie dans les années 1920, un roman

² Ivan Jablonka, *Histoire des grands parents que je n'ai pas eus*, Paris, Seuil, 2012.

³ Thierry Paquot, « Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », *Informations sociales*, vol. 123, n° 3, 2005, p. 48-54.

de gare portant l'ex-libris de la tante Marthe, les cartes de visite de l'arrière-grand-mère institutrice que les photos montrent, comme ses sœurs et belles-sœurs, dans des robes empeesées, des médailles et distinctions honorifiques entassées pêle-mêle dans une vieille boîte à gâteaux, la vaisselle de Delft offerte au mariage de François et de Victorine, un sac de voyage dont le fond était encore garni d'un numéro de *L'Avenir du Luxembourg* de 1902, un jeu de croquet dont les maillets ont été polis par d'innombrables mains et tant d'autres choses. Autant d'objets souvenirs propres à densifier les émotions, d'autant qu'hormis le jeu de croquet, ils ne servaient plus à rien, et à devenir, selon la jolie formule de Véronique Dassié, des « pièces à confession »⁴ – comme ce prologue le montre. De tout cela, je retrouverais un jour la liste exacte dans l'inventaire après-décès d'Amélie, mon arrière-grand-mère, daté de 1908 alors qu'elle venait d'être emportée par une pneumonie. C'était troublant de déchiffrer cette liste quatre-vingt-dix ans plus tard au milieu des objets eux-mêmes : je devinais qu'Amélie en avait eu l'usage et qu'à moi, ils ne faisaient que composer – et c'était déjà beaucoup – une chronique familiale ou, selon des mots dont je ne disposais pas, « des instruments à la fois de la conscience de soi, de la production de la famille bourgeoise et de ses liens sociaux »⁵. Tout aussi troublants, l'enthousiasme d'Irma – symétrique au mien – annonçant son retour « dans notre bonne vieille maison » au début de l'été de 1920 après un harassant voyage depuis Bucarest, et les dessins d'enfant de ma grand-mère représentant cette maison, activité qui m'accaparait aussi, au même âge qu'elle, à quatre-vingts ans de distance. Le temps paraissait immobile et en même temps, d'une insondable profondeur. J'ai passé, avant l'âge de vingt ans, des dizaines d'heures dans ce fatras de papier, de photographies et d'objets. J'ai été certainement la plus jeune lectrice des Archives de l'État à Saint-Hubert où il m'importait de comprendre ce que c'était que de vivre en Ardenne à la fin du XVIII^e siècle, sous le regard un peu narquois de l'archiviste en chef. J'ai arpenté le plateau et la vallée de l'Ourthe en essayant d'y lire ce que les législations espagnole puis autrichienne avaient pu modifier dans la gestion des forêts et des routes, jusqu'à modeler le paysage que Charles Bodiaux avait eu sous les yeux. Avec toute la maladresse et la ferveur d'une autodidacte qui n'avait jamais entendu parler de la micro-histoire ni de « l'histoire au ras du sol », j'ai continué de m'interroger. J'ai visité les cimetières. J'ai posé les pieds sur la paille répandue au sol de la cave humide et sordide où ma famille et dix-sept de ses voisins s'entassèrent pendant les trois semaines d'épouvante et de neige de la Bataille des Ardennes. À quinze ans, je ferais le tour de ces 23 personnes, pour leur faire raconter une version de l'offensive où ne figuraient ni Patton, ni Von Runstedt.

La lecture du *Monde retrouvé de Louis-François Pinagot*, dès sa parution en 1998⁶, a constitué ma première leçon d'histoire. Elle a élargi le spectre des problématiques que soulevaient l'insignifiant Charles Bodiaux et ses non moins insignifiants descendants. Il ne m'était pas seulement légitime de les observer à distance parce qu'ils étaient mes ancêtres, mais aussi parce qu'à leur échelle, ils avaient quelque chose à dire d'irréductiblement

⁴ Véronique Dassié, *Objets d'affection : une ethnologie de l'intime*, Paris, Ed. du CTHS, 2010.

⁵ Manuel Charpy, « Matières et mémoires. Usages des traces de soi et des siens dans une grande famille bourgeoise de la seconde moitié du XIX^e siècle », *Revue du Nord*, 2011, n° 390, p. 395-432, ici p. 398.

⁶ Alain Corbin, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot, sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998.

singulier et malgré tout, d'universel, de la condition paysanne dans l'ancien duché de Luxembourg, puis de la séduction opérée par d'autres modes de vie, urbains et professionnels, un siècle plus tard. À l'instar de Pinagot pour lequel Alain Corbin entendait construire le vraisemblable quand le vrai n'était pas archivistiquement assuré, ces individus se mouvaient finalement entre archive et fiction, ce qui leur conférait à mes yeux un attrait supplémentaire.

Comment, dans ces conditions, ne pas aimer l'histoire ?

C'était d'abord une affaire de grimoires. Dans les transcriptions, les recopiations, le silence et toutes les évocations qu'il permet, il y avait le geste graphique du notaire d'Hubermont et le mien deux siècles plus tard ; il y avait, aussi, beaucoup de manques, de données perdues, de deuils à faire⁷. J'avais d'abord songé devenir archiviste. J'ai mis à l'épreuve mes dispositions pour la chose lors d'un stage volontaire aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle en 2001. Après avoir épluché et trié des bordereaux de cartes grises qu'envoyait par palettes la Préfecture, j'ai préféré renoncer. L'adjointe du conservateur, me voyant dépitée, m'avait suggéré de prolonger l'expérience à la Bibliothèque municipale de Nancy. On m'y a confié, deux mois durant, trois cartons de chartes lorraines du XVII^e siècle à inventorier et transcrire, propres à stimuler mon goût pour les énigmes paléographiques. Je pouvais y lire, en miettes, les malheurs d'une population appauvrie par les guerres et les errances d'une dynastie en déroute. À l'issue de ce stage, l'idée s'est naturellement imposée de travailler en bibliothèque.

⁷ Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989.

1. Histoire des bibliothèques, histoire par les bibliothèques

Travailler en bibliothèque, c'était pour moi tout autre chose qu'être bibliothécaire au sens convenu du terme. J'avais l'intuition que la bibliothèque était un de ces lieux où se nouent des compétences particulières, propres à faire rencontrer les livres et les lecteurs, et où se forgeait en partie le travail de l'historien. On me pardonnera de détourner en tête de ce paragraphe la formule désormais fameuse de Nicolas Schapira et de Dinah Ribard⁸ pour l'adapter à mon itinéraire personnel. C'est qu'il me semble, avec eux, que l'histoire du livre n'est pas, comme elle s'y confine souvent elle-même, qu'une science auxiliaire de l'histoire ; elle doit permettre de « comprendre ensemble travail intellectuel et processus matériels, du côté des lecteurs comme de celui des auteurs et des autres acteurs de la production des biens culturels »⁹ et on peut en dire autant de l'histoire des bibliothèques. Celles-ci hébergent des textes autant que des livres, et leur thésaurisation dans ce lieu tout à la fois politique, intellectuel et social en transforme quelque peu le statut. Mis en pâture collective, élevés au rang de documents, susceptibles dès lors de descriptions bibliographiques et d'expertises savantes, les livres en bibliothèque viennent transformer l'ordre des savoirs et concourent à la production et à la disciplinarisation de nouveaux champs intellectuels, dont les bibliothécaires prennent acte dans leurs classifications et politiques d'acquisition. J'en veux pour preuve les *ephemera*. J'ai participé à une enquête collective, entre 2009 et 2012, sur les brochures et tracts religieux du XVII^e siècle à nos jours. Ceux pour lesquels je m'étais engagée à fournir une contribution, les *ephemera* scolaires du XIX^e siècle, étaient conservés sous forme de recueils factices à la Bibliothèque municipale de Nancy¹⁰. Au moment où ce type d'objet imprimé connaissait une forme de redécouverte, les chercheurs s'apercevaient aussi que les bibliothèques avaient entrepris depuis longtemps de collecter, stocker et – plus rarement – décrire ces documents. Ce faisant, elles ne rendaient pas seulement un service aux chercheurs ; elles avaient érigé l'*ephemera*, nativement méprisable et au cycle de vie très court, en document digne d'intérêt¹¹. Des enquêtes en cours sur ces mêmes documents, portées par le projet *PatrimEph* labellisé par l'ANR, continuent de puiser naturellement leurs matériaux dans les fonds des bibliothèques¹². Mais les opérations documentaires pratiquées par les agents des bibliothèques sur ces documents, description, reliure en volumes factices qui construisent un sens inédit à ces pièces en principe isolées, cotation, reviennent aussi à en imposer une lecture nouvelle. Le travail du bibliothécaire conditionne celui du chercheur. D'autres ont montré par ailleurs le rôle des bibliothèques privées et publiques sinon dans le

⁸ Nicolas Schapira et Dinah Ribard, « Histoire du livre, histoire par le livre », *Revue de synthèse*, 2007, t. 128, n° 1-2, p. 19-25.

⁹ *Ibid.*, p. 20.

¹⁰ F. Henryot, « *Ephemera* et communauté scolaire au temps des luttes pour la liberté de l'enseignement (La Malgrange, 1836-1901) », dans Ph. Martin (dir.), *Ephemera catholiques. L'imprimé au service de la religion (XVI^e-XXI^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 2012, p. 259-287 [vol. 2, article 3.3].

¹¹ Nicolas Petit, *L'éphémère, l'occasionnel et le non livre (XV^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Klincksieck, 1997 ; Timothy G. Young, « Evidence : toward a Library Definition of Ephemera », *RBM : A Journal of Rare Books, Manuscripts and Cultural Heritage*, 2003, vol. 4, n° 1, p. 11-26.

¹² Un premier volume paru : Olivier Belin, Florence Ferran (dir.), *Les éphémères et l'événement*, Paris, Ed. de la MSH, 2019.

processus d'écriture des œuvres de tout genre, au moins dans l'idée que les chercheurs eux-mêmes se font de la recherche¹³. Bien des historiens du livre ont dû amadouer les bibliothécaires pour prospecter à leur aise dans les réserves mêmes¹⁴, tant la communication en salle d'une seule unité documentaire fait perdre à celle-ci les contiguïtés de rayonnages, les logiques de rassemblement et de classement dont la compréhension par l'historien à la fois facilite ses recherches et ouvre aussi de nouveaux champs d'interprétation de ce qu'*est* la bibliothèque.

Les années de formation

Tout ceci m'est apparu au temps du mémoire de maîtrise, qui portait sur les dynamiques éditoriales dans le duché de Lorraine et leurs liens avec la Réforme catholique au commencement du XVII^e siècle. Ce travail m'avait amenée à examiner de près 320 livres religieux imprimés à Nancy, Pont-à-Mousson, Épinal, Saint-Mihiel, Metz, Toul ou Verdun entre 1601 et 1635, avant que la guerre de Trente Ans, particulièrement dévastatrice dans les États de Lorraine et de Bar, ne mette fin à un véritable âge d'or typographique¹⁵. Cette opération de mise sous presse puis de mise en vente de textes liturgiques, théologiques ou ascétiques convoquait de nombreux acteurs : auteurs, approbateurs, dédicataires, imprimeurs, évêques ou recteurs de l'université jésuite de Pont-à-Mousson, dévots, libraires, clients, enfin lecteurs. Le livre m'est apparu comme un fait social, l'expression de normes et surtout de hiérarchies religieuses et politiques qui avaient engendré ce vaste mouvement nommé « Réforme catholique ». Les prolongements que j'ai pu donner, plus tard, à ce travail d'initiation, ont confirmé cette vue. Lorsque le jésuite Léonard Périn publie à Pont-à-Mousson les oraisons funèbres prononcées aux funérailles du duc Charles III en 1608, il pose un acte politique fort. La Compagnie a non seulement travaillé à la mémoire du défunt prince à qui elle devait tant (à commencer par la fondation de l'université en 1572), mais elle a aussi profité de sa mort pour rendre visible et audible dans la société lorraine, et plus loin encore, ce lien, avec la complicité de l'imprimeur-juré de l'université¹⁶. Dans le semis de petits États qui jalonnent l'Europe médiane, entre la mer du Nord et l'Italie, les princes et les ordres religieux s'observent et se présentent les uns aux autres des miroirs en matière de mode de gouvernement et de légitimation du pouvoir avec l'appui d'un clergé dévoué. L'écrit joue, là encore, un rôle majeur, aux côtés d'autres modes de communication, comme les « cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque »¹⁷. On le voit particulièrement bien avec le regard

¹³ Anne Montjaret et Mélanie Roustan (dir.), *La recherche dans les institutions patrimoniales. Sources matérielles et ressources numériques*, Villeurbanne, Presses de l'Esssib, 2016 ; Emmanuelle Chapron, « Bibliothèques », dans Cl. Gauvard et J.-F. Sirinelli (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, Paris, Puf, 2015, p. 62-65.

¹⁴ Philippe Martin, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Ed. du Cerf, 2003.

¹⁵ F. Henryot, *La plume, la foi, le livre. L'édition religieuse en Lorraine (1600-1635)*, mémoire de maîtrise, Université Nancy 2, 2002. Les principales conclusions ont été résumées dans « L'édition religieuse en Lorraine au début du XVII^e siècle », *Annales de l'Est*, 2002, n° 1, p. 43-65.

¹⁶ F. Henryot, « Oraison pour un prince idéal », dans Ph. Martin (dir.), *1608, la Pompe funèbre de Charles III*, Metz, Serpenoise, 2008, p. 51-62.

¹⁷ Bernard Dompnier (dir.), *Les cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2009 ; Annick Delfosse, « From Rome to the Southern Netherlands: Spectacular Sceneries to Celebrate the Canonization of Ignatius

que portent les jésuites lorrains sur les Pays-Bas méridionaux et sur les archiducs Albert et Isabelle. Les emprunts sont nombreux dans le domaine du livre et des modèles artistiques et spirituels diffusés à l'occasion des cérémonies qui, à travers toute l'Europe, commémorent la canonisation d'Ignace de Loyola et de François-Xavier. Les fêtes mussipontaines de 1623 ressemblent fort à celles d'Anvers en 1622, tandis que les auteurs jésuites flamands sont très largement diffusés en Lorraine depuis les presses de Pont-à-Mousson¹⁸. Enfin, lorsque les imprimeurs lorrains diffusent massivement dans les duchés les grands textes spirituels italiens du temps, ils exploitent une veine qui a fait ses preuves ailleurs, dans les Pays-Bas espagnols, à Paris ou à Lyon, mais ils font aussi allégeance à la famille ducal, dont les ramifications s'étendent jusqu'aux sièges épiscopaux de Metz, Toul et Verdun, villes françaises, en un temps où la duchesse, Marguerite de Gonzague, est elle-même italienne¹⁹.

C'est donc en bibliothèque, plutôt que dans les riches dépôts d'archives lorrains, que s'est faite mon initiation à la recherche. Or, le chercheur ne trace pas son chemin en bibliothèque comme il le fait aux archives. Les collections n'y sont pas ordonnées selon une logique organique et pour reconstituer ce que la bibliothèque « archive », il faut recourir aux livres eux-mêmes, à toutes ces données longtemps ignorées des bibliothécaires et qui sont désormais prises en considération : marques d'appartenance, ex-libris, ex-dono, ex-legato, privilèges et approbations notamment²⁰. Par ses origines, elle « archive » les biens des couvents disparus à la Révolution, les ensembles plus ou moins étendus des collectionneurs-donateurs ; elle archive aussi ses propres procédures, les livres témoignant des modalités de reliure, cotation, prêt, catalogage direct ou par rétroconversion, pratiques d'enrichissement, production de supports de substitution, attribution d'un régime juridique, et tant d'autres actes qui contribuent à documentariser l'imprimé ou le manuscrit, le texte ou l'image.

J'ai aussi compris à cette occasion les difficultés de fonctionnement des fonds patrimoniaux – lenteur du traitement catalographique, maintien laborieux de bonnes conditions de conservation, carences de compétences des bibliothécaires – et entrevu les possibilités d'une « carrière » dans cet environnement.

Après deux années de classes préparatoires et trois années d'histoire, jusqu'au DEA, j'ai été admise à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques pour apprendre les savoir-faire liés à l'ingénierie documentaire. J'avais alors pour projet de travailler *avec* les bibliothèques plutôt que *dans* les bibliothèques. Sans flagornerie aucune à l'égard de l'institution qui m'a recrutée en 2013 et qui a du reste beaucoup changé depuis mon DESS en 2003-2004, j'ai appris à l'Enssib à observer de

of Loyola and Francis Xavier », dans J. Mara DeSilva (dir.), *The Sacralization of Space and Behavior in the Early Modern World: Studies and Sources*, Aldershot, Ashgate, 2015, p. 141-159.

¹⁸ F. Henryot, « Les Pays-Bas sous le regard des Jésuites lorrains (1580-1630) », dans C. Bruneel, J.-M. Duvosquel, Ph. Guignet, R. Vermeir (dir.), *Les « Trente Glorieuses ». Pays-Bas méridionaux et France septentrionale*, Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique, 2010, p. 323-335.

¹⁹ F. Henryot, « Le livre italien dans l'édition lorraine du premier XVII^e siècle », *Revue française d'histoire du livre*, 2019, n° 140, sous presse.

²⁰ Renaud Adam, « Les marques de provenance des incunables conservés à la Bibliothèque royale de Belgique : essai de synthèse », *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 2003, vol. 75, p. 219-275 ; Luca Rivali (dir.), *Catalogues, libraries and copy-specific evidence. An international dossier on provenance databases*, dossier de *La Bibliofilia. Rivista di Storia del Libro e di Bibliografia*, 2015, vol. 117, n° 3.

manière critique les technologies de l'information et de la communication et à concevoir et analyser les modes de production documentaire.

Cette formation m'était indispensable car tout en conduisant un doctorat précisément consacré aux usages du livre dans les établissements réguliers modernes (voir le chap. 2 de ce mémoire), je voulais penser la bibliothèque et ses usagers comme des objets historiques et dans le même temps, penser les ressources documentaires actuelles, leur organisation, leur description et signalement, leur accessibilité, en fonction des besoins spécifiques des chercheurs. Je mesure avec le recul toute la richesse de ces années (2005-2010) où j'ai mené de front le doctorat et différents mandats pour les collectivités territoriales, où j'ai d'abord continué d'apprendre des méthodes d'investigation historique, des technologies, les fondements de la gestion budgétaire et managériale, de faire ma place dans les équipes des institutions culturelles de Lorraine en support de leurs projets plutôt qu'en leur sein. Cette position délicate, qui m'a valu autant d'échecs que de réussites, m'a mise en situation d'observer les bibliothèques, leurs liens avec leurs tutelles, la projection politique qu'en font les élus à l'échelle des villes, des départements, des régions et de l'État. Investie au Centre régional universitaire lorrain d'histoire (CRULH, EA 3945), j'ai multiplié pendant ces années les expériences éditoriales, documentaires et associatives dans des conditions exceptionnelles de confiance et d'interaction entre doctorants et enseignants-chercheurs que rapprochait l'histoire religieuse. Je sais gré à tous ceux qui m'ont ouvert ces possibilités, de m'avoir laissé faire mes preuves. J'ai été chargée de rédaction des *Annales de l'Est* et gestionnaire de la revue. Dans ce cadre, j'ai travaillé à la conception des sommaires, à la réception des articles, à la mise aux normes éditoriales, au suivi de la composition et de la fabrication, aux liens avec les plateformes internationales de distribution qui relaient la revue auprès des bibliothèques universitaires. J'ai travaillé avec des historiens, des archéologues, des linguistes, des littéraires. J'ai été chargée de l'organisation d'un certain nombre de manifestations. J'ai coordonné, cinq ans durant, les Journées d'Études de Meurthe-et-Moselle²¹ qui, chaque année, prenaient appui sur une localité du département pour exposer, tout un week-end, les travaux d'universitaires chevronnés, d'historiens débutants et de membres des sociétés savantes locales. Le résultat, scientifique et humain, était vraiment concluant et les cinq volumes parus avec la complicité de l'éditeur Gérard Louis ont permis de le prolonger. À une échelle plus ambitieuse, j'ai coordonné à trois reprises l'organisation de l'Université d'hiver des doctorants d'une vaste euro-région impliquant l'est de la France, la Belgique, la Rhénanie et le Luxembourg²² pour affronter des questions méthodologiques fondamentales. L'édition 2010, en particulier, fut consacrée aux investigations des historiens dans l'immense champ des manuscrits médiévaux, modernes et contemporains. Elle a mobilisé historiens aguerris et doctorants de Louvain-la-Neuve, Namur, Nancy, Reims, Metz et Strasbourg, confrontant leur réflexion sur la matérialité du manuscrit, l'usage des bases de données archivistiques, l'édition critique de documents, le sens enfin à donner à tout le champ sémantique qui entoure

²¹ Sion (2005) ; Lunéville (2006) ; Blâmont (2008) ; Pont-à-Mousson (2009) ; Longwy (2010).

²² 2008 : L'historien face à l'imprimé ; 2009 : L'historien face aux paysages ; 2010 : L'historien face au manuscrit.

le manuscrit : confidentialité, for privé, brouillon, archive²³. Il serait à souhaiter que le doctorat puisse être pour tous une période de formation aux activités découlant de la recherche : édition, management d'événements culturels, technologies et rhétorique de la médiation, connaissances des politiques publiques de la culture et de la recherche. J'ai vécu ces années où je cumulais doctorat, activité salariée et investissement dans mon centre de recherche comme une mise à l'épreuve, une mise en danger et la capitalisation d'expériences décisives.

Les différents postes que j'ai occupés et les mandats que l'on m'a confiés ont eu pour dénominateur commun l'articulation presque systématique de la recherche, de l'enseignement et de la médiation. Ce n'est pas un hasard. Les personnes qui m'ont formée m'ont appris à considérer la recherche comme un service à la société, la médiation comme la politesse élémentaire de l'historien, l'enseignement comme le lieu où l'on met ses pratiques et ses trouvailles à l'épreuve d'un auditoire qui doit y trouver à son tour matière à construire sa propre position intellectuelle et professionnelle. Ceux qui m'ont recrutée, d'autre part, m'ont choisie, je crois, pour ma capacité à considérer les objets documentaires comme des objets de recherche, de médiation – celle-ci pouvant à son tour être questionnée avec les outils du chercheur – et d'enseignement. Ces différents postes peuvent être divisés en deux catégories : ceux où j'ai eu à traiter des images, et ceux où j'ai eu à traiter des livres.

L'expertise de l'image

Mes études m'avaient familiarisée avec l'image comme source, comme dispositif technologique et comme objet d'histoire. Le Conservatoire régional de l'Image Nancy-Lorraine (CRI), suite à deux stages réalisés dans le cadre de mes études²⁴, m'a recrutée en sortie d'école pour manager un important projet de médiation de l'image dans le cadre du 90^e anniversaire de la bataille de Verdun. Cette structure associative largement portée par les collectivités locales s'était imposée dans le paysage régional comme un véritable dépôt d'archives photographiques et audiovisuelles, et conservait près de deux millions de documents. Elle avait été sollicitée par le Centre Mondial de la Paix et le Conseil général de la Meuse pour proposer une manifestation spectaculaire sur les événements de 1916. Un partenariat s'est rapidement imposé avec l'Institut-Image de l'ENSAM de Cluny, qui disposait alors d'une expertise unique en matière d'image 3D. J'ai été cheffe de projet pour l'organisation de cette manifestation du côté du CRI, reposant sur un budget de 120 000 euros. Dix mois durant, j'ai coordonné avec un homologue ingénieur de l'Institut-Image la conception puis la mise en production de cette manifestation. L'entièreté de l'exposition présentée au Centre mondial de la Paix était fondée sur les vues stéréoscopiques

²³ F. Henryot (dir.), *L'historien face au manuscrit : du parchemin à la bibliothèque numérique*, Louvain-la-Neuve, PU Louvain, 2012.

²⁴ Le premier (2003) était consacré au traitement d'un fonds de plaques de lanterne magique du début du XX^e siècle ; le second (2004), au traitement et à la valorisation d'un fonds d'archives photographiques réuni par René Fonck, as des as de la Première Guerre mondiale, sur sa propre carrière et sur l'aviation de chasse dans les trente premières années du XX^e siècle.

prises durant la Première Guerre mondiale et ces vues étaient présentées *en relief*, le visiteur effectuant toute la visite muni de lunettes permettant l'immersion dans l'image²⁵. L'idée était audacieuse : les vues stéréoscopiques, sur verre ou sur carton, sont innombrables, fragiles, petites, reposant sur une expérience différée de la vision, puisqu'il faut un stéréoscope pour les voir en relief, et sur une expérience solitaire (une image, un spectateur). Pour toutes ces raisons, ces images ne s'accrochent pas comme de simples photographies, et n'en présenter qu'une à la fois ne permet pas d'en rendre compte. L'exposition prenait donc le parti d'en détourner en quelque sorte la nature pour les transformer en support de spectacle collectif favorisant le partage de la mémoire. J'ai assuré la recherche et la sélection d'images (près de 1 500) dans les collections françaises privées et publiques, civiles et militaires, le suivi de leur numérisation, leur mise en exposition selon un scénario validé par le maître d'ouvrage. J'ai dirigé enfin l'édition du catalogue d'exposition²⁶, qui présentait à la fois la technique stéréoscopique au point où elle était arrivée dans les années 1910, la pratique de la photographie en relief sur le front par les soldats et les opérateurs du Service photographique des armées ; enfin, l'importante mise en circulation d'images privées par des éditeurs commerciaux à partir des années 1920 pour satisfaire le goût des familles et des survivants pour l'image de guerre. L'exposition a attiré près de 20 000 visiteurs.

J'ai accumulé ensuite pendant deux ans les mandats pour différentes collectivités locales. J'ai expertisé pour le Conseil général des Vosges deux fonds documentaires propriété du diocèse de Saint-Dié que les Archives départementales se proposaient de sauvegarder. Les deux avaient été constitués par un de ces prêtres érudits comme il y en a eu tant au XIX^e siècle, l'abbé Charles Chapelier. Le premier concernait Jeanne d'Arc, figure importante – par récupération – de la région, l'héroïne étant native de Domremy, aujourd'hui dans le département des Vosges. L'inventaire des 756 titres du fonds johannique s'est accompagné d'une extraction de toutes les images contenues dans ces livres et de leur indexation dans une base iconographique en suivant la biographie de Jeanne d'Arc. L'outil ainsi constitué a été mis à disposition des visiteurs du Centre d'interprétation de Domremy, sous tutelle du Département des Vosges, sur une borne interactive. Il était loisible de feuilleter les représentations de l'épisode des voix, celles de la prise d'Orléans, du sacre à Reims ou du procès à Rouen, les différentes figurations de la jeune fille, et de prendre ainsi la mesure de leur évolution et de leur polysémie religieuse, politique et culturelle. Ce travail a nourri une contribution à un ouvrage collectif qui se préparait alors sur Jeanne d'Arc, interrogeant le collectionnisme clérical et la plasticité de la figure johannique dans l'imaginaire régional, diocésain et national²⁷. L'année suivante, j'ai expertisé le fonds « Pierre Fourier », consacré cette fois à une figure moins connue, celle du saint curé de Mattaincourt (1565-1640) et fondateur de deux instituts religieux, canonisé en 1897. Le fonds rassemblait cette fois 253 ouvrages imprimés, 38 manuscrits dont un recueil de 232 gravures produites entre le XVII^e et

²⁵ Exposition *Verdun 1916, les yeux dans la guerre*, dans le cadre du 90^e anniversaire de la bataille de Verdun. Co-production Institut Image du CNAM – Conservatoire régional de l'Image Nancy-Lorraine – Conseil Général de la Meuse, du 2 juin 2006 au 31 décembre 2007.

²⁶ Fabienne Henryot (dir.), *Verdun 1916, la guerre en relief*, Metz, Serpenoise, 2006, 192 p.

²⁷ F. Henryot, « Une collection johannique au XIX^e siècle », dans Ph. Martin (dir.), *Jeanne. Les métamorphoses d'une héroïne*, Nancy, Ed. Place Stanislas, 2009, p. 61-71.

le commencement du XX^e siècle. À la différence du fonds johannique, il répondait moins à une fantaisie régionaliste et bibliophilique qu'à une exigence scientifique : il s'agissait de la documentation d'un prêtre en vue de l'écriture d'une biographie du nouveau canonisé. On y trouve ainsi différentes copies de manuscrits inédits qui révèlent la méthodologie documentaire de Charles Chapelier : copie et collation de versions d'un même texte, correspondance érudite avec d'autres écrivains bien informés, repérage de sources indispensables sur le sujet et même, une *Bibliographie de saint Pierre Fourier* restée manuscrite. Une partie de la correspondance de l'abbé Chapelier éclaire la logique de rassemblement de ces documents et leur mobilisation. L'inventaire et la numérisation des gravures ont été restitués au grand public dans une exposition virtuelle qui permettait de comprendre comment le XIX^e siècle s'est emparé de Pierre Fourier pour en faire l'archétype du catholicisme romain.

Dans le même temps, j'ai assuré au Conseil régional de Lorraine une mission de six mois au sein des Affaires culturelles comme chargée de recherches documentaires pour la mise en valeur du site de Chambley (Meurthe-et-Moselle), dont la Région venait de faire l'acquisition. C'est là qu'en 1953, l'US Air Forces in Europe avait déployé trois escadrons d'avions de chasse dans le cadre des accords de l'OTAN. Jusqu'en 1967, les habitants du petit village de Chambley, au milieu de champs de blé, avaient côtoyé les Américains et leur étrange mode de vie. J'ai enquêté auprès des villageois, auprès d'associations de vétérans américains, aux archives de l'Armée de l'Air à Vincennes et à celles de l'OTAN à Bruxelles pour comprendre les contacts et les interactions entre Français et Américains durant ces quinze années. La Région Lorraine a tiré de ce travail les matériaux d'un spectacle son et lumière donné à Chambley en septembre 2008, ainsi qu'un DVD documentaire.

Ces expériences comportaient toutes un volet de médiation de l'image auprès d'un large public. Elles impliquaient aussi un volet de recherche sur le sens de l'image et sur les représentations et les stéréotypes qu'elle véhicule et plus encore, sur la notion de *série* qui fait sens en bibliothèque ; la gravure de Jeanne d'Arc, la photographie de René Fonck, le verre stéréoscopique des tranchées de Verdun, l'estampe du saint curé n'étaient pas des documents isolés, mais les pièces d'un ensemble dont la construction devait éclairer le sens. Enfin, ces mandats on trouvé un écho dans les enseignements que l'UFR d'histoire de l'Université Nancy 2 m'a confiés entre 2008 et 2010. J'ai pu faire part de ma méthodologie et de mes travaux sur l'image politique, religieuse ou militaire auprès d'étudiants, au fil de près de 200 heures de cours de la L2 au M1. Les UE qui m'étaient confiées portaient précisément sur ces aspects : « L'historien et l'image » ; « Techniques documentaires pour historiens », « Techniques de l'image », « Gestion de projets documentaires ».

Mes projets actuels ne m'ont pas complètement éloignée de ces corpus iconographiques et de l'épistémologie qu'ils questionnent. Je dois rendre à l'été 2020 un manuscrit aux Éditions du Quotidien (Strasbourg) consacré à la guerre de 1870 dans l'imagerie populaire d'Alsace-Lorraine. Ce conflit, quoique bref, peut être considéré comme la matrice de l'Europe actuelle, après le Congrès de Vienne de 1814 : il a favorisé l'unité allemande, celle de l'Italie, l'avènement définitif du régime républicain en France ; il a

engendré la Première Guerre mondiale par le ressentiment qu'ont suscitées dans la population française les conditions du traité de paix ; enfin, il a eu les conséquences que l'on sait sur l'histoire de la Lorraine depuis 1871 : réorganisation du territoire, influence germanique sur la partie orientale de la région, déplacements de familles alsaciennes et mosellanes vers Nancy notamment. Et pourtant, cette guerre a été presque totalement négligée des historiens²⁸ et cela fait à peine quinze ans que les politiques publiques régionales l'intègrent dans les dispositifs mémoriels et touristiques. Or, l'est de la France est une région de production massive d'images populaires, depuis les centres d'édition d'Épinal, Nancy, Pont-à-Mousson, Metz, Wissembourg et Strasbourg²⁹. Ces centres imagiers ont produit, particulièrement après la défaite, des milliers d'images relatives aux sièges, aux batailles, aux grandes figures politiques et militaires du conflit (Napoléon III, Bazaine, Guillaume II en particulier), enfin au déploiement des armées. Non sans paradoxe : les lendemains de la guerre n'ont vu aucun refoulement de la défaite du côté français, et dans des villes pourtant passées dans le giron impérial, on a représenté en milliers d'exemplaires une vision francophile du conflit, célébrant la bravoure de l'armée française, pour donner une vision glorieuse de cet épisode et à l'inverse, dévaloriser l'ennemi prussien. C'est ce paradoxe que ce livre doit éclairer, à partir des images elles-mêmes, des archives préfectorales de la surveillance des lithographes éditeurs, croisées avec des images allemandes et des témoignages de soldats. Il s'agit moins, au fond, de questionner la guerre qu'un support d'information qui tire son efficacité des codes iconographiques qu'il mobilise d'une part, et de sa très large diffusion d'autre part.

La production d'outils pour l'historien

À la fin de l'année 2007, j'ai été approchée par Jacques Deville, alors conseiller du livre et de la lecture à la DRAC Lorraine, en vue de diriger un ambitieux projet de catalogue collectif des imprimés lorrains d'Ancien Régime. Le projet, à son origine, était double. Il s'agissait d'une part de valoriser les papiers personnels d'Albert Ronsin, bibliothécaire à Saint-Dié dans les Vosges et historien du livre lorrain³⁰. Il avait rassemblé, quatre décennies durant, des milliers de notules érudites et bibliographiques décrivant, sur les fiches cartonnées qu'affectionnent les bibliothécaires, les différents produits typographiques sortis des presses lorraines entre 1482 et 1810. Il avait publié le *Répertoire des livres imprimés au XVII^e siècle (Lorraine, Trois-Évêchés)* formant le t. X de la célèbre *Bibliotheca bibliographica aureliana*³¹, ainsi qu'une foule d'articles sur le sujet. Très âgé et conscient des possibilités offertes par le basculement technologique dont il avait vu le début dans sa carrière de bibliothécaire, il souhaitait que ses précieuses fiches deviennent un matériau collectif et ordonné, ce qu'il n'était pas dans son bureau à son domicile. Il espérait aussi que les catalogues collectifs informatisés déjà accessibles, notamment le *Catalogue collectif de*

²⁸ Hormis François Roth, *La guerre de 1870*, Paris, Fayard, 1990.

²⁹ Dominique Lerch, *Imagerie populaire en Alsace et dans l'est de la France*, Nancy, PUN, 1992.

³⁰ Albert Ronsin, *Le livre en Lorraine (1482-1697)*, thèse de doctorat, Université Nancy 2, 1962.

³¹ Albert Ronsin, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII^e siècle*, tome 10 : Lorraine, Trois-Évêchés, Baden-Baden, V. Koerner, 1984.

France tiendrait ses promesses de repérage d'éditions et d'exemplaires inconnus³². D'autre part, dans une région dépourvue d'Agence régionale du livre malgré les efforts de la DRAC, celle-ci avait vu dans la proposition du vieux bibliothécaire l'occasion d'une dynamique nouvelle à l'échelle des fonds patrimoniaux, qui aurait peut-être, ensuite, un effet favorable sur les équipements de lecture publique.

Tout était à faire : s'approprier les logiques érudites d'Albert Ronsin, alors qu'un arrêt cardiaque six mois après l'initialisation du projet nous avait privé de ses lumières ; modéliser l'information hétérogène qu'il avait recueillie sans trahir sa pensée, sans déperdition d'information, mais aussi en prévoyant des « couches » supplémentaires d'information autour de chaque donnée bibliographique ; écrire les cahiers des charges des différents éléments de l'infrastructure validée par le comité de pilotage composé des représentants de la DRAC, des deux bibliothèques municipales classées de Nancy et de Metz, enfin d'universitaires nancéiens ; mettre en production ces infrastructures, assurer la conversion des fiches bibliographiques en données informatiques, en formant à cet effet une dizaine d'étudiants ; assurer le suivi scientifique du projet et enfin, construire une bibliothèque numérique d'au moins 100 000 vues. Le tout, en faisant travailler de concert 22 bibliothèques s'estimant plus ou moins concernées par les fonds patrimoniaux et par les préconisations de l'État concernant leur gestion, et en se pliant aux contraintes de la commande publique. Le résultat final devait décrire dans son ensemble l'univers du livre sur un peu plus de trois siècles, en articulant un catalogue des imprimés lorrains, une base de données prosopographique des artisans du livre (imprimeurs, relieurs, libraires, cartiers, dominotiers...), une bibliothèque numérique et de l'information scientifique, et en multipliant les accès – géographique, chronologique, thématique – à toutes ces informations. Un tel programme numérique n'avait jamais eu d'équivalent et n'en a pas eu depuis. Cela ajoutait une difficulté supplémentaire, puisqu'il fallait travailler sans modèle. C'est profondément regrettable, tant l'approche globale de l'imprimé régional a montré, au cours de ce travail, combien elle faisait surgir les enjeux économiques, politiques et sociaux de la circulation de normes – juridiques, religieuses, politiques, professionnelles – et d'informations. La prise en compte des « travaux de ville » et de la petite production imprimée épiscopale a permis de renouer avec les réalités immédiates et quotidiennes de la population lorraine en régime ducal ou français : alimentation, ambiances sonores, gestion de l'espace collectif par exemple³³. Du côté épiscopal, auquel je me suis plus particulièrement intéressée, mandements et circulaires déployés dans l'immense diocèse de Toul ont permis d'affirmer l'autorité de l'évêque, assujettie à celle du roi de France. L'inventaire des mandements entrepris par Albert Ronsin et complété par des prospections dans les bibliothèques lorraines, a montré l'existence d'une véritable économie

³² Des études avaient déjà montré les limites des travaux d'Albert Ronsin, notamment Alain Cullière, *Les écrivains et le pouvoir en Lorraine au XVI^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1999.

³³ James Raven, « Choses banales, imprimés ordinaires, "travaux de ville": l'économie et le monde de l'imprimerie que nous avons perdus », *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale*, 2014, t. X, p. 243-258.

de l'information reposant sur une diffusion capillaire, grâce à l'efficacité des imprimeurs de l'évêque puis des doyens et des curés³⁴.

Le projet a été soutenu par la Direction du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture dans le cadre du Plan d'Action pour le Patrimoine Écrit, et a bénéficié d'un budget de 400 000 euros, en additionnant les financements de l'État, de la Région, du Sillon lorrain (associant les villes de Thionville, Metz, Nancy et Épinal), de la Communauté urbaine du Grand Nancy et de l'Université Nancy 2. Il m'a donné l'occasion de prendre la mesure de la place ambivalente des fonds patrimoniaux dans les petites bibliothèques, faute d'une reconnaissance et de compétences assez poussées pour les appréhender. J'ai formé, au cours de sessions collectives ou personnalisées, les bibliothécaires de Commercy, de Neufchâteau, du Musée lorrain de Nancy et d'autres équipements à la description du livre ancien pour leur permettre ensuite de contribuer au projet, et à plus long terme, d'avoir une vision plus précise et plus étendue des ressources qu'ils conservaient.

Toute ma vision de la conduite de projet, que j'enseigne désormais à l'Enssib, aux élèves conservateurs pour lesquels il s'agit d'une UE fondamentale, et aux étudiants du master « Cultures de l'Écrit et de l'Image », découle de cette expérience. J'attire aujourd'hui l'attention des élèves et des étudiants sur la nécessaire séparation des responsabilités scientifiques, documentaires et budgétaires ; sur la finesse qu'exige le positionnement par rapport aux commanditaires et partenaires des projets ; sur les difficultés de pérennisation des projets et leur fragilité face aux recompositions territoriales. La base *livrelorrain* n'a en effet pas survécu à la fusion des universités de Nancy et de Metz, et au regroupement des trois régions de Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace sous le vocable de « Grand-Est ». Je les sensibilise aussi à l'impératif d'une solide formation scientifique, qui seule légitime le bibliothécaire face à ses partenaires et face à ses « clients ». Dans les cours d'histoire du livre aussi, j'ai pris l'habitude de décrypter avec les étudiants les ressources documentaires que j'évoque en cours, en leur apprenant à observer comment et par qui elles ont été constituées, et pour quel projet politique et scientifique. Pour ceux d'entre eux qui deviendront « bibliothécaires embarqués » ou *embedded librarians*, cette catégorie de professionnels appelée à se développer³⁵, la maîtrise des enjeux de la recherche et la pratique de la recherche donnera indiscutablement une grande crédibilité.

De l'autre côté du Léman

À l'occasion d'un déménagement, de Nancy vers Lyon, j'ai dû changer mon fusil d'épaule. Je n'avais aucun carnet d'adresses à Lyon où transposer mon activité d'expertise

³⁴ F. Henryot, « L'évêque, l'imprimeur et le contrôle de l'information dans le diocèse de Toul aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans M. Agostino, F. Cadilhon, J.-P. Moisset, E. Suire (dir.), *Religions et information*, Bordeaux, PUB, 2011, p. 283-302 [vol. 2, art. 3.2]

³⁵ Barbara I. Dewey, « The embedded librarian: Strategic campus collaborations », *Resource sharing & information networks*, 2005, vol. 17, n° 1-2, p. 5-17 ; Martin A. Kesselman et Sarah Barbara Watstein, « Creating opportunities : Embedded librarians », *Journal of Library Administration*, 2009, vol. 49, no 4, p. 383-400.

auprès des bibliothèques. C'est à Lausanne, en Suisse, que j'ai pu entrer de plain-pied *dans* les bibliothèques. J'y ai assuré, sept années durant, la responsabilité du département de théologie et de sciences des religions (TSR) ainsi que celle du petit département d'histoire du livre. J'y ai découvert tous les pans du métier qui m'échappaient du fait de ma position d'observation en dehors de ces équipements culturels : service public, formation des usagers, développement des collections, tout en maintenant une activité de recherche exigée par mon employeur, le bibliothécaire, en Suisse, étant nécessairement un chercheur.

La Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL) est une bibliothèque d'État. À l'échelle d'un canton suisse, elle assure toutes les missions d'une bibliothèque nationale : dépôt légal, responsabilité patrimoniale, coordination du réseau de lecture publique, régionalisme et lecture académique. Dans l'administration cantonale, elle est placée sous la tutelle du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Déployée sur six sites, elle est aujourd'hui une des plus importantes bibliothèques de la Confédération helvétique. Elle s'est aussi imposée en Europe comme une institution de référence dans le domaine de la conservation. Depuis 1978, elle est prestataire de service pour l'Université de Lausanne (UNIL), à laquelle elle doit fournir la documentation pour l'enseignement et la recherche. Mon activité, au sein du Service des collections académiques, était donc orientée vers le service aux chercheurs. La Faculté de théologie et de sciences des religions est la plus petite des sept facultés de l'UNIL, avec moins de cent matricules annuelles de la première année au doctorat, et une équipe de quinze enseignants-chercheurs. Mais c'est aussi, par son histoire et par ses restructurations récentes, la plus interdisciplinaire, puisqu'elle s'ouvre aux sciences politiques, à la psychologie, à la sociologie, à l'anthropologie, à l'histoire, aux sciences de l'éducation, aux sciences médicales et tant d'autres champs d'enseignement et de recherche qui croisent, à un moment ou un autre, les problématiques du sacré, du rite, de la croyance et de l'éthique. Cette interdisciplinarité a même été, depuis le milieu des années 2000, une véritable stratégie de survie pour une faculté menacée, comme ses sœurs genevoise, fribourgeoise et neuchâteloise, par la baisse des recrues³⁶. Mes activités ont dû tenir compte de cette instabilité disciplinaire questionnant l'identité même de la théologie, non sans désaccords au sein même de la Faculté ; de la petitesse de la structure ; enfin d'un budget traditionnellement considérable permettant de faire du Département de TSR, à la bibliothèque, un véritable pôle d'excellence documentaire sans commune mesure avec son public captif local. Les collections de théologie représentaient, en 2017, 31 000 volumes en libre-accès, le double en magasin et environ 120 000 volumes provenant de la bibliothèque de l'Église libre vaudoise et intégrés dans les collections patrimoniales. Il a donc fallu imaginer une politique documentaire qui satisfasse et entretienne aussi une demande internationale existante mais aussi à renforcer ; une évaluation annuelle des collections afin de les contenir dans les strictes limites disciplinaires déterminées avec le décanat de théologie ; enfin un accompagnement personnalisé des chercheurs, titulaires ou assistants, par l'approfondissement de leurs champs de recherche. Ceci exigeait de dépasser les positionnements culturels et confessionnels très prégnants à Lausanne : oui, une bibliothécaire

³⁶ Pierre Gisel, *Traiter du religieux à l'Université. Une dispute socialement révélatrice*, Lausanne, éd. Antipodes, 2011.

française et titulaire d'un doctorat qui l'a spécialisée dans la théologie et la spiritualité catholiques a toute légitimité pour accompagner les besoins documentaires de chercheurs vaudois et protestants ; non, l'histoire n'est pas une science inférieure à la théologie... Ces discussions dérangeantes m'ont appris à réfléchir sur mon parcours, à ne plaquer la vision française des études religieuses – non institutionnalisées comme elles le sont en Suisse – sur les réalités helvétiques, à multiplier les contacts avec mes homologues de Genève, Fribourg et Sion pour instaurer la confiance. Parmi l'ensemble des missions qui m'ont été confiées, je voudrais souligner deux participations importantes à la vocation de la bibliothèque. J'ai été en charge de la refonte de la politique documentaire en TSR, qui devait ensuite servir d'étalon aux autres départements. La BCUL s'est dotée précocement d'outils de gestion des collections sur le modèle anglo-saxon, comme y invitait, dès le début des années 1990 Bertrand Calenge en France³⁷. En 2010, alors que la faculté connaissait les turbulences du passage de la théologie au sens strict aux « sciences des religions », tout était à refaire au niveau documentaire. Je m'y suis employée durant trois ans, et j'ai mesuré à cette occasion ce que la collection dit de réalités politiques et culturelles consensuelles ou polémiques, de la construction des champs disciplinaires, et les tractations diplomatiques qu'une telle refonte exige avec la direction de la bibliothèque et celle de la faculté. J'ai pu présenter ces travaux à l'échelle internationale, dans le cadre de l'IFLA (*International Federation of Librarians Associations*), ce qui a suscité beaucoup d'échanges³⁸. L'Enssib, où je venais de mettre un pied en tant que maîtresse de conférences associée, m'a passé commande de deux stages intitulés « Religions en bibliothèques » pour son offre de formation continue, en 2014 et 2017. J'ai assuré une journée de formation pour les personnels de la Bibliothèque municipale de Lyon en 2017, et ai été sollicitée par plusieurs Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques pour des stages sur le sujet. J'ai enfin participé à l'écriture d'un manuel professionnel sur la gestion du religieux en bibliothèque³⁹. De manière plus prospective, j'ai organisé une journée d'études sur les religions en bibliothèque avec l'Institut d'Études supérieures des religions et de la laïcité et l'ENS de Lyon en 2016, qui a attiré une quarantaine de professionnels et qui m'a permis, ensuite, de construire le sommaire plus ambitieux d'un ouvrage collectif sur le sujet⁴⁰. Je poursuis actuellement ces recherches sur les liens entre information religieuse et bibliothèques dans la France contemporaine au sein du réseau de chercheurs et de professionnels des bibliothèques – le *distinguo* n'a guère de sens hors de France – BETH / European Theological Libraries. Au congrès d'Oxford, en septembre 2019, j'ai pu ainsi présenter une recherche en cours sur la place du religieux dans les échanges entre usagers et bibliothécaires canalisés par le *Guichet du Savoir*, service

³⁷ Bertrand Calenge, *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 1994.

³⁸ F. Henryot, « De l'enseignement de la théologie à celui des sciences des religions : conséquences sur la gestion des collections documentaires. L'exemple lausannois », dans Th.-M. Courau et F. Vandermarcq (dir.), *Libraries at the Heart of Dialogue of Cultures and Religions. History, Present, Future*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, 2016, p. 33-57 [vol. 2, art. 4.3].

³⁹ F. Henryot, « Principes généraux de politique documentaire » ; « Constituer et développer un fonds sur les religions » ; « Coopération et religions dans les bibliothèques d'autres pays », dans B. Huchet (dir.), *Religions en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2019, p. 75-114 et 127-136 [vol. 2, art. 4.5].

⁴⁰ F. Henryot (dir.), *Bibliothèques, religions, laïcité*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2018.

lyonnais de questions/réponses⁴¹. Cette enquête a révélé la manière dont les usagers sollicitent les bibliothécaires pour arbitrer les situations conflictuelles rencontrées à l'école ou en famille.

En 2011, ma direction m'a confié un mandat d'analyse de l'opportunité pour la bibliothèque de s'insérer plus avant dans la politique de publication en *open access*, à un moment où le Conseil des Universités suisses et où le Fonds national suisse de recherche scientifique ne s'étaient pas encore positionnés fermement dans le débat. À ce moment, la BCUL s'en tenait aux déclarations d'intention prononcées à l'échelle internationale. La non-appartenance de la Confédération helvétique à la Communauté Européenne la laissait aussi en dehors de la politique européenne de soutien à l'*open access*. Le développement, depuis 2006, d'un dépôt institutionnel à l'usage des chercheurs de l'UNIL, dénommé SERVAL (Serveur académique lausannois), avait donné des résultats mitigés. Le rapport qui m'était commandé devait s'appuyer sur une enquête de grande ampleur auprès des chercheurs et du rectorat, sur une comparaison avec les pratiques des autres bibliothèques suisses et européennes, et devait évaluer l'impact d'un tel positionnement pour la BCUL dans son environnement politique et scientifique. Le rôle des bibliothèques dans l'*open access* n'allait pas de soi ; il paraissait, en tous cas, moins légitime que celui des laboratoires et institutions de recherche, concernés au premier chef par la question de la visibilité de la recherche et la promotion des chercheurs. Des voix commençaient à s'élever – elles dominent aujourd'hui – pour dire que « les bibliothécaires doivent [prendre] une position de leadership et [faire] la promotion du libre accès de façon éclairée, tout en répondant aux principaux points de résistance des chercheurs »⁴². Les bibliothèques ont pour atout la maîtrise du cycle de vie des documents, la capacité à penser sur le long terme la conservation des documents *et* des contenus et, pour les bibliothèques académiques, à pérenniser la production scientifique « locale », comme elles le font déjà, par exemple, pour les thèses, mémoires et autres recueils de littérature grise. C'est du reste la mission fondamentale et historique des bibliothèques, de fournir à l'utilisateur des documents sélectionnés en fonction d'une politique d'acquisition et d'un territoire d'application, en « libre accès », en les extrayant du monde marchand pour les soumettre à la lecture des usagers. À l'heure où le Web tend à rendre le rôle intermédiaire de la bibliothèque beaucoup moins indispensable aux lecteurs, celle-ci n'a d'autre solution que de s'imposer dans une chaîne documentaire d'un nouveau genre⁴³.

Après quinze mois d'enquête, j'ai présenté mon travail à ma direction. Il en ressortait les réticences de l'UNIL, la perplexité des chercheurs, un cadre règlementaire trop peu contraignant à l'échelle nationale et internationale : autant de données contextuelles qui

⁴¹ « Is religious information a service for the society ? The role of libraries in France », Oxford, 48th congress of BETH, 7-11 septembre 2019.

⁴² Vézia Kumiko, « Libre accès à la recherche scientifique : opinions et pratiques des chercheurs au Québec », *The Canadian Journal of Library and Information Practice and Research*, 2006, vol. 1, n° 1 [En ligne] : <http://journal.lib.uoguelph.ca/index.php/perj/article/view/103/169> (consulté le 23 août 2019).

⁴³ Jean-Michel Salaün, « Libre accès aux ressources scientifiques et place des bibliothèques », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, n° 6, p. 20-30. La littérature professionnelle rend l'écho de beaucoup d'initiatives dans le même sens dans toute l'Europe : Maria Cassella, Maddalena Morando, « Fostering New Roles for Librarians: Skills Set for Repository Managers - Results of a Survey in Italy », *Liber Quarterly*, 2011, vol. 21, n° 3-4, p. 407-428 ; Paul Ayris, « University and Research Libraries in Europe Working towards Open Access », *Liber Quarterly*, 2010, vol. 20, n° 3-4, p. 332-346.

devaient freiner les ardeurs de la direction. Je préconisais la refonte et une meilleure communication sur le dépôt institutionnel, voie majeure de l'*open access* qui a aussi le mérite de responsabiliser chercheurs et éditeurs en clarifiant leur positionnement, et suggéré de tisser des liens avec les plateformes francophones d'*open access* pour améliorer la visibilité des 28 revues portées par l'UNIL.

C'est peu de dire que ces sept années lausannoises, rompant complètement avec mes pratiques professionnelles antérieures tout en mobilisant des compétences acquises en Lorraine – gestion de projet, argumentation devant les tutelles, réflexion théorique sur la bibliothèque comme réalité politique et sociale et sur le lecteur comme individu irréductible à toute modélisation – ont été décisives. Elles ont aussi nourri mon activité de recherche. Outre mes travaux sur les liens entre bibliothèque et religions, qui s'enracinent plutôt dans le très contemporain, le recul critique sur mes pratiques professionnelles m'ont amenée à reconsidérer certains points de ma thèse. Ainsi, c'est en travaillant sur le processus de traitement des dons à la BCUL que m'est venue l'envie de rouvrir le dossier du don en bibliothèque comme symptôme de l'enracinement social des communautés religieuses⁴⁴.

Des bibliothèques à l'Université

Le parcours que je viens de décrire peut donner l'impression de s'être déroulé en marge du monde universitaire. Ce fut loin d'être le cas. Le projet *Livrelorrain*, en particulier, a été mené de bout en bout au sein du CRULH. Mon recrutement à l'Enssib en 2013 comme maître de conférences associée (PAST), puis en 2017 comme maître de conférences s'est imposé, pour moi d'abord, et sans doute aussi aux yeux de mon employeur, comme le cours normal d'une carrière où le terrain, au bout de douze années, a éveillé le goût de la formation et de la recherche sans permettre de les déployer correctement. J'ai toujours enseigné : à l'Université Nancy 2, à l'université de Lausanne où je donnais un enseignement de recherche documentaire dans l'UE méthodologique de la première année de Bachelor des théologiens, à l'université Lyon 2 ; en faire le cœur de mon métier était devenu une perspective enthousiasmante. J'ai toujours pratiqué la recherche, y compris en faisant des pratiques professionnelles inscrites dans des exigences politiques, documentaires et culturelles un objet de recherche ; mieux l'articuler au monde de l'écrit et à la formation devenait indispensable.

L'Enssib m'a procuré, depuis 2013 et outre sa confiance, tout le confort d'une « petite » école d'application associé à un ancrage solide dans une communauté universitaire de réputation internationale, celle de Lyon. J'ai pu développer des méthodes pédagogiques nouvelles, en mêlant enseignement présentiel et à distance, dans le cadre de l'offre de formation continue et des formations initiales dématérialisées que l'école propose (Cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation, DU en sciences de l'information et des bibliothèques co-accrédité avec l'université Senghor en Égypte). La bibliothèque de l'école

⁴⁴ F. Henryot, « Le livre et l'économie du don dans la constitution des bibliothèques ecclésiastiques à l'époque moderne », *Histoire et civilisation du livre*, 2014, t. X, p. 69-92 [vol. 2, art. 2.8].

constitue un « bac à sable » idéal pour tester « en vrai » des outils, des méthodes, des services, avec la complicité de son personnel toujours prompt à participer aux exercices pédagogiques. Les enseignements que j'assure (environ 340 HETD en 2018-2019) se partagent autour de trois pôles : l'histoire du livre et des bibliothèques à l'époque moderne, les savoirs bibliothéconomiques en lien avec les fonds patrimoniaux, enfin la gestion de projet. En Master 2 « Cultures de l'écrit et de l'image » et dans la formation des élèves-conservateurs, cette dernière compétence est inculquée par un exercice grandeur nature, durant lequel des groupes d'élèves et d'étudiants doivent répondre à la commande réelle d'un commanditaire réel. Cette expérience, qui se déroule sur quatre à six mois, leur permet de se confronter à des réalités institutionnelles, hiérarchiques et managériales plus complexes que ce qui est évoqué en cours. Je suis chargée de susciter les projets au sein des bibliothèques françaises de tout statut, de coordonner la formation et de tutorer plusieurs groupes de travail. Ces modules sont certainement les plus stimulants, en terme de partage de connaissances, de pédagogie, et avant tout, parce qu'ils permettent de suivre de très près les évolutions des métiers de l'information et de la documentation, des technologies et de la vie des établissements documentaires. J'ai ainsi suivi de janvier à juin 2019 un groupe d'élèves conservateurs en charge d'un projet de mise à niveau de la salle P (dédiée à l'audiovisuel) à la BnF, pour en faire une vitrine de l'innovation en matière de services aux chercheurs. D'autres projets privilégient plutôt les missions documentaires ou managériales des bibliothèques, voire la gestion des infrastructures et des bâtiments. Les enseignements consacrés à la gestion des fonds patrimoniaux permettent également d'activer des partenariats avec les institutions lyonnaises, pour le plus grand profit des étudiants. En mai 2019, ainsi, les étudiants de première année du Master CEI ont animé un parcours de visite au Musée des Beaux-Arts de Lyon lors de la Nuit des Musées, en mettant en relation les œuvres avec des textes et des livres. Le volume d'enseignement dédié à ce sujet (63 heures) permet de construire un parcours d'initiation et d'approfondissement à destination des étudiants et des élèves autour de la conservation préventive et curative, du signalement, des politiques culturelles, du droit du patrimoine, de l'enrichissement et de la valorisation des collections, en étant attentive aux exigences des tutelles des bibliothèques et des possibilités d'emplois générées par les priorités budgétaires du Ministère de la Culture dans les prochaines années. Des rencontres annuelles avec les collègues qui pilotent des formations dédiées aux métiers des bibliothèques dans les universités françaises permettent aussi d'ajuster la proposition de l'Enssib et de souligner sa spécificité.

Le public que nous formons, nécessairement « choisi », au terme d'une procédure de concours (pour les fonctionnaires) ou de sélection sur dossier (pour les étudiants de master), possède dès son entrée dans l'école des compétences élémentaires qui permettent de pousser tout de suite très loin les questions scientifiques et techniques. Les élèves sont parties prenantes de la vie scientifique de l'école. Un projet de colloque avec une élève conservatrice (DCB28, par ailleurs inscrite en doctorat à Lille) sur les liens entre histoire du livre et histoire de l'art en 2020 va concrétiser ces liens. Dans la logique de formation des *embedded librarians*, les étudiants de master Cultures de l'écrit et de l'image vont organiser l'année prochaine, sous ma direction, une journée d'étude consacrée à l'histoire des dictionnaires de

théologie à l'âge moderne, occasion pour eux d'identifier les spécialistes de la question, d'apprendre à gérer un budget, et de prendre conscience de la logistique d'une manifestation scientifique. Cette journée d'étude prendra place dans le déploiement d'un séminaire mensuel consacré à « L'histoire des dictionnaires : du produit éditorial aux usages (XVI^e-XXI^e siècles) », que j'organise depuis février 2019 dans le cadre du Centre Gabriel Naudé (EA 7286). Ce séminaire mobilise des historiens modernistes et contemporanéistes, des philosophes, des linguistes. En conjuguant ces approches, et laissant de côté les démarches lexicographiques ou taxinomiques traditionnelles, il cherche à éclaircir les raisons qui ont rendu les dictionnaires indispensables dès le début de l'âge moderne, dans les pratiques érudites comme dans l'outillage professionnel. Il s'interroge sur l'économie générée par ces manuels et sur les usages qu'ils permettent, voire qu'ils imposent. L'aboutissement de ce séminaire, dans un horizon de dix-huit mois, prendra sans doute la forme d'une publication collective. En outre, j'ai le projet d'impliquer les étudiants de ce même master dans l'édition du « Catalogue raisonné d'une grande bibliothèque » (Arsenal, ms. 6279-6299), celle d'Antoine-René de Voyer de Paulmy d'Argenson (1722-1787), secrétaire d'État de Louis XV et surtout grand bibliophile et héritier d'une lignée de bibliophiles. Ce catalogue, en particulier sa première version, a la particularité d'associer aux notices bibliographiques proprement dites des appréciations tour à tour spontanées ou érudites, qui expriment à travers les lignes la façon dont se construit le goût en matière de livres rares à la fin du XVIII^e siècle. Une telle édition permettra aussi de comprendre les ressources du bibliophile, ses classifications, les lieux où il s'approvisionne et les sociabilités collectionnistes, comme les sondages entrepris dans la rubrique « Liturgie » dans le cadre de mon enquête sur les livres d'heures l'ont laissé entrevoir. Ce sera un projet de longue haleine, mais très formateur pour les étudiants.

J'ai encadré, à Nancy puis à Lyon, 17 mémoires, dont 13 mémoires de master et 4 mémoires d'études d'élèves-conservateurs. Au-delà de la distinction entre formations de fonctionnaires et de non-fonctionnaires, les mémoires se répartissent en deux types d'exercice très différents. Les étudiants du Master CEI rendent dès la première année un véritable mémoire de recherche, qu'ils approfondissent en Master 2. Ces deux années leur donnent donc, en plus d'une solide formation en histoire du livre et des compétences métiers indispensables pour la gestion de fonds patrimoniaux, une véritable expérience de recherche. J'ai ainsi encadré un mémoire sur les lectures des moralistes au début du XVII^e siècle (Lucie Humeau, 2014), un autre sur l'histoire éditoriale de l'*Utopie* de Thomas More (Zoé Moulinier, 2018 et 2019), et une série de mémoires sur la place de l'image dans le livre, notamment l'édition enfantine. Les mémoires des étudiants du master « Politique des bibliothèques et de la documentation » et des élèves-conservateurs consistent en une recherche appliquée portant sur une problématique professionnelle d'actualité. Les sujets sont proposés par les enseignants-chercheurs de l'Esssib, mais aussi par des conservateurs en poste et les élèves disposent d'une année, sur leurs dix-huit mois de formation, pour le traiter. Un des derniers mémoires en date que j'ai dirigé, celui de Célia Cabane (archiviste-paléographe, DCB27, 2019) portait sur les compétences requises pour traiter les fonds iconographiques en bibliothèque. Ces deux types de mémoires ne se dirigent pas de la même

manière. Les mémoires de recherche sont souvent le premier travail écrit ambitieux d'étudiants juste sortis de L3, et qui n'ont aucune expérience de la recherche historique. Il faut les amener à expliciter leurs intuitions, à réfléchir à partir de lectures propices, à tracer leur chemin dans les sources à partir d'une méthodologie qu'ils sont rarement capables de construire par eux-mêmes, au moins en M1. À l'inverse, les élèves-conservateurs ont déjà un diplôme (de l'École nationale des Chartes, de Sciences-Po, ou un master dans quelque discipline que ce soit) dans le cadre duquel ils ont déjà rédigé un jour un mémoire, et ont prouvé à l'occasion du concours leur capacité à argumenter. En revanche, l'absence d'expérience en bibliothèque chez bon nombre d'élèves exige de désamorcer beaucoup d'idées naïves.

Ma pratique professionnelle antérieure me donne une distance critique sur les propositions des élèves et des étudiants au cours de leur formation. Elle me permet d'intervenir de manière constructive dans l'appréciation des mémoires d'études des élèves conservateurs, dans le suivi des stages et dans les procédures de Validation des acquis de l'expérience. Elle me permet de superviser, en pleine connaissance des réalités professionnelles, le master 2 « Politique des bibliothèques et de la documentation » et de donner aux étudiants les clefs d'une insertion professionnelle réussie. Cette connaissance des métiers des bibliothèques est largement prolongée aujourd'hui par les partenariats que l'école a institués avec les deux premières bibliothèques françaises, la BnF et la Bibliothèque municipale de Lyon, dans lesquels je suis investie. La BmL, en particulier, est dépositaire depuis 1998 de la bibliothèque jésuite « des Fontaines », c'est-à-dire l'ancienne bibliothèque de la province de France à Chantilly, moins les *jesuitica* que la Compagnie s'est réservés⁴⁵. Cet ensemble documentaire d'exception, comptant environ 500 000 documents anciens et modernes, a fortement renouvelé les thèmes de recherche et les pratiques des chercheurs lyonnais, tandis que la bibliothèque a construit autour de ce dépôt une programmation scientifique très élaborée. Je viens d'intégrer le Conseil scientifique de cette collection et me réjouis des possibilités que cela ouvrira pour mes travaux et pour l'enseignement. Par ailleurs, je suis impliquée depuis 2017 dans le Conseil scientifique de la Bibliothèque humaniste (BH) de Sélestat (Alsace), qui a recueilli dès le XVI^e siècle la bibliothèque de l'humaniste Beatus Rhenanus (1485-1547), ce qui en fait un pôle d'excellence scientifique et patrimonial dans le domaine de l'humanisme rhénan. Au sein de ce Conseil se nouent des collaborations efficaces avec le CESR de Tours, la BnF, le Service du livre et de la lecture au Ministère de la Culture, et différents chercheurs seiziémistes de France et de l'autre rive du Rhin. À l'automne 2020 aura ainsi lieu un colloque consacré aux pédagogies de la Renaissance. Je dirige en outre avec le directeur scientifique des collections de la BH, Laurent Naas, un ouvrage à paraître sur les bibliothèques humanistes du point de vue de leur histoire, de leur muséification et de la médiation de leurs collections. Ces lieux d'échange et d'investigation nouent plus sûrement encore recherche et enseignement.

⁴⁵ Pierre Guinard, « De Chantilly à La Part-Dieu. La collection jésuite des Fontaines, trois ans après », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2002, n° 4, p. 29-35.

La recherche à l'Enssib est également favorisée par l'ensemble des ressources d'une petite structure située dans un bassin académique actif et prestigieux. Je suis élue Conseil scientifique de l'école depuis 2018. Depuis 2014, mes projets sont, selon leur nature, soutenus par le Centre Gabriel Naudé, la Direction de la recherche et la Direction de la Valorisation. Je reviendrai plus loin (chap. 4) sur le cycle collectif que j'ai dirigé pendant deux ans et demi sur « La fabrique du patrimoine écrit ». Un projet de recherche collectif sur l'édition des livres liturgiques de Trente à Vatican I, dirigé par Philippe Martin (Lyon 2) et associant Bernard Dompnier (Clermont Université), Pierre-Antoine Fabre (EHESS), Fabien Guilloux (CNRS), Pierre Moracchini (École franciscaine de Paris), Odon Hurel (EPHE), Éric Suire (Université Bordeaux Montaigne) et Dominique Varry (Enssib), est en train de prendre corps et débouchera sur des sessions d'études dans les fonds des bibliothèques patrimoniales à Lyon et à Paris pour refonder la typologie des livres liturgiques, et sur une publication commune. En outre, l'Institut d'histoire du livre, où je représente l'Enssib avec deux collègues, permet de nouer des liens avec tous ceux qui, à l'université Lyon 2, à l'ENS de Lyon, à l'École nationale des Chartes, à la Bibliothèque municipale de Lyon et au Musée de l'imprimerie, travaillent de près ou de loin sur les questions qui m'intéressent, autour de la patrimonialisation de l'écrit et de l'histoire des bibliothèques.

L'équipe des enseignants-chercheurs, quoique très resserrée, est extrêmement complémentaire et l'articulation de l'histoire et des sciences de l'information est en voie de se consolider avec des projets de publications communes. Parmi toutes les pistes en cours d'exploration, le projet le plus abouti est celui de la revue *Balisages*, consacrée aux sciences de l'information et des bibliothèques, donc nécessairement interdisciplinaire⁴⁶. La revue sera hébergée par le consortium *OpenEdition* et le premier numéro est attendu pour fin 2019 ; deux autres numéros sont en préparation et je dois prendre en charge, d'ici dix-huit mois, un numéro consacré au « roman des collections », c'est-à-dire à l'ensemble des récits et des discours par lesquels se transmet l'histoire des bibliothèques et qui donnent sens aux collections, en posant préalablement l'hypothèse – à vérifier – qu'il n'y a pas de médiation des collections sans narrativisation.

Toutes ces instances sont des lieux de rencontre de nouvelles plumes, de nouvelles approches scientifiques, et permettent de tisser de nouveaux liens. Mes activités au sein du CRULH (Université Nancy 2) m'avaient rapprochée de l'équipe scientifique de la toute nouvelle université de Luxembourg. Je n'ai pas entretenu ces liens ensuite, mais j'ai plus sûrement engagé des projets avec les collègues belges spécialisés en histoire religieuse (Marie-Élisabeth Henneau et Annick Delfosse à Liège, Luc Duerloo à Anvers, Paul Servais à Louvain-la-Neuve). Ces liens ont été entretenus dans le cadre du projet ANR LODOCAT, porté par les universités de Nancy, Turin, Liège, Luxembourg, Arras et Besançon autour du concept de « catholicisme de frontière »⁴⁷. En participant à quatre des dix colloques du projet, j'ai pu identifier des approches privilégiées par d'autres traditions historiographiques, notamment dans le domaine des écrits personnels des réguliers. L'histoire du clergé régulier

⁴⁶ [En ligne] : <https://www.enssib.fr/revue-balisages> (consulté le 24 août 2019).

⁴⁷ [En ligne] : <https://lODOCAT.hypotheses.org/> (consulté le 11 septembre 2019).

s'écrivant en Italie, j'ai eu l'occasion de travailler avec des collègues de la péninsule. J'ai présenté à Naples en octobre 2018 les grandes conclusions d'un travail collectif sur l'histoire du culte marial devant les étudiants et les enseignants d'histoire et d'histoire de l'art de l'Università Federico II. J'ai confronté l'historiographie française des bibliothèques ecclésiastiques avec les approches italiennes à Assise en octobre 2018 également, à l'invitation de Roberto Rusconi. Un projet scientifique autour du livre franciscain est à l'étude avec la Biblioteca Nazionale Centrale di Roma, qui conserve entre autres les fonds de l'ancien couvent de l'Ara Coeli, et devrait déboucher sur une exposition et un colloque international.

Les trois chapitres qui suivent présentent successivement trois axes de recherche que j'ai particulièrement développés depuis quinze ans, dans l'ordre chronologique où ils sont entrés dans mes questionnements. Le premier, autour des bibliothèques et de la lecture chez les réguliers, rend compte de mon travail de doctorat et des pistes explorées en parallèle ou ensuite, autour du monde monastique, de son rôle politique et social et des représentations dont il fait l'objet. Le deuxième présente les premiers éléments d'une enquête encore à mener sur les écritures monastiques dans une perspective d'anthropologie historique. Le troisième expose les rapports entre patrimoine et bibliothèques, à partir, principalement, de la matière rassemblée pour le mémoire inédit présenté dans ce dossier d'habilitation. Le lecteur constatera qu'aucune piste n'est fermée. Chaque chapitre s'achève sur les prolongements que trouveront, à court ou moyen terme, les thèmes que j'ai travaillés, ce bilan ne pouvant être, je l'espère, que provisoire.

2. Bibliothèques et lecture chez les réguliers

Il y a dix ans, une observatrice de la recherche universitaire consacrée aux bibliothèques dans toutes leurs dimensions, sociologiques, littéraires, historiques ou technologiques, pouvait remarquer un engouement neuf pour cet « objet », et tout particulièrement pour l'histoire des collections. « Soutenues majoritairement en histoire, ces thèses couvrent tous les types de bibliothèques, avec cependant une place plus grande accordée aux bibliothèques privées et monastiques, ce qui surprend peu, s'agissant souvent de l'histoire des bibliothèques avant la Révolution française »⁴⁸. Sans doute précisément parce qu'en France l'approche des bibliothèques se fait principalement par l'histoire, faute d'une véritable « science critique des bibliothèques »⁴⁹ à la française, d'autres observateurs, étrangers cette fois⁵⁰, ont pu déplorer que l'objet soit considéré uniquement du point de vue institutionnel et « interne », au détriment d'approches politiques et sociales envisageant la bibliothèque comme lieu et relais de la consommation culturelle et de l'action politique⁵¹. L'historiographie a tracé une frontière définitive entre les bibliothèques du monde régulier, nécessairement fermées sur elles-mêmes et conçues pour un public homogène et donc peu concernées par les problématiques sociales et politiques, et d'autre part celles du monde profane, enregistrant de manière immédiate les soubresauts du savoir, lieux d'élaboration de la pensée collectionniste et espaces d'expression et de réalisation des exigences civiles et politiques autour du livre⁵². Cette dichotomie était déjà formulée au milieu du XVIII^e siècle, sous la plume des Encyclopédistes notamment, prenant note, sans doute, d'un sentiment partagé par beaucoup de leurs contemporains⁵³, malgré quelques tentatives d'ouverture des collections monastiques au public – au corps défendant des moines, il est vrai⁵⁴.

Cette approche n'est pas vraiment convaincante, ne serait-ce que parce que la fermeture supposée des bibliothèques conventuelles – comme lieu et comme réceptacle des idées les plus neuves – connaît justement trop d'exceptions pour que l'on se satisfasse de ce présupposé. Les réguliers viennent du monde, d'où ils importent des pratiques, des savoirs, une relation à l'écrit dont ils ne peuvent totalement se désapproprier. La prolifération de l'imprimé et sa diversification thématique à partir du XVII^e siècle n'ont pas pu raisonnablement s'arrêter au seuil des maisons religieuses, et la surveillance constante de la production et des lectures par l'institution religieuse est symptomatique d'une curiosité

⁴⁸ Yolla Polity, « Les bibliothèques, objets de recherche universitaire », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, vol. 46, n° 1, p. 67.

⁴⁹ *Critical library science* dans les pays anglo-saxons.

⁵⁰ Wayne A. Wiegand, « American Library History Literature, 1947-1997: Theoretical Perspectives ? », *Libraries & Culture*, 2000, vol. 35, n° 1, p. 4-34.

⁵¹ À l'exception notable des travaux de Robert Damien, notamment *Bibliothèque et État. Naissance d'une raison politique dans la France du XVII^e siècle*, Paris, Puf, 1995 ; voir aussi Thomas Boccon-Gibod, Cristina Ion et Éric Mougenot (dir.), *Robert Damien, du lecteur à l'électeur : bibliothèque, démocratie et autorité*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2017.

⁵² Les travaux français les plus récents n'étudient pas des cas français : voir Emmanuelle Chapron, *Ad utilità publica. Politique des bibliothèques et pratiques du livre à Florence au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, 2009 ; Marie Lezowski, *L'abrégé du monde. Une histoire sociale de la bibliothèque ambrosienne, v. 1590-v. 1660*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

⁵³ Jean D'Alembert et Denis Diderot (dir.), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. II, Paris, 1752, p. 228-240.

⁵⁴ Louis Desgraves, « Vers la bibliothèque publique », dans Cl. Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises, II. Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, Paris, Promodis, Ed. du Cercle de la librairie, 1988, p. 391-411.

insatiable du public, laïc ou clérical, à l'égard du livre. Du reste, même les ordres et les réformes les plus soupçonneux à l'égard du livre – on songe aux minimes⁵⁵ par exemple – n'ont pu réellement se passer de livres. Il paraissait donc nécessaire de reprendre le dossier de la lecture conventuelle et de comprendre comment le livre s'impose aux individus et aux communautés, malgré eux ou avec leur complicité, et ce qu'il contribue à créer en termes de pratiques et d'imaginaires culturels. Ce fut l'objet de ma thèse de doctorat, soutenue en septembre 2010⁵⁶.

Les réguliers, un observatoire

Observer les réguliers dans leur pratique et leur imaginaire du livre se justifiait par la nature même de cette population dans la France d'Ancien Régime. Elle n'a, d'abord, rien d'anecdotique même si elle constitue moins de 1% de la population du royaume. Elle conserve une préséance sociale essentielle et reste présente jusqu'à la fin du XVIII^e siècle sur la totalité du territoire français par le biais d'un maillage d'abbayes, de prieurés et de couvents qui n'a oublié aucun espace, en ville comme à la campagne. Elle présente ensuite une grande cohérence canonique, sous le concept de « vœu » qui lie l'individu à un idéal professé par un fondateur puis relu au fil des réformes et des réécritures des constitutions. Elle constitue, ensuite, une véritable société dans la société, avec un cadre juridique propre, ses hiérarchies et ses jeux de pouvoir, une éthique économique fondée sur une théologie des échanges, une capacité à peser sur les paysages, les formes urbaines et l'emprise foncière. Elle trouve enfin dans différents procédés, cérémonies urbaines, publications, prédication, services apostoliques divers, les moyens de se rendre visible et de justifier sa présence au cœur du monde ou à ses marges. Le fort renouvellement du monde régulier dès la fin du XV^e siècle⁵⁷ et plus encore au début du XVII^e siècle, concomitant de l'essor de l'imprimerie dans les petites et moyennes villes, celles-là mêmes où les réguliers venaient alors s'installer autorisait de penser, au moins à titre d'hypothèse, que cette convergence avait pu être féconde et poser autrement la question du livre et de l'écrit dans les maisons religieuses.

L'étude des ordres religieux se justifiait particulièrement en Lorraine, terre de grandes réformes au XVII^e siècle, bénédictine (1604), prémontrée (1620), canoniale (1623), cistercienne (à Châtillon, vers 1610-1620), franciscaine (à Nancy à la fin du XVII^e siècle), et terre d'accueil particulièrement précoce des ordres nouveaux, tels les minimes, les capucins ou les carmes déchaussés. L'invasion conventuelle du début du XVII^e siècle repose sur des réseaux dévots dont les membres se connaissent et gravitent dans l'entourage, proche ou

⁵⁵ Joël Fouilleron, « Tradition et modernité dans le miroir des livres. La bibliothèque des minimes de Béziers à la fin du XVIII^e siècle », dans B. Dompnier, M.-H. Froeschlé-Chopard (dir.), *Les Religieux et leurs livres à l'époque moderne*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2000, p. 87-107 ; Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, « La bibliothèque des minimes de Marseille au XVIII^e siècle. Reflet d'un parcours intellectuel », dans B. Pierre et A. Vauchez (dir.), *Saint François de Paule et les Minimes en France de la fin du XV^e au XVIII^e siècle*, Tours, PUF, 2010, p. 291-311.

⁵⁶ Publiée sous le titre *Livres et lecteurs dans les couvents mendiants (Lorraine, XVI^e-XVIII^e siècles)*, Genève, Droz, 2013.

⁵⁷ Jean-Marie Le Gall, *Les moines au temps des réformes 1480-1560*, Seyssel, Champ Vallon, 2001 ; Grégory Goudot, *Les origines et le monde : réformes des réguliers, pouvoirs et société dans le diocèse de Clermont (XV^e-XVII^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2016.

lointain, de la famille ducal ou de ses cousins les Guise. La concurrence est le nerf du développement des initiatives, dont le succès est amplifié par une sorte d'autopromotion. La guerre de Trente ans met fin à cette période faste, et le clergé lorrain passe sous influence française, visible dans les choix des bénéfices majeurs, dans la promotion des spiritualités béruilienne et salésienne, dans la mise en place du *simultaneum* et d'une offensive reconquête catholique sur les marges orientales de la Lorraine, face aux principautés protestantes. Absente ou disqualifiée, la dynastie traditionnelle ne peut s'opposer à cette évolution. Celle-ci ne semble cependant pas toucher les communautés de fidèles, que le conflit amène à se replier sur eux-mêmes ou sur des espoirs surnaturels que les réguliers entretiennent subtilement. La reconstruction, dès 1670-1680, profite aux établissements réguliers, qui relèvent leurs murs et relancent les missions de l'intérieur et les grands cycles de prédication. L'influence française reste toutefois déterminante. Le jansénisme, venu de France, crée des liens solides entre la Lorraine et Paris. La fin du siècle épargne relativement les réguliers lorrains, dont la démographie ne semble guère défavorable jusqu'à la fermeture des maisons religieuses.

Les dévotions, les liens avec le pouvoir politique et la mise en place de représentations spécifiques dans la société, la manière de vivre l'observance dans le cloître concourent à construire des *ordines*, des corps cléricaux bien distincts, avec des personnalités juridiques et spirituelles très diverses. De toutes les manières de tester les observances, leur identité, ou encore leur « véritable esprit », pour reprendre une formule plébiscitée au XVII^e siècle⁵⁸, le livre constitue à n'en pas douter un indice efficace, du fait de sa polysémie symbolique, matérielle et intellectuelle. À quoi peut bien servir une bibliothèque quand on a fait vœu d'obéissance, de continence (y compris intellectuelle) et de pauvreté ? Qu'est-ce que lire dans le cloître ?

Étudier un groupement d'ordres religieux plutôt qu'un ordre seul était un choix méthodologique encouragé par toute une tradition d'études monastiques élargies comme celles qu'avait mené Dominique Dinet vingt ans plus tôt⁵⁹. Ce choix favorisait aussi le comparatisme qui permettrait de mettre en évidence les singularités de chaque ordre religieux et les connivences entre eux. Le choix avait été difficile. Mon doctorat s'est « limité » aux ordres mendiants, franciscains de toutes branches, dominicains, carmes anciens et réformés, augustins et minimes, tandis qu'une série de recherches parallèles m'a procuré les éléments comparatifs indispensables pour mettre à l'épreuve l'hypothèse selon laquelle les mendiants, du fait de leur conception radicale de la pauvreté, ne pouvaient être que de piètres consommateurs de livres. Ce choix, j'ai dû le justifier patiemment auprès d'une foule d'interlocuteurs. Certes, les bénédictins assuraient la réputation intellectuelle de la province ; les prémontrés lorrains avaient donné à l'ordre l'une de ses plus brillantes réformes, celle de l'Antique Rigueur ; les chanoines réguliers s'étaient tardivement imposés comme des enseignants novateurs. À côté de ces athlètes du livre et de l'érudition, capucins ou carmes

⁵⁸ Catherine de Bar, en religion Mechtilde du saint Sacrement, *Le Véritable esprit des religieuses adoratrices perpétuelles du Très-Saint-Sacrement de l'autel*, Paris, E. Couterot, 1683 ; Abbé de Rancé, *La Règle de saint Benoist, nouvellement traduite et expliquée selon son véritable esprit*, Paris, L. Josse et F. Muguet, 1688.

⁵⁹ Dominique Dinet, *Les Réguliers et la vie régionale dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (fin XVI^e-fin XVIII^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, 2 vol.

faisaient piètre figure. J'ai entendu cent fois que je perdais mon temps, qu'ils étaient analphabètes et ânonnaient le bréviaire pour les plus éduqués d'entre eux. Les discussions avec l'éditeur de la version remaniée de ma thèse, Max Engammare pour les Éditions Droz, ont été surréalistes. Se revendiquant de tradition protestante dans nos entretiens, donc soupçonneux à l'égard des moines et plus encore, de la cohorte franciscaine qu'il se représentait dépenaillée et ignare, il a eu de la peine à admettre que son idée du franciscanisme était totalement fausse. Les poncifs, il est vrai, ont la vie dure. À l'occasion de la soumission d'articles tirés de ma thèse, je me suis entendue dire péremptoirement que l'ordre des minimes était un ordre intellectuel et il m'a fallu patiemment démontrer, en marge de l'article proposé, qu'un Marin Mersenne ne pouvait à lui seul tenir à distance toute la tradition anti-intellectuelle fondée sur la personnalité de François de Paule. Je m'obstine à penser, dix ans plus tard, que ce choix était le bon, précisément parce que le lien des mendiants aux livres ne va pas de soi. En outre, cette catégorie de réguliers présente l'intérêt d'un enracinement médiéval qui se traduit, en principe, dans la constitution des bibliothèques, pour les couvents les plus anciens, et même pour les fondations modernes, dans un horizon de références médiéval engendrant un effet de continuité entre le XIII^e et XVIII^e siècle. Ce choix engendrait tout de même quelques difficultés méthodologiques, à commencer par l'hétérogénéité des frontières provinciales, donnant lieu à des circuits d'échanges matériels et immatériels différenciés.

Je mesure toutefois aujourd'hui, à la lumière de l'historiographie récente des bibliothèques modernes, tout le risque qu'impliquait le choix de cet observatoire régulier, tant l'histoire monastique paraissait encore confinée dans des problématiques traditionnelles de l'économique et du social⁶⁰ et des grandes monographies d'abbayes⁶¹, tandis que les propositions formulées par Benoist Pierre⁶² ou Joseph Bergin⁶³ en direction d'une histoire politique du clergé régulier semblaient dénuées de liens avec la question intellectuelle et spirituelle. L'historiographie, en outre, s'était figée autour de quelques acquis qui n'étaient plus questionnés.

Acquis historiographiques

Les études sur les bibliothèques régulières sont loin d'être inexistantes. En Italie, elles s'appuient sur des collections parfois encore en place dans les monastères, ce qui a favorisé une approche bibliothécaire de la question, au fil des rayonnages, des marques d'appartenance et des catalogues successifs⁶⁴. Elles sont également favorisées par l'existence d'une grande

⁶⁰ Par exemple : Geneviève Brunel-Lobrichon *et al.*, *Sainte Claire d'Assise et sa postérité*, Paris, Éditions franciscaines, 1995.

⁶¹ Par exemple : Michel Bur (dir.), *Saint-Thierry. Une abbaye du VI^e au XX^e siècle*, Saint-Thierry, 1979.

⁶² Benoist Pierre, *La bure et le sceptre. La congrégation des Feuillants dans l'affirmation des États et des pouvoirs princiers (vers 1560-vers 1660)*, Paris, PUPS, 2006.

⁶³ Joseph Bergin, *The Jesuits and the Monarchy: Catholic Reform and Political Authority in France (1590-1615)*, Farnham, Ashgate, 2007.

⁶⁴ Par exemple, Fulvia Serpico, Luigi Giacometti (dir.), *Giacomo della Marca tra Monteprandone e Perugia. Lo Studium del Convento del Monte e la cultura dell'Osservanza francescana*. Firenze, Sismel / Edizioni del Galluzzo, 2012.

enquête commanditée par la Congrégation de l'Index sur le contenu des bibliothèques ecclésiastiques au tournant des XVI^e et XVII^e siècles⁶⁵. En Allemagne, l'histoire de ces institutions s'intéresse principalement à la période d'affrontement entre Réformés et catholiques au XVII^e siècle⁶⁶ ou à celle de la mise en cause du monde régulier au temps de Joseph II⁶⁷. En Angleterre, l'histoire des bibliothèques ecclésiastiques est scrutée au prisme des lois discriminatoires puis des persécutions essuyées par les catholiques à partir de 1534, qui condamnent à l'exil ou à la fermeture tous les établissements réguliers. Dans ce contexte, l'historiographie s'est surtout focalisée sur les transferts culturels entre les deux rives de la Manche et de la mer du Nord, et sur la collecte des textes, mémoires, lectures des religieux et des moniales⁶⁸. En somme, ces historiographies prennent appui sur les événements qui mettent en péril les bibliothèques monastiques, plutôt que sur les périodes de fondation et de développement.

Ces études commencent, en France, dans les années 1970, au sein des bibliothèques publiques ou des institutions qui fabriquent leurs cadres, en particulier l'École nationale des Chartes. La thèse que Françoise Bérard soutient en 1979 sur les collections des célestins de Paris au moment de la suppression de l'ordre en 1767 en est un exemple⁶⁹, de même que l'étude que Louis Desgraves consacre à la bibliothèque de La Flèche⁷⁰. Les bibliothèques publiques, en plein ressaisissement patrimonial, réexaminent leurs fonds anciens à la lumière de l'histoire des bibliothèques conventuelles et monastiques dont elles sont les héritières. C'est le cas de la bibliothèque de Troyes, qui tire son origine du don fait en 1651 par le chanoine et théologien Jacques Hennequin aux cordeliers de la ville, sous réserve qu'ils ouvrent ensuite leur bibliothèque au public quelques heures par semaine⁷¹. Le riche bilan qui en est donné dans *l'Histoire des bibliothèques françaises*, conduit par Claude Jolly, lui-même conservateur général des bibliothèques, montre bien que cette histoire est alors principalement aux mains des bibliothécaires. L'essentiel de ces travaux, au moins jusqu'au début des années 2000, explore le contenu des collections à travers une source unique, les inventaires de

⁶⁵ Edoardo Barbieri, Danilo Zardin (dir.), *Libri, biblioteche e cultura nell'Italia del Cinque e Seicento*, Milano, Vita e pensiero, 2002 ; Rosa Marisa Borraccini et Roberto Rusconi (dir.), *Libri, biblioteche e cultura degli ordini regolari nell'Italia moderna attraverso la documentazione della Congregazione dell'Indice*, Città del Vaticano, Biblioteca apostolica Vaticana, 2006 ; Costanzo Cargnoni, « Libri e biblioteche dei cappuccini della Provincia di Siracusa alla fine del secolo XVI », *Collectanea Franciscana*, 2007, vol. 77, p. 63-151 ; Rosa Marisa Borraccini et Sara Così, « Tra prescrizioni e proibizioni: libri e biblioteche dei Mendicanti della Marca d'Ancona sul declinare del Cinquecento » dans *Gli Ordini Mendicanti (secc. XIII-XVI)*, Macerata, Centro di studi storici maceratesi, 2009, p. 69-153.

⁶⁶ Et récemment encore : Ernst Tremp (dir.), *Klosterbibliotheken in der Frühen Neuzeit. Süddeutschland, Österreich, Schweiz. Akten der Tagung de Wolfenbütteler Arbeitskreises für Bibliotheks-, Buch- und Mediengeschichte und der Stiftsbibliothek St. Gallen*, Wiesbaden: Harrassowitz, 2012.

⁶⁷ Harm Klütting, « Klosterbibliotheken im Herzogtum Westfalen am Ende des 18. Jahrhunderts », *Zeitschrift für historische Forschung*, 1980, vol. 7, n° 1, p. 77-111.

⁶⁸ Caroline Bowden, Laurence Lux-Sterritt, Nicky Hallett (dir.), *English Convents in Exile, 1600-1800*, Londres, Pickering & Chatto Publishers, 2012 ; Caroline Bowden, « Building libraries in exile: The English convents and their book collections in the seventeenth century », *British Catholic History*, 2015, vol. 32, n° 3, p. 343-382.

⁶⁹ Françoise Bérard, « La bibliothèque des célestins de Paris d'après le catalogue collectif du P. Daire (Vers 1767-1776) », *École Nationale des Chartes, position des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1979*, Paris, 1979.

⁷⁰ Louis Desgraves, « La bibliothèque du Collège des Jésuites à La Flèche », *Revue française d'histoire du livre*, 1987, p. 187-199.

⁷¹ Marie-Louise Auger, « La bibliothèque des cordeliers de Troyes », *Bulletin de l'Institut de Recherche et d'histoire des textes*, 1969, n° 15, p. 183-250.

livres⁷², et une problématique simple : que nous apprennent les catalogues des bibliothèques sur les lectures et l'horizon culturel de ceux qui les ont constituées ? Cette approche pose l'hypothèse que « la bibliothèque constitue à n'en pas douter une expression particulièrement significative de la vie spirituelle et intellectuelle »⁷³ des communautés cléricales comme, d'ailleurs, des individus dont au même moment, les historiens épluchent les catalogues de ventes et les inventaires après décès, sources majeures pour connaître la composition des collections individuelles de toutes les strates de la société⁷⁴. Par chance, ces catalogues sont nombreux, en particulier ceux produits à la Révolution, favorisant une approche comparative, à une date unique, des collections d'une région ou d'un ordre donné. C'est ce qu'invitait à faire Marie-Hélène Froeschlé-Chopard dans un cycle de séminaires⁷⁵ sur les bibliothèques ecclésiastiques, entre 1995 et 1997, attirant l'attention des chercheurs sur les catalogues révolutionnaires, qui « peuvent porter témoignage sur l'évolution intellectuelle et spirituelle d'une maison religieuse au cours de la période moderne »⁷⁶. Les ouvrages conservés dans ces collections « sont à l'image de la spiritualité vécue dans le couvent depuis les lendemains du concile de Trente jusqu'à la Révolution »⁷⁷.

Cette approche a permis de dresser un tableau assez complet de la composition des bibliothèques régulières dans la France d'Ancien Régime. Elle a mis en évidence, d'abord, la faible ampleur de ces collections, à quelques exceptions près. Elle a constaté, ensuite, le caractère très typé et fortement professionnalisant des collections, en Bourgogne⁷⁸ aussi bien qu'en Provence⁷⁹, en Aquitaine⁸⁰ comme en Alsace⁸¹, en Franche-Comté⁸² comme en Bretagne⁸³. La théologie y est partout dominante, voire exclusive. Le reste de la bibliothèque se partage entre l'histoire (surtout ecclésiastique) et le droit, civil ou canon. Sciences et Lettres sont partout marginalisées. Outre qu'elles soulevaient alors des soupçons d'irrégion, elles ne sont pas directement utiles à la spéculation théologique et à la pastorale. En troisième lieu, tous les historiens s'accordent à décrire les collections comme étant périmées, ou au moins vieilles. Les dates d'édition des livres s'agrègent principalement autour de l'humanisme chrétien (de 1580 à 1640 environ) puis des dernières années du XVII^e siècle ; les

⁷² Dominique Varry, « Les saisies révolutionnaires : une source inexploitée », *Transactions of the VIIIth international congress on the Enlightenment*, Oxford, Voltaire Foundation, 1992, p. 1011-1015.

⁷³ Claude Jolly, « Les collections imprimées de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis sous l'Ancien Régime », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1987, t. 45, p. 163-191, ici p. 165.

⁷⁴ Par exemple : Michel Marion, *Collections et collectionneurs de livres au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1999.

⁷⁵ M.-H. Froeschlé-Chopard (dir.), *Livres et culture du clergé à l'époque moderne*, dossier de la *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 1997, t. 210, n° 83 et Bernard Dompnier et M.-H. Froeschlé-Chopard (dir.), *Les Religieux et leurs livres...*, *op. cit.*

⁷⁶ *Ibid.*, p. 15-16.

⁷⁷ M.-H. Froeschlé-Chopard, « Une bibliothèque de la Contre-Réforme. La bibliothèque des capucins de Toulon au XVIII^e siècle », dans *Chemins d'histoire alpine. Mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos*, Annecy, 1997, p. 153-170, ici p. 153-154.

⁷⁸ D. Dinet, « Les bibliothèques monastiques de Bourgogne et de Champagne au XVIII^e siècle », *Histoire, Économie et Société*, 1983, n° 2, p. 281-302.

⁷⁹ Marie-Madeleine Vire, « Catalogue des livres de la bibliothèque des Capucins de Riez », *Annales de Haute Provence*, 1979, n° 48, p. 70-99 ; M.-H. Froeschlé-Chopard, « Une bibliothèque de la Contre-Réforme... », *op. cit.*

⁸⁰ Philippe Loupès, « A propos des bibliothèques des couvents franciscains de Bordeaux à la fin de l'Ancien Régime », *Revue française d'histoire du livre*, 1986, n° 53, p. 547-555.

⁸¹ Laurent Naas, « Une bibliothèque conventuelle à la fin de l'Ancien Régime : la bibliothèque des capucins de Sélestat à travers son catalogue de 1773 », *Les Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat. Annuaire*, 2007, p. 49-64.

⁸² D. Varry, « La bibliothèque des capucins de Lure en 1790 », dans *Les Religieux et leurs livres...*, *op. cit.* » p. 51-71.

⁸³ Yves Breton, *Les Génovéfains en Haute-Bretagne et en Anjou aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Maulévrier, Ed. Hérault, 2006, p. 531-556.

livres du XVIII^e siècle sont quasiment absents de ces collections. Dominique Varry, pratiquant selon sa propre expression une « autopsie des collections » normandes à la fin du XVIII^e siècle, soit à l’instant même où la Révolution a eu raison d’elles, se penche sur les catalogues dressés en 1790-1791 pour comprendre l’actualité des collections régulières à la fin de l’Ancien Régime. Observant l’abondance de livres très anciens, au contraire des collections nobiliaires des émigrés qu’il étudie parallèlement, il en déduit qu’« au moment des saisies, les bibliothèques conventuelles étaient devenues des fonds morts parfois depuis près d’un demi-siècle » et en fait le symptôme d’un « certain malaise » et d’une perte de dynamisme de la vie régulière⁸⁴. Ce jugement paraît à tout le moins hâtif car il ne tient pas compte de plusieurs réalités culturelles du temps, internes ou externes aux couvents. Les anti-Lumières ont été aussi virulentes dans l’espace public que les Lumières et tout en se déclarant contre la « pensée nouvelle », elles ont conduit à repenser en profondeur la place du catholicisme dans la société, les rapports de pouvoir et la morale⁸⁵. Dans ce contexte, le refus des auteurs les plus modernes est sans doute un choix et non une nostalgie des temps passés. En outre, on ne peut affirmer que les livres périssent : on sait, par exemple, le succès des théologiens et auteurs ascétiques du XVII^e au XIX^e siècle, lorsque la restauration régulière invite à redécouvrir les fondateurs et réformateurs des âges héroïques de la Réforme catholique. Certes, les études menées sur les collections monastiques laissent entrevoir, sur la foi des catalogues, des collections peu utilisées, composées dans les recoins de la bibliothèque de piles branlantes de livres fripés et dépareillés et, de toute évidence, non lus. Là encore, il y a sans doute un effet de source : l’aspect peu engageant de ces monceaux, ainsi décrits dans leur ensemble, permettait aux bibliographes de la Révolution de ne pas les ouvrir dans le détail.

Ainsi décrites, les collections régulières de la fin du XVIII^e siècle paraissent très homogènes. Dans le détail, et à l’échelle d’une centaine de couvents mendiants, nous avons toutefois pu démontrer qu’une typologie des collections ne saurait reposer sur le critère de l’ordre religieux qui les héberge, mais sur d’autres points saillants : la situation en ville ou à la campagne, l’ancienneté de la fondation, la présence ou non d’un *studium*, enfin l’implication pastorale de la maison dans son environnement. Dans cette perspective, étudier les mendiants isolément en tentant d’y trouver quelque particularisme ne mène nulle part. On voit là une des apories des analyses fondées sur les seuls catalogues : elles cherchent généralement à faire entrer les collections observées dans ce que l’on croit savoir de l’identité spirituelle et intellectuelle d’un ordre et des réalités locales (la présence proche de communautés protestantes par exemple) ; et paradoxalement, ces mêmes analyses soulignent *in fine* la ressemblance de toutes ces bibliothèques entre elles. Ainsi, à en croire plusieurs études, les capucins seraient nécessairement des polémistes, alors même que la catégorie bibliographique des controverses, dans les bibliothèques régulières, semble avoir la même composition hors du monde franciscain.

⁸⁴ D. Varry, *Sous la main de la nation. Les bibliothèques de l’Eure confisquées sous la Révolution française*, Ferney, Centre d’études du XVIII^e siècle, 2005, p. 159-164.

⁸⁵ Didier Masseur (dir.), *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes : France, 1715-1815*, Paris, Honoré Champion, 2017, 2 vol. ; Louis Châtellier (dir.), *Religions en transition dans la seconde moitié du dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.

Ce sont ces « résultats sans grandes surprises »⁸⁶ et répétitifs, fastidieux à constituer et difficiles à interpréter, qui ont fini par éloigner les chercheurs des bibliothèques régulières. Sans compter les difficultés épistémologiques rencontrées par celles et ceux qui ont essayé, pour dépasser les catégories bibliographiques universelles, de comprendre les bibliothèques à travers d'autres grilles d'analyse. La recherche de thèmes transversaux à travers plusieurs catalogues, afin de comparer les postures d'adhésion ou de rejet à l'égard de telle ou telle doctrine ou courant intellectuel⁸⁷, suppose de la part de l'historien une attitude de surplomb : lui sait ce qui *pourrait* se trouver dans les bibliothèques et cherche des *vides* et des *pleins* au milieu des rayonnages. Mais peut-on légitimement déduire de ce qui n'est pas, ce qui aurait pu être ? Chercher « les Lumières » dans ces bibliothèques⁸⁸, n'est-ce pas créer une catégorie intellectuelle à laquelle les religieux étaient peut-être étrangers au XVIII^e siècle ? Les religieux n'inventaient-ils pas des itinéraires de lectures vagabonds, voire des détours gigantesques avant de revenir, au fil des textes, vers la pensée du XVIII^e siècle ? N'est-ce pas non plus suggérer une norme de ce que devrait être une bibliothèque à ce moment de l'histoire, en fonction de l'idée que nous nous faisons de ce siècle ? Dans ces études, la bibliothèque est souvent personnifiée, sorte d'agent autonome au sein du cloître, fonctionnant par elle-même : on relève des formules telles que « les bibliothèques s'ouvrent à des livres... », « les bibliothèques se font l'écho... » L'on avoue aussi les impasses dans lesquelles l'historien se retrouve. Un instantané pris en 1790 ou à toute autre date ne révèle rien des temporalités auxquelles la bibliothèque est sujette, et à plus forte raison, une bibliothèque trans-générationnelle constituée au cours de plusieurs siècles. Distinguer la part vivante et la part périmée de chaque collection est impossible à partir d'un catalogue. Et puis, ne commet-on pas finalement une erreur à vouloir observer des lectures (c'est-à-dire un geste et une intention d'appropriation) là où il n'y a qu'une accumulation de livres dont la logique est peut-être différente ? Dominique Dinet, en 1982, conclut son étude sur les bibliothèques bourguignonnes : « Il nous est impossible d'affirmer avec précision quels étaient les titres réellement consultés et qui les regardait »⁸⁹. Quel sens donner à la possession de livres à l'échelle communautaire ? De quoi, finalement, la bibliothèque témoigne-t-elle ? Quel est son statut dans la culture et la vie régulière quotidienne ?

L'honnêteté m'oblige à admettre que ces impasses ne me sont pas apparues d'emblée. Je me suis moi-même essayée à une histoire statistique de quelques bibliothèques lorraines, à partir de catalogues produits à la Révolution ou par les religieux eux-mêmes. J'ai repris dans le détail les relevés chiffrés transmis par les municipalités au Ministère de l'Instruction Publique après la mise sous séquestre des biens ecclésiastiques pour dresser le tableau quantitatif des collections mendiantes françaises en 1791⁹⁰, ce qui a permis, en spatialisant les données, de discuter la notion de « dorsale catholique » qui, même après le projet ANR qui y

⁸⁶ D. Varry, *Sous la main de la nation...*, *op. cit.*, p. 178.

⁸⁷ D. Dinet, « Les ouvrages protestants dans quelques bibliothèques monastiques des XVII^e et XVIII^e siècles », dans *Terres d'Alsace, chemins de l'Europe. Mélanges offerts à Bernard Vogler*, Strasbourg, 2003, p. 155-175.

⁸⁸ M.-H. Froeschlé-Chopard, « Les Lumières dans quelques bibliothèques de maisons religieuses », dans *Mélanges Michel Vovelle. Volume aixois. Sociétés, mentalités, cultures en France (XV^e-XX^e siècles)*, Aix-en-Provence, 1997, p. 219-228.

⁸⁹ D. Dinet, « Les bibliothèques monastiques de Bourgogne et de Champagne... », *op. cit.*, p. 300.

⁹⁰ F. Henryot, « Les bibliothèques des couvents mendiants d'après l'enquête nationale de 1790-1791 », *Histoire & Mesure*, 2013, vol. XXVIII, n° 2, p. 175-204 [vol. 2, art. 2.6].

a été consacré, ne me convainc toujours pas. J'ai tenté l'approche globale de la bibliothèque d'un couvent, celui des minimes de Lunéville au XVIII^e siècle⁹¹, l'approche comparative des fonds de quatre établissements bénédictins sur le critère du jansénisme et de l'antijansénisme⁹², la description de catégories d'ouvrages, telles les Bibles, particulièrement diverses à l'abbaye bénédictine de Saint-Mihiel⁹³ ou les sermonnaires et traités théoriques et pratiques de prédication⁹⁴. Ces collections ayant aussi une histoire, j'ai reconstitué les rythmes temporels, les dynamiques et les périodes de repli de ces collections, afin de dégager à la fois une chronologie fine de ces fonds et l'existence de réseaux d'approvisionnements très variés, à travers l'exemple des minimes lorrains⁹⁵. Après avoir engrangé plus de 25 000 notices bibliographiques dans une base de données, j'ai pris conscience du caractère purement descriptif d'une analyse limitée à la mise en série de données catalographiques par ailleurs sujettes à caution, et exigeant de longs efforts d'identification. Sans renoncer à l'examen du contenu des bibliothèques, il fallait aussi proposer autre chose.

Règles, contraintes, orthodoxie

Il m'est apparu que les catalogues, source commode car aisément mobilisable, dont l'exhaustivité prétendue permet à l'historien de voir d'un seul regard « toute » la culture d'un groupe donné, ne révèlent assurément pas la vie intellectuelle des réguliers. Outils de gestion, pour les réguliers tout au long de l'Ancien Régime comme pour les commissaires bibliographes à partir du printemps 1790, ils ne peuvent dire plus que ce pour quoi ils ont été faits : inventorier des objets et en faciliter le repérage dans une perspective, d'abord, de recouvrement patrimonial (savoir ce que l'on possède), de surveillance ensuite (traquer les livres interdits), et seulement dans un troisième temps, de repérage à l'usage d'éventuels lecteurs. Les statuts et constitutions de l'ensemble du monde régulier sont explicites sur cette fonction étroite du catalogue. Ce registre est l'outil par excellence du bibliothécaire, et non pas du lecteur désireux de consulter un livre, ce qui ne peut se faire, au couvent, qu'avec la plus grande parcimonie. Les statuts des frères mineurs de l'observance l'affirment : « [Le bibliothécaire ne distribuera aucun livre aux Religieux, s'ils n'en ont permission particulière ou générale du Supérieur ; et ceux qu'il distribuera, il les écrira dans un cahier, lequel sera dressé suivant l'ordre des titres qui sont pour chaque classe, donnant à chaque titre trois ou quatre feuillets blancs, dans lesquels il écrira sous son propre titre tant le livre qu'il baille,

⁹¹ F. Henryot, « Les Minimes de Lunéville et leurs livres au XVIII^e siècle », dans C. Guyon (dir.), *Lunéville. De la ville et de son château (XIV^e-XX^e siècles)*, Haroué, Gérard Louis éditeur, 2008, p. 65-86.

⁹² F. Henryot, « Le jansénisme dans les bibliothèques bénédictines de l'espace mosan aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans R. Baustert (dir.), *Le Jansénisme en Europe*, Tübingen, Narr Verlag (Biblio 17), 2010, p. 79-94 [vol. 2, art. 2.1].

⁹³ F. Henryot, « Bibles et lecture de la Bible à l'abbaye de Saint-Mihiel au XVIII^e siècle », dans N. Cazin et Ph. Martin (dir.), *La Congrégation de Saint Vanne et Saint Hydulphe. Autour de la notion de réforme en Lorraine*, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts, 2006, p. 129-148.

⁹⁴ F. Henryot, « Le prédicateur et ses livres. Normes oratoires et sermonnaires dans les couvents mendiants urbains à l'époque moderne (Lorraine, Luxembourg) », dans S. Simiz (dir.) *La parole publique en ville, des réformes à la Révolution*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, 2012, p. 39-60.

⁹⁵ F. Henryot, « Les Minimes de la province de Lorraine et les réseaux du livre aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans B. Pierre et A. Vauchez (dir.), *Saint François de Paule et l'ordre des minimes en France (fin du XV^e-XVIII^e siècles)*, Tours, PUF, 2010, p. 313-327 [vol. 2, art. 2.2.].

que le nom du Religieux qui le reçoit ; et aura pareillement soin d'effacer l'un et l'autre quand on lui rendra le livre »⁹⁶. Le cahier en question étant présenté annuellement aux visiteurs provinciaux, le lecteur se trouve donc placé sous le regard du gardien, du bibliothécaire, du provincial et du visiteur. Du reste, le gardien et le bibliothécaire ne font souvent qu'un, ce qui simplifie la procédure de surveillance et en renforce l'effet. De la sorte, il a à la fois le regard sur les capacités financières du couvent, sur la nature des livres qui entrent et sur les demandes de consultation des lecteurs.

Ainsi recontextualisé, le catalogue peut être revisité à nouveaux frais par l'historien pour y observer d'autres phénomènes. Et d'abord, en se tournant vers la masse, plus importante qu'on ne le pense, des inventaires, listes, index et catalogues produits par les religieux eux-mêmes entre le début du XVII^e et la fin de l'Ancien Régime, certes plus maladroitement conçus que ceux des bibliographes de la Révolution (et encore...) qui avaient reçu des consignes strictes et uniformes pour dresser les catalogues des « livres nationaux », mais beaucoup plus instructifs. On y repère des systèmes classificatoires, des pratiques bibliothéconomiques, des disparitions, des dérangements, des entrées, des prêts, des mouvements microscopiques qui disent quelque chose de la pratique du livre dans le cloître.

Les architectures classificatoires, ainsi, sont éloquentes sur la mise en scène, visuellement perceptible par la communauté, de l'orthodoxie et des hiérarchies entre genres théologiques et littéraires⁹⁷. Selon la tradition médiévale, bien vivante encore dans les textes normatifs, la bibliothèque est au couvent un manifeste d'autorité en ce qu'elle conserve la Révélation. Elle est d'abord faite pour accueillir les Écritures. De fait, et même si ces collections s'ouvrent largement à d'autres savoirs à partir du XVI^e siècle, la Bible continue d'occuper dans les projections classificatoires une place de choix puisqu'elle reste, toujours, la première des catégories bibliographiques dans l'espace de la bibliothèque et dans l'organisation des catalogues. Suivent, dans un ordre quasi invariable, les *Sancti Patres*, les *Theologi* déclinés généralement selon leur spécialité, la scolastique, la morale ou casuistique, la polémique et la mystique. La bibliothèque est ainsi, dans l'imaginaire régulier, un sanctuaire de la vérité, révélée ou spéculée, balisée par les rubriques du plan de classement et leurs intitulés⁹⁸. Le traitement des *libri prohibiti*, rangés dans une armoire séparée et hermétiquement fermée, confirme cette vocation normative de la bibliothèque, non d'ailleurs sans quelques libertés avec la norme romaine : on trouve des *prohibiti* dans les armoires non contrôlées, et à l'inverse des ouvrages non frappés d'interdit dans l'armoire des livres

⁹⁶ *Directoire uniforme, ou Journal commun des officiers inférieurs de chaque convent des religieux Cordeliers réformés des quatre grandes provinces de France, mis en lumière du commun accord des RR. PP. provinciaux desdites provinces, assemblés au grand convent de Paris...*, Paris, J. Piot, 1668.

⁹⁷ Paul Nelles, « L'érudition classique et les bibliothèques de Paris au XVII^e siècle. Étude de catalogue et de classification », *Revue française d'histoire du livre*, 1999, n° 104-105, p. 227-252 ; F. Henryot, « Classement des livres et représentation des savoirs dans les couvents mendiants (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Revue française d'histoire du livre*, 2012, n° 133, p. 49-85 [vol. 2, art. 2.4].

⁹⁸ F. Henryot, « Les bibliothèques ecclésiastiques, fabrique de l'orthodoxie », dans M. Cottret et C. Galland (dir.), *Croire ou ne pas croire*, Paris, Kimé, 2013, p. 213-235 [vol. 2, art. 2.7].

suspects. C'est le signe que la norme fait elle-même l'objet d'interprétations et d'adaptations que la bibliothèque manifeste⁹⁹.

Aussi, relire le catalogue comme l'expression d'une norme, d'un idéal vers lequel la bibliothèque doit tendre éclairé d'un jour nouveau les statistiques qu'on en avait tirées. La question n'est pas de déterminer ce à quoi les religieux avaient accès, mais quelle image de la norme leur était présentée. Peu importe, au fond, qu'il se soit trouvé des lecteurs dans ces bibliothèques ; leur raison d'être est ailleurs. Ce qui devient intéressant alors à observer, ce sont les variations de ces normes, à partir de critères bibliographiques soigneusement choisis. Ainsi, une étude de la place de Duns Scot ou d'Alexandre de Hales, grandes figures de la théologie franciscaine médiévale, dans ces bibliothèques, n'indique pas tant leur mise à disposition aux étudiants ou aux *lectores*, que leur convocation dans la construction d'une norme intellectuelle ainsi signifiée à ces mêmes religieux. De fait, les franciscains se sont particulièrement repliés sur « leurs » théologiens. Au couvent de Nancy, par exemple, foyer de réflexion théologique, l'essentiel de la section de théologie scolastique repose sur les commentaires des travaux du Docteur Subtil. Le cas d'Alexandre de Hales, moins massif, est intéressant car il trace deux lignes de démarcations entre les couvents de la grande famille franciscaine. Capucins et tertiaires réguliers se montrent indifférents au Docteur irréfutable tandis qu'observants et récollets sont fidèles à la participation franciscaine à la pensée scolastique. D'autre part, les bibliothèques associées à des *studia* sont davantage marquées par la théologie de Hales que celles de couvents sans lieu de formation. Croisée avec d'autres sources, notamment les répertoires d'auteurs franciscains publiés à partir des années 1640 et les disputes théologiques qui opposent dominicains et franciscains pour savoir quelle a été l'influence d'Alexandre de Hales sur Thomas d'Aquin¹⁰⁰, le catalogue devient une mise en écriture et en liste ordonnée d'une norme livresque. C'est tout aussi vrai hors du monde mendiant, au sein d'ordres beaucoup moins complexés à l'égard du livre que ne pouvaient l'être des franciscains ou des minimes. L'abbaye des chanoines réguliers de Domèvre, en Lorraine, devenue en 1740 le siège du généralat de la Congrégation de Notre-Sauveur, m'avait paru un terrain idéal pour vérifier cette hypothèse. Comme on peut s'y attendre si l'on considère la bibliothèque comme un lieu normatif, le catalogue recensant plus de 7 600 volumes reflète clairement la tournure pédagogique et pastorale qu'a prise la Congrégation. Mais d'autres inventaires documentant la lecture personnelle des chanoines indiquent qu'en définitive chaque religieux invente des parcours de lecture indépendants de l'offre de la bibliothèque. Celle-ci n'a donc qu'une fonction prescriptive, et se veut le portrait sublimé de ce que doit savoir, au siècle des Lumières, un nouveau modèle de chanoine savant¹⁰¹.

Un autre aveu des catalogues est celui des modes d'entrée des livres, qui font la part belle aux dons. Si les registres de comptes sont discrets sur les achats de livres et les testaments de bienfaiteurs des couvents, souvent difficiles d'accès dans la masse de

⁹⁹ F. Henryot, « L'Enfer dans le cloître. Lectures interdites dans les maisons religieuses de Lorraine aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales de l'Est*, 2007, n° 1, p. 141-163.

¹⁰⁰ F. Henryot, « Indifférence ou polémique ? Alexandre de Hales à l'époque moderne », dans C. Angotti, S. Delmas, D. Poirel (dir.), *Autour d'Alexandre de Hales. Circa Alexandrum Halensem*, Turnhout, Brepols, à paraître.

¹⁰¹ F. Henryot, « Livres, pouvoirs et savoirs à Domèvre au XVIII^e siècle », dans C. Andriot et C. Guyon (dir.), *Autour du millénaire de l'abbaye de Saint-Sauveur*, Nancy, Association d'historiens de l'Est, 2010, p. 383-404.

l'information notariale, les catalogues mentionnent les apports en livres venus de l'extérieur. De la sorte, la bibliothèque manifeste l'existence de liens profanes et réguliers tissés autour du cloître et inscrit visiblement toute la communauté régulière, par le jeu des reliures personnalisées des donateurs, des ex-dono et d'autres marques singulières, au cœur de son environnement social. Elle cartographie les cercles dévots, politiques et amicaux dans lesquels prend place la communauté¹⁰². Des prières spéciales annuelles sont prévues pour les donateurs de livres, comme l'atteste le nécrologe des cordeliers de Nancy : les bienfaiteurs qui ont contribué à augmenter la bibliothèque sont honorés chaque 28 novembre¹⁰³. Elle dit, finalement, et de manière non contradictoire avec l'édition d'une norme, ce que les bienfaiteurs attendent du monastère qu'ils ont fondé ou encouragé à ses débuts. Le catalogue, surtout quand il isole les dons au lieu de les fondre dans un principe documentaire général, est ainsi la chronique de l'enrichissement des collections, et de la capacité du monastère à attirer les libéralités.

La question des usages

Ce déplacement de regard sur le catalogue renvoie finalement l'historien à la question délicate des usages du livre. Si l'histoire des bibliothèques, depuis trente ans, encourage à repeupler les institutions de lecture et à redécouvrir les lecteurs¹⁰⁴, la démarche menée pour les couvents mendiants ne mène pas à grand-chose, tant les sources manquent pour cerner les emprunts au quotidien, les manières d'occuper l'espace et le mobilier de la bibliothèque, les échanges savants ou au contraire le silence absolu dont elle a été emplie. Aussi, la question a-t-elle été évacuée purement et simplement. Un détour par les textes hagiographiques, qu'ils relatent la vie de frères ou de sœurs, met pourtant au jour un fait troublant : la bibliothèque en est absente, mais la lecture et le livre y sont omniprésents. C'est donc que la lecture se joue en dehors de la bibliothèque et que cette dernière n'est pas d'abord pensée pour lire, ce qui confirme, en passant, l'hypothèse d'une vocation principalement normative de ces institutions conventuelles. Pour approcher les pratiques de lecture des franciscains, il faut donc étendre le périmètre des sources à d'autres documents : iconographie, documents du for privé, archéologie des livres, correspondances, chroniques locales, traités spirituels¹⁰⁵ par exemple. Je prendrai trois exemples des possibilités ouvertes par ces sources.

En premier lieu, les ordres religieux ont produit un nombre considérable de traités didactiques sur l'*ars legendi* en vue de développer une pratique uniforme de la *lectio spiritualis*. Les manuels pour les novices, pour la vie quotidienne, pour la retraite annuelle, pour les différents officiers du monastère, pour les supérieurs aussi, recèlent tous des pages

¹⁰² F. Henryot, « Le livre et l'économie du don dans la constitution des bibliothèques ecclésiastiques à l'époque moderne », *Histoire et civilisation du livre*, 2014, t. X, p. 69-92 [vol. 2, art. 2.8].

¹⁰³ P. Moracchini (éd.), « Le nécrologe des Cordeliers de Nancy, B. N. n. acq. Lat. 3008 », *Archivum Franciscanum historicum*, 1991, t. 84, p. 175.

¹⁰⁴ Roger Chartier (dir.), *Histoires de la lecture : un bilan des recherches*, Paris, IMEC, 1995.

¹⁰⁵ C'est la démarche, par exemple, de B. Dompnier, « Entre possession collective et usage individuel. Le livre chez les capucins français des XVII^e et XVIII^e siècles », dans *Les Religieux et leurs livres...*, *op. cit.*, p. 213-233.

sur la pratique de la lecture¹⁰⁶. Cette lecture n'est pas seulement une compétence de déchiffrement des textes, en principe acquise avant l'entrée au couvent : il n'est plus possible, à partir du XVII^e siècle, d'être à la fois religieux ou religieuse et analphabète. La *lectio spiritualis*, qui est tout à la fois lecture, ritualisation de la mise en présence de Dieu par le texte, examen de conscience, méditation et action de grâce, exige un patient apprentissage. Les traités de la vie régulière en conviennent, qui énumèrent les difficultés de celle ou celui qui débute dans l'exercice. La place de la lecture comme expérience dans les traités pour les novices ou les maîtres des novices, comparée chez les mendiants¹⁰⁷ et les bénédictins¹⁰⁸ rend bien compte du statut particulier de la lecture dans le cloître, l'impétrant retournant en quelque sorte à l'école pour apprendre ces modalités et désapprendre celles qui nuisent à la rencontre avec Dieu.

L'hagiographie, ensuite, est riche d'informations, surtout si on la considère au sens large, c'est-à-dire à la fois les vies des saints au sens strict et les biographies de personnages exemplaires non encore canonisés. Ces récits constituent une sorte de réplique des textes normatifs réguliers, qu'ils mettent en narration et en actes. En tendant des modèles et des miroirs à leurs lecteurs, les récits de vies de saints nourrissent, et en même temps se nourrissent de, la norme¹⁰⁹. Ils sont marqués par la combinaison d'un nombre limité de motifs littéraires (la vocation, la conversion, l'humilité, la mortification du corps, l'agonie sainte par exemple) dont la présence se révèle stable dans le temps, mais au prix d'une recomposition perpétuelle en vue d'épouser les évolutions spirituelles et ascétiques de l'époque à laquelle ils sont composés et mis en circulation, pour mieux s'adapter au lectorat. Les motifs relatifs aux usages et à la symbolique du livre dans le cloître sont extrêmement nombreux et variés. On le voit particulièrement chez les mendiants, supposés non lecteurs, ou si peu. Le livre y cristallise nombre de problématiques d'observance, en tenant tour à tour le rôle de révélateur de la vie claustrale dans l'enfance du saint, d'instrument de régulation, de manifeste de l'attachement du religieux à ses vœux – nombre de religieux presque aveugles continuant tant bien que mal de lire leur bréviaire – de support de ritualisation. Enfin, la lecture provoque des états spirituels avancés : ce qui est lu est véritablement vécu par les plus mystiques de ces lecteurs, qui finissent par se passer de livres. Ces textes offrent de multiples modèles aux religieux soucieux d'exemplarité. Ils contribuent aussi à uniformiser les pratiques du livre tant ces récits, passé le milieu du XVII^e siècle, gommant les particularités de parcours atypiques. Au sein du Carmel réformé, ainsi, l'expérience thérésienne de la lecture, si riche et complexe, et progressivement appauvrie dans les vies de Thérèse d'Avila pour contraindre les lecteurs de ces hagiographies, et en premier lieu les carmes et carmélites, dans des voies de lecture

¹⁰⁶ Voir par exemple, dans le cas des franciscains : Benedikt Mertens, *Solitudo seraphica: Studien zur Geschichte der Exerzitien im Franziskanerorden der Frühzeit : ca. 1600-1750*, Kevelaer, Ed. T - Coelde, 2008.

¹⁰⁷ F. Henryot, *Livres et lecteurs...*, op. cit., p. 249-253.

¹⁰⁸ F. Henryot, « L'enseignement de et par la lecture dans les noviciats de la Congrégation bénédictine de Saint-Vanne aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans I. Parmentier (dir.), *Livre, éducation et religion dans l'espace franco-belge, XV^e-XIX^e siècles*, Namur, Presses Universitaires de Namur, 2009, p. 87-98.

¹⁰⁹ Éric Suire, *La sainteté française de la Réforme catholique, XVI^e-XVIII^e siècles : d'après les textes hagiographiques et les procès de canonisation*, Bordeaux, PUB, 2001.

standardisées, et aussi moins risquées¹¹⁰. D'une manière plus dramatique encore, l'imaginaire de la lecture construit dans les textes hagiographiques produits par la réforme de la Stricte Observance de Rancé à La Trappe, connaît une semblable évolution. Rancé est un modèle ambigu : sa correspondance le désigne comme un lecteur extensif mais ses hagiographes le dépeignent renonçant au livre comme il a renoncé au monde. Les vies édifiantes de ses compagnons de réforme et des premières recrues de La Trappe évacuent cette dualité en proposant au contraire, à partir des héros dont elles retracent la biographie et les vertus, les principaux traits d'une lecture monastique universelle¹¹¹.

L'hagiographie dit aussi, et non sans paradoxe vu cette intention d'exemplarité, des pratiques transgressives, justifiées tant bien que mal par une théologie de la lecture et de la connaissance du divin tout à fait originale. On le voit avec la bibliomancie, signalée dans les premières vies de François d'Assise et maintenue, malgré les soupçons qui pèsent sur cette pratique jugée superstitieuse, non seulement dans les vies modernes de François, mais aussi dans nombre de vies de ses fils au XVII^e siècle, moyennant quelques adaptations. À trois reprises en effet, François aurait sollicité au hasard les Évangiles pour prendre connaissance de son changement de vie, puis de l'infusion de la Passion du Christ dans son corps, enfin de son agonie imminente. On retrouve des répliques de ces épisodes dans la vie d'Ange de Joyeuse, par exemple, capucin du XVII^e siècle. Le livre, chargé d'un pouvoir oraculaire, se met véritablement à « parler », au sens figuré d'abord en ce qu'il délivre un message censé guider les choix et les actions des individus, mais aussi au sens propre, lorsque le personnage dit avoir entendu une voix intérieure se lever au moment de l'ouverture hasardeuse du livre. Support de la Révélation, le livre est ainsi le truchement de la communication divine¹¹².

Les vestiges des bibliothèques franciscaines, aujourd'hui mêlés dans les fonds anciens des bibliothèques publiques et diocésaines, montrent plus prosaïquement comment s'établit l'attachement du religieux à son livre, en dépit de toutes les limitations sur l'appropriation des livres. En l'absence d'inventaires de cellules comme on en connaît pour l'ordre de Prémontré, révélateurs d'usages parfois inattendus de la bibliothèque commune¹¹³, il faut trouver d'autres moyens de cerner les livres véritablement lus par les religieux mendiants. L'examen attentif des mentions portées sur les pages de titre permet de reconstituer non seulement les collections dispersées à la Révolution¹¹⁴, mais aussi de petites bibliothèques personnelles dans les cellules. Un mandat d'expertise des fonds patrimoniaux des bibliothèques municipales lorraines non classées dans le cadre du projet *Livres et hommes du livre en Lorraine* m'a permis d'examiner à mon aise près de 20 000 volumes dans les bibliothèques de Dieuze, Mirecourt, Rambervillers, Étain, Saint-Mihiel, Commercy, Neufchâteau en particulier. J'ai

¹¹⁰ F. Henryot, « Carmes et carmélites déchaussés face au livre au XVII^e siècle », dans J.-B. Lecuit (dir.), *Le défi de l'intériorité. Le Carmel réformé en France, 1611-2011*, Paris, Desclée de Brouwer, 2012, p. 123-152 [vol. 2, art. 2.5].

¹¹¹ F. Henryot, « La lecture à La Trappe (1660-1720) : théories et représentations », *Dix-septième siècle*, 2016, n° 3, p. 509-532 [vol. 2, art. 2.10].

¹¹² F. Henryot, « Quand Dieu parle dans le livre : pratiques de la bibliomancie chrétienne », *Communication et Langages*, 2017, n° 193, p. 3-23 [vol. 2, art. 2.11].

¹¹³ F. Henryot, « Bibliothèques collectives et lectures individuelles dans les abbayes prémontrées au XVIII^e siècle », *Revue Mabillon*, 2011, t. 22, p. 255-279 [vol. 2, art. 2.3].

¹¹⁴ Bernard Cousin, « Une bibliothèque de couvent à l'époque moderne : les livres des Franciscains de Sospel », *Annales du Midi*, 1971, t. 83, p. 173-189 ; Damien Blanchard, « Une archéologie du livre. Les marques manuscrites comme source de l'histoire des bibliothèques bénédictines sous l'Ancien Régime », dans *Les Religieux et leurs livres...*, op. cit., p. 195-212.

constitué un échantillon de marques d'appartenances hétéroclites mais dont la somme m'a permis de poser quelques éléments de l'appropriation du livre chez les religieux mendiants. Les supérieurs ont lutté pendant deux siècles non pas contre la lecture, mais contre la possession de livres. Mais au même moment, bravant l'interdit de se procurer des livres par soi-même, on voit de plus en plus de religieux s'adresser à titre personnel aux libraires ou à leurs proches pour se constituer des bibliothèques personnelles, qui à leur décès rejoignent la bibliothèque commune. Les mentions manuscrites sur les pages de titre des livres se font l'aveu de ces circulations d'abord transgressives, puis normalisées par l'entrée dans la bibliothèque commune. Celle-ci devient alors la somme des curiosités individuelles des frères, après avoir été le lieu de l'édification d'une norme théologique et spirituelle, changeant par là de nature à partir du milieu du XVIII^e siècle, sans pour autant être davantage des lieux de lecture.

Cette appropriation est matérialisée par une mention manuscrite, au nom du religieux (à l'usage de frère...). Il est par ailleurs interdit aux religieux d'annoter livres prêtés ou concédés et d'y porter eux-mêmes leur nom. En revanche, il leur est recommandé de lire « plume à la main » et de constituer des cahiers manuscrits recueillant extraits et citations tirés de leurs lectures, qu'elles soient spirituelles ou faites en vue de la prédication. Cette pratique est attestée par les vies édifiantes, encore une fois, par les textes normatifs et, quand la chance sert l'historien, par ces cahiers manuscrits eux-mêmes¹¹⁵, d'où l'on peut tirer un éventail de lectures plus ou moins bien digérées : opuscules spirituels de saint Bernard et de saint Bonaventure, des *moralia* de saint Grégoire, ouvrages de dévotion des grands auteurs de la Réforme catholique, François de Sales, Alfonso Rodriguez, François Arias, Alexis de Salo par exemple, tous auteurs du début du XVII^e siècle. Ces éléments confirment l'exceptionnelle durée de vie de ces auteurs spirituels, certes présents dans toutes les bibliothèques conventuelles, mais surtout encore lus plus d'un siècle après avoir été publiés. Voilà qui nous ramène, *in extremis*, à la bibliothèque, par une voie détournée, celle de la cellule où ce travail de collecte et de copie a été réalisé.

Ce déplacement des sources permet alors de refaire des couvents des lieux de lecture, mais pas la lecture qu'on espérait : une lecture quotidienne, banale, inscrite en permanence dans le temps et l'espace conventuels, irrigant l'imaginaire et les représentations internes du monde régulier et qui ne dissocie pas, ou seulement sur ses marges, les hommes et les femmes, les mendiants et les autres.

Ces données, renforcées par l'approche délibérément comparative que j'ai privilégiée et par l'élargissement géographique des sources que j'ai mené après la thèse, convergent vers un modèle de bibliothèque plus complexe qu'on ne l'avait cru de prime abord. La bibliothèque n'est pas tenue de donner à lire, mais plutôt de donner à méditer, par sa seule existence au cœur du couvent, une norme théologique affirmée par bien d'autres moyens (les leçons du noviciat, les études conventuelles, l'hagiographie etc.). Et même quand des religieux décomplexés à l'égard de la sainte pauvreté enjambent les normes et les contraintes

¹¹⁵ F. Henryot, *Livres et lecteurs...*, *op. cit.*, p. 287-290 et aussi « Les manuscrits théologiques d'Ancien Régime : vestiges, production, typologie », *Revue d'histoire des textes*, 2016, t. XI, p. 367-397 [vol. 2, art. 3.6].

pour former leurs propres bibliothèques, celles des couvents ne deviennent pas davantage des lieux de lecture, mais des conservatoires de la mémoire des centres d'intérêt de religieux défunts. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher le religieux lecteur : dans la cellule, sous les arcades du cloître, au chœur, au réfectoire par exemple. Pour autant, les religieux n'ont sans doute pas vécu cet écart entre bibliothèque et lecture comme une contradiction, tant les textes lus au quotidien montrent l'assimilation, consciente ou non, des normes théologiques et spirituelles imposées dans la bibliothèque.

Mon jury de thèse m'avait reproché d'avoir écarté un peu rapidement les branches féminines des ordres mendiants : carmélites, clarisses, sœurs grises, annonciades rouges, dominicaines. J'admets bien volontiers aujourd'hui qu'il avait raison. Ainsi révisée, la question de la lecture au couvent concerne effectivement la part féminine du monde monastique et les sources hagiographiques, en particulier, confirment la nécessité de ne pas séparer hommes et femmes dans cette approche. Le cas des clarisses lorraines montre effectivement que la construction d'une norme de lecture, d'une ritualisation de l'acte de lire, la mobilisation du livre dans les moments spectaculaires ou intimes de la vie conventuelle, la mise en place de petites bibliothèques dans les couvents féminins sont autant de procédures où franciscains et clarisses élaborent une relation hiérarchique sans cesse renégociée¹¹⁶. Un peu plus tard, j'ai mis en chantier, avec la complicité de Philippe Martin, une enquête sur la lecture féminine en milieu conventuel, élargie à tout l'espace européen. Avec des collègues italiens, anglais et belges, nous avons pu réévaluer les pratiques et l'imaginaire de la lecture chez les moniales en Europe entre les deux « Thérèse », d'Avila et de Lisieux, à rebours des poncifs faisant de la religieuse une ignorante un peu niaise ou franchement perverse¹¹⁷. La figure de la religieuse lectrice s'insère dans une chronologie renouvelée, où au temps de l'émergence d'une véritable théologie de la lecture spirituelle, propre à favoriser les états mystiques avancés, suit une période de rationalisation de la lecture, balisée par des textes au-dessus de tout soupçon et par la surveillance de l'abbesse. De véritables communautés de lectrices émergent, capables d'instrumentaliser le livre en vue des relectures des observances.

Ainsi mûrie, passée par les détours d'une problématique plusieurs fois reformulée au fur et à mesure que les enjeux d'un tel sujet m'apparaissaient, ma thèse invitait à deux prolongements : explorer plus avant le monde régulier dans sa spécificité, qui innerve aussi son rapport au livre et à l'écrit d'une part ; et comprendre les liens entre lecture et écriture d'autre part. Ce second segment fera l'objet du chapitre suivant. Je me contenterai ici de revenir sur le premier.

¹¹⁶ F. Henryot, « Livre et observance chez les clarisses urbanistes de Lorraine à l'époque moderne », *Archivum franciscanum historicum*, 2010, vol. 103, p. 471-491. Voir aussi Pierre Moracchini, « Les livres de l'Ave Maria de Paris », *Mémoires de Paris et d'Île-de-France*, 1997, t. 48, p. 353-366 ; Carmela Compare, « Biblioteche monastiche femminili aquilane alla fine del xvi secolo », *Rivista della Società della Chiesa in Italia*, 2000, t. LIV, p. 469-516 ; *id.*, « I libri delle clarisse osservanti nella Provincia seraphica S. Francisci di fine '500 », *Franciscana*, 2002, t. IV, p. 169-372.

¹¹⁷ F. Henryot et Ph. Martin (dir.), *Les femmes dans le cloître et la lecture (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 2017.

Le monachisme moderne : pastorale, représentations et sociétés

Pour bien cerner les liens entre le concept d'*ordo* et la culture livresque, il fallait d'abord approfondir ce qui discrimine un ordre d'un autre, et repérer les lignes de force communes des *ordines*, ces corps régis par des règles propres et une structure hiérarchique dépassant largement les limites de la Lorraine ou de la France. Chaque *ordo* possède un mode de vie commun qui le différencie des autres, une éthique (la charité, l'éducation, la prière liturgique...), composant ainsi « un ensemble clos au périmètre bien défini, à l'image du *monasterium* »¹¹⁸. Il m'apparaît aujourd'hui que différents critères concourent à l'affirmation de physionomies monastiques bien distinctes, mais pour être tout à fait honnête, ces critères se dégagent d'une relecture des travaux menés depuis plus de quinze ans, et elles enchevêtrent des pistes explorées dès le commencement du doctorat et d'autres plus tardivement aperçues. Je n'avais certainement pas, au moment de choisir un sujet de thèse, une vision aussi claire des lignes de force qu'offrait une étude fondée sur le clergé régulier.

Je me suis penchée sur la diffusion des dévotions franciscaines par le biais de la prédication et de la mise en circulation de livres valorisant une certaine forme de piété affective et sensible¹¹⁹, confirmant les échanges entre le monde et le cloître dans le domaine des dévotions. J'ai consacré deux enquêtes à la fonction de la quête chez ces mêmes franciscains, en la retenant comme critère d'observance¹²⁰, ou comme moyen de faire circuler dans la société des objets de dévotion¹²¹, à un moment où médiévistes et modernistes redécouvraient cette réalité économique et alimentaire de la vie mendicante¹²², si radicalement différente de la gestion foncière privilégiée par les bénédictins, les cisterciens ou les chartreux, ces derniers pour des raisons autant économiques que symboliques, l'espace délimitant aussi le Désert¹²³. Point de désert chez les mendiants, au contraire : il s'agit de se frotter aux populations pour échanger subsistance et services apostoliques. Puisque la quête se déploie dans un espace parfois étendu, et fait l'objet de négociations entre couvents proches pour éviter les concurrences, j'ai examiné les grandes étapes de la construction des espaces réguliers de nature politique et ecclésiastique (les provinces) pour comprendre les soutiens dont les religieux bénéficiaient dans le monde, et comprendre la place qui leur était assignée dans la société d'Ancien Régime, notamment dans le cas de changements de régime politique. Les capucins lorrains furent ainsi séparés des religieux champenois – donc français – par le

¹¹⁸ Dominique Donadieu-Rigaut, *Penser en images les ordres religieux (XII^e-XV^e siècles)*, Paris, Arguments, 2005, p. 5.

¹¹⁹ F. Henryot, « Les franciscains lorrains et la dévotion à l'Enfant-Jésus aux XVI^e et XVII^e siècles », dans F. Meyer et L. Viallet (dir.), *Silence du cloître, exemples de saints*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2011, p. 379-394.

¹²⁰ F. Henryot, « Les franciscains et la quête aux XVII^e et XVIII^e siècles : théories et pratiques d'une économie de l'Évangile », dans F. Ammannati (dir.) *Religione e istituzioni religiose nell'economia europea. 1000-1800*, Firenze, Firenze University Press, 2012, p. 293-305 [vol. 2, art. 1.3].

¹²¹ F. Henryot, « La quête dans l'économie franciscaine au XVIII^e siècle : des échanges spirituels et matériels. L'exemple lorrain », dans A. Burkardt (dir.), *L'économie des dévotions. Commerce, croyances et objets de piété à l'époque moderne*, Rennes, PUR, 2016, p. 235-253 [vol. 2, art. 1.7].

¹²² Paul Bertrand et Ludovic Viallet, « La quête mendicante : espace, pastorale, réseaux », dans J.-L. Fray et C. Pérol (dir.), *L'historien en quête d'espaces*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2004, p. 347-369 ; Grégory Goudot, « La quête franciscaine en question (1600-1670) », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 2011, vol. 97, no 1, p. 57-79 ; Ludovic Viallet, « Pratiques de la quête chez les religieux mendiants (Moyen Âge-Époque moderne) », *Revue Mabillon*, 2012, vol. 23, p. 263-271.

¹²³ Émilie-Anne Pépy, *Le territoire de la Grande Chartreuse, XVI^e-XVIII^e siècle : montagne sacrée, montagne profane*, Grenoble, PUG, 2011.

roi de France craignant une trop grande fidélité du clergé aux ducs affaiblis à la fin du XVII^e siècle¹²⁴. Ces mêmes espaces font l'objet de projections, de l'ordre des représentations, qui concourent à l'imaginaire régulier de l'Ancien Régime, ainsi que j'ai pu le vérifier en examinant comment, autour de la chartreuse de Bosserville près de Nancy, le paysage avait été instrumentalisé à des fins changeantes pour imposer des imaginaires cartusiens successifs¹²⁵.

Les espaces sont aussi délimités par les pouvoirs qui revendiquent de s'exercer sur eux. Les réguliers sont pris dans les initiatives croisées de ces pouvoirs et doivent composer avec elles, en y prêtant leur concours le plus souvent, pour construire leur légitimité dans ces espaces. À l'échelle d'une grande ville française de l'âge moderne – Lyon –, ces dynamiques de pouvoir sont visibles autour de la mémoire, sinon de la relique disparue en 1562, de saint Bonaventure. Princes, élites urbaines, pouvoirs civiques et confréries empruntent aux cordeliers de la ville « leur » corps saint, celui du franciscain prélat décédé par hasard dans la ville lors du concile de 1274, pour l'instrumentaliser dans toute une série de discours célébrant la royauté, l'identité urbaine et ses institutions, enfin une identité diocésaine en cours de rénovation au XVIII^e siècle. Tardivement, dans les dernières années du XVII^e siècle, les frères mineurs se réapproprient fermement leur saint pour recomposer un discours hagiographique, dévotionnel et cérémoniel insistant sur son appartenance à l'ordre. Tout au long de trois siècles d'allers et retours entre la communauté franciscaine et différents pôles d'autorité, apparaissent les accommodations nécessaires, sociales autant que politiques, entre réguliers et pouvoirs locaux pour entretenir, autour d'une dévotion unique, des attachements concurrents¹²⁶.

La pastorale, activité sur laquelle les réguliers ont été « évalués » au temps des fondations conventuelles comme à des fins plus politiques, au temps de la Commission des Réguliers, était aussi un champ à investir pour comprendre la nature des liens entre clergé et fidèles, au-delà de la prédication et de l'administration des sacrements. L'apostolat charitable des lazaristes français dans la Lorraine dévastée par la Guerre de Trente ans a contribué à transformer l'image de l'occupant français en faisant de Vincent de Paul le héros de la charité malgré son appartenance à la nation ennemie¹²⁷. À une échelle plus étroite, et en des temps pacifiés, l'exercice de la pharmacie par les jésuites de Pont-à-Mousson a permis à ceux-ci de consolider les liens avec des familles qui leur avaient confié l'éducation de leurs fils, ainsi qu'avec toute la population du quartier où était implanté le collège, tout en rapportant de substantiels revenus aux Pères¹²⁸.

¹²⁴ F. Henryot, « La province des capucins de Lorraine et Champagne au XVII^e siècle, de la formation à l'éclatement », dans F. Roth et M. Bur (dir.), *Lorraine et Champagne du Moyen Âge à nos jours*, Nancy, Association d'Historiens de l'Est, 2009, p. 317-336.

¹²⁵ F. Henryot, « La chartreuse de Bosserville et son environnement : un paysage cartusien ? », dans S. Brunet et Ph. Martin (dir.), *Paysage et religion. Perceptions et créations chrétiennes*, Paris, Ed. du CTHS, 2015, p. 171-187.

¹²⁶ F. Henryot, « Les Lyonnais et saint Bonaventure (fin XV^e-XVIII^e siècles) », *Revue historique*, 2017, n°682, p. 267-296 [vol. 2, art. 1.10].

¹²⁷ F. Henryot, « Guerre et charité : l'action de Vincent de Paul en Lorraine (1637-1649) », dans B. Forclaz et Ph. Martin (dir.), *Religion et piété au défi de la guerre de Trente ans*, Rennes, PUR, 2015, p. 141-156 [vol. 2, art. 1.6].

¹²⁸ F. Henryot, « Savoirs et savoir-faire pharmaceutiques au collège des jésuites de Pont-à-Mousson au XVIII^e siècle », *Annales de l'Est*, 2011, n° 1, p. 69-93 [avec Anne-Hélène Henryot ; vol. 2, art. 1.2].

Un autre volet, certainement lié aux contacts incessants entre fidèles et clergé, consiste dans la représentation que se fait le siècle de la condition régulière. Depuis la fin des années 1980, l'histoire des représentations a montré comment, au sein de l'histoire culturelle, elle pouvait tenir à distance et renouveler du même coup l'histoire sociale et l'histoire religieuse, en interrogeant les « luttes de représentation dont l'enjeu est l'ordonnancement, donc la hiérarchisation de la structure sociale elle-même ». Elle a montré combien les « représentations », images concrètes ou mentales figurant une réalité absente, relèvent de stratégies symboliques qui déterminent des positions et des relations et qui « construisent pour chaque groupe ou milieu un être-perçu constitutif de son identité »¹²⁹. L'approche par les représentations permet de restaurer la composante religieuse du social et l'investissement social des réguliers d'Ancien Régime. Dans le sens premier du terme « représentation », celui qui est suggéré par les dictionnaires d'Ancien Régime, j'ai interrogé les sources iconographiques. Une grande abondance d'images impose dans la société une série de stéréotypes de la figure du « moine ». Les recueils de portraits de saints fondateurs et de saintes fondatrices mis en circulation par Michel Van Lochom, graveur en taille-douce et imprimeur parisien du début du XVII^e siècle, en exploitant le genre iconographique de la *vera effigies* et l'emblématique monastique traditionnelle, conditionnent aussi pour longtemps une idée générique du monachisme, fondée sur la charité, l'ascèse et la prière¹³⁰. Les gravures de Pierre Fourier, entre le XVII^e et le XIX^e siècle, se renouvellent pour correspondre au mieux à l'idéal de sainteté, d'abord fondé sur l'appartenance monastique au XVII^e siècle, puis fortement sacerdotalisé au moment de la béatification en 1732, jusqu'à devenir au XIX^e siècle l'archétype du saint curé¹³¹. Les planches de vêtements monastiques réalisées par Giffart et son atelier pour illustrer l'*Histoire des ordres religieux* du tertiaire régulier Hippolyte Hélyot parue entre 1714 et 1719, contribuent également à inventorier et catégoriser les familles monastiques pour en faciliter la reconnaissance et rappeler que le vêtement est la marque la plus évidente de la discipline monastique et de l'observance d'une réforme¹³².

L'efficacité de ces représentations, jointe à la participation des réguliers à la prédication et à la direction de conscience, et à la publicité faite aux réformes monastiques à grand renfort de publications et de textes hagiographiques, n'est pas discutable. Au long des deux siècles de la Réforme catholique, la fascination exercée par le cloître sur le monde se révèle à toutes les échelles. Une étude micro-historique sur une famille de Commercy, les Urres de Thessières, au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, montre l'influence exercée par les bénédictins de Saint-Mihiel sur ces aristocrates bienfaiteurs de l'abbaye, qui finissent par se reclure dans leur château pour adopter une vie régulière, donnée ensuite en exemple à la

¹²⁹ Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1989, vol. 44, n° 6, p. 1505-1520.

¹³⁰ F. Henryot, « Les réguliers sous le burin de Michel Van Lochom (1635-1639) : contribution à une iconologie de la sainteté monastique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 2017, t. 95, fasc. 2, 2017, p. 321-348 [vol. 2, art. 1.9].

¹³¹ F. Henryot, « Décrire et représenter Pierre Fourier (XVII^e-XIX^e siècles) », *Annales de l'Est*, 2009, n° 2, p. 171-209 [vol. 2, art. 1.1].

¹³² F. Henryot, « Les planches de vêtements ecclésiastiques dans l'œuvre d'Hippolyte Hélyot : héritages et nouveautés », dans I. Brian et S. Simiz (dir.), *Vêtements, costumes, religions (XIII^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, à paraître.

noblesse lorraine¹³³. La fidélité des populations à remplir les besaces des quêteurs jusque tard dans le XVIII^e siècle, à fonder des messes dans les couvents, à s'inscrire dans les confréries dirigées par les réguliers, en particulier les confréries du Rosaire dans l'orbite dominicaine¹³⁴, et celles du scapulaire dans la mouvance carmélitaine¹³⁵, voire à imiter les religieux sans sauter le pas des vœux monastiques, est symptomatique de l'autorité que recèle la figure du moine à l'âge moderne, surtout si elle sait se faire proche des fidèles. Malgré l'antimonachisme virulent qui perce dans nombre d'écrits, d'Érasme à Voltaire, il semble bien que cette autorité ait survécu à ses détracteurs et à la rude concurrence du clergé séculier, qui reconquiert vigoureusement ses ouailles à partir de la fin du XVII^e siècle.

Et puis, il y a la vie dans le cloître. Laissant à d'autres les enquêtes démographiques sur le flux des vocations, la fidélité aux vœux, les apostasies ou l'origine sociale des novices¹³⁶, ou sur la genèse juridique des réformes régulières¹³⁷, je me suis penchée sur les normes et les pratiques alimentaires des réguliers français entre la Renaissance et la Révolution. Sans négliger les apports d'une histoire gastronomique, économique, nutritionniste ou matérielle de l'alimentation, j'ai privilégié à travers la question alimentaire le rapport des religieux au corps et ce qu'il dit des observances, non plus d'un point de vue juridique, philosophique ou théologique, mais comme un point d'entrée anthropologique de la vie monastique médiévale ou moderne. Depuis dix ans, les historiens ont favorisé l'étude du fonctionnement des sociétés monastiques et celle des « attitudes et mentalités religieuses, mais aussi des groupes sociaux et leur culture »¹³⁸. Plus généralement, toute l'histoire religieuse est traversée par une tendance anthropologique forte, voire revendiquée, pour relire la destinée des groupes confessionnels ou réguliers à travers des données relevant du vécu, de l'intime, des gestes et des corps, et des rituels qui les impliquent, à l'échelle des individus et des familles¹³⁹. Le corps est une donnée essentielle de ces questionnements : il est à la fois un idéal, une création divine, un symbole chrétien – l'Église comme corps du Christ – et à l'inverse, le lieu de l'individu le plus vulnérable au monde, puisque les cinq sens sont autant de portes d'entrée aux tentations, et le siège de l'animalité humaine, que la « civilisation des mœurs », à partir de la Renaissance, invite à combattre quotidiennement¹⁴⁰. Il est donc

¹³³ F. Henryot, « Un cénacle spirituel à Commercy au début du XVII^e siècle », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 2017, n° 2, p. 217-237 [vol. 2, art. 1.11].

¹³⁴ Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, *Dieu pour tous et Dieu pour soi. Histoire des confréries et de leurs images à l'époque moderne*, Paris, L'Harmattan, 2006.

¹³⁵ Gilles Sinicropi, « Encadrement des laïcs et identité spirituelle : les confréries carmélitaines en France (XVII^e-XVIII^e siècles », dans B. Dompnier et P. Vismara (dir.), *Confréries et dévotions dans la catholicité moderne (mi-XV^e siècle-début XIX^e siècle)*, Rome, EFR, 2008, p. 1000-1020 ; du même, « Le "petit habit de la vierge". Les carmes déchaux et la dévotion au Saint Scapulaire (XVII^e XVIII^e siècle) », *Siècles. Cahiers du Centre d'histoire «Espaces et Cultures»*, 2002, n° 16, p. 85-102.

¹³⁶ Hervé Le Bras, Dominique Dinet, « Mortalité des laïcs et mortalité des religieux : les bénédictins de Saint-Maur aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Population*, 1980 t. 2, p. 347-384 ; Gérard Michaux, « Les professions dans la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales de l'Est*, 1975, p. 63-78.

¹³⁷ Ninon Maillard, *Réforme religieuse et droit : la traduction juridique et structurelle du retour à l'observance : le cas des dominicains de France, 1629-1660*, Paris, Ed. du Cerf, 2015.

¹³⁸ Bernard Dompnier, « Nouveaux regards sur les gens d'Église à l'époque moderne », *Revue d'Auvergne*, 1997, n° 3-4, p. 14.

¹³⁹ Olivier Christin et Yves Krumenacker, *Les protestants à l'époque moderne : une approche anthropologique*, Rennes, PUR, 2017.

¹⁴⁰ Georges Vigarello, Jean-Jacques Courtine et Alain Corbin, *Histoire du corps. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Ed. du Seuil, 2005, p. 19.

indispensable de le discipliner et de le purifier. Cette conception du corps chez les réguliers des temps modernes tient à la fois des représentations – comment l'on « voit » le corps – et du « corps vécu », comment chaque individu « sent » son corps, « se sent » dans son corps, et comment celui-ci lui permet d'appréhender le monde. De ce point de vue, les historiens se sont intéressés au sommeil, aux pénitences corporelles, au déni du corps¹⁴¹, mais assez peu à l'alimentation des réguliers, du moins sous cet angle anthropologique¹⁴². J'ai été invitée par Odon Hurel à participer à son projet de commentaire historique de la règle de saint Benoît. Il m'a confié les chapitres 39 et 40, consacré à « la mesure de la nourriture » et « la mesure du vin »¹⁴³. Cette première enquête bénédictine a ensuite été élargie à une synthèse à l'ensemble des ordres religieux dans la France moderne, à la demande de Guy Stavridès, éditeur chez Magnard-Vuibert, qui a eu raison de forcer mes réticences¹⁴⁴. J'ai enfin mobilisé le corpus hagiographique pour démontrer comment la trivialité de l'office du cuisinier, dans les monastères de toutes obédiences, est le lieu par excellence de la réalisation de la sainteté, en stimulant l'ensemble des vertus monastiques, notamment la confiance en la Providence et le service de la communauté¹⁴⁵.

Travaux collectifs

Le doctorat et ces travaux ont été essentiellement solitaires, même s'ils ont été nourris de rencontres importantes. Mais les travaux collectifs menés en parallèle au sein du CRULH ont permis d'enrichir ma réflexion des approches des autres, et de tester des outils d'analyse et d'interprétation hors de portée d'une recherche isolée. Le colloque consacré à la figure de dom Augustin Calmet (1672-1757), bénédictin des Lumières (Nancy, Senones, 18-20 octobre 2007¹⁴⁶), co-organisé avec Philippe Martin, m'a fait comprendre tout l'intérêt d'une recherche à plusieurs échelles : celle de l'abbaye ou du prieuré – de Munster, de Saint-Mihiel, de Lay-Saint-Christophe, de Senones – celle de la congrégation de Saint-Vanne à un moment clé de son histoire, celui de l'adhésion au, puis du rejet du jansénisme ; celle de la Congrégation de Saint-Maur, à l'égard de laquelle dom Calmet nourrit un secret complexe d'infériorité ; enfin, la dimension européenne d'une carrière monastique dont dom Calmet lui-même a orchestré la notoriété. La vaste correspondance du religieux, qui compte aujourd'hui environ 1700 lettres, constitue un corpus inappréciable pour cerner la fonction savante, sociale et politique d'un bénédictin au XVIII^e siècle. Elle invite à ce déploiement d'échelles imbriquées. Elle donne à

¹⁴¹ Antoine Roulet, *La chair impossible. Corps et pénitence chez les carmélites déchaussées espagnoles*, Madrid, Casa de Velasquez, 2014.

¹⁴² Florent Quellier, « L'après Jean-Louis Flandrin : une décennie d'histoire de l'alimentation en France (XV^e-XIX^e siècles) », *Food & History*, 2012, vol. 10, n° 2, p. 89-102.

¹⁴³ F. Henryot, « La mesure de la nourriture » et « La mesure du vin », D.-O. Hurel (dir.), *Les bénédictins et la règle de saint Benoît*, Paris, Robert Laffont [sous presse].

¹⁴⁴ F. Henryot, *À la table des moines. Ascèse et gourmandise de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Librairie Vuibert, 2015.

¹⁴⁵ F. Henryot, « Le saint devant ses marmites. Les vertus du cuisinier dans l'hagiographie moderne », *Food & History*, 2017, vol. 15, n° 1-2, p. 161-179 [vol. 2, art. 1.8].

¹⁴⁶ F. Henryot, Philippe Martin (dir.), *Dom Augustin Calmet (1672-1757), un itinéraire intellectuel*, Paris, Riveneuve éditions, 2008.

voir la progressive construction et expansion d'un réseau intellectuel qui recouvre partiellement celui de la République des Lettres de la première moitié du XVIII^e siècle, mais une République des Lettres essentiellement bénédictine, entre Seine et Danube, entre mer du Nord et Alpes. Elle montre comment le livre constitue un terrain d'entente international, comment s'élaborent collectivement collecte et collationnement de données, comparaison des textes, apprentissage des langues orientales, comment s'échangent les nouvelles des publications récentes qui méritent ou non d'être lues. Elle constitue l'indice le plus flagrant de l'exploration des bibliothèques bénédictines surtout, mais pas seulement, en fonction de recherches théologiques, exégétiques et patristiques changeantes. Elle dessine enfin la personnalité complexe d'un « homme des Lumières malgré lui »¹⁴⁷. Un tel corpus invitait à la comparaison avec les autres ensembles épistolaires monastiques de l'âge moderne, dont une historiographie renouvelée, sous l'impulsion d'Odon Hurel, a bien montré le caractère normatif et politique¹⁴⁸.

Dès l'année suivante commençait le chantier de l'*Atlas de la vie religieuse à l'époque moderne* que nous avons dirigé avec Philippe Martin et Laurent Jalabert¹⁴⁹ et qui s'est déployé cinq années durant. Il a mobilisé trente historiens de la Lorraine, et a montré toute la force de l'histoire régionale menée avec un haut niveau d'exigence technique (la cartographie) et scientifique (le recueil, la restitution spatiale des données et enfin leur interprétation). Ce travail a d'abord été l'occasion d'un bilan historiographique à l'échelle d'une région cohérente et riche d'une tradition d'études religieuses sous l'égide de René Taveneaux¹⁵⁰ puis de Louis Châtellier¹⁵¹ et de Philippe Martin¹⁵². Il a été, ensuite, le temps d'une réflexion collective sur la carte comme représentation topographique ou polémique de la notion de « limite » en des temps où celle-ci, engageant la France, l'Empire et l'Espagne, n'allait pas de soi, pas plus qu'elle ne faisait l'unanimité en Lorraine, où trois diocèses se trouvaient tiraillés entre la France et le pouvoir ducal. La comparaison d'un corpus de cartes anciennes a permis de réfléchir à notre propre ambition et aux possibilités de restituer par les cartes ces phénomènes politiques et culturels. Enfin, l'*Atlas* a été un laboratoire d'expérimentation méthodologique. Il partait du principe que l'espace n'est pas qu'une toile de fond uniforme et sans qualification, non plus qu'un simple lieu privilégié d'observation. Une petite équipe a converti les pouillés¹⁵³ des trois diocèses de Metz, Toul et Verdun en une base de données associant à chaque ancienne paroisse son numéro INSEE actuel. Chaque

¹⁴⁷ Bertram Eugene Schwartzbach, « Dom Augustin Calmet : homme des Lumières malgré lui ? », *Dix-huitième siècle*, 2002, vol. 34, n° 1, p. 451-463.

¹⁴⁸ Odon Hurel, « Correspondance épistolaire et vie monastique chez les bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Recherches Augustiniennes et Patristiques*, 1994, vol. 27, p. 187-212.

¹⁴⁹ F. Henryot, Laurent Jalabert et Philippe Martin (dir.), *Atlas de la vie religieuse en Lorraine à l'époque moderne*, Metz, Serpenoise, 2011. Sur les aspects méthodologiques, voir aussi F. Henryot, Ph. Martin, « Un atlas de la vie religieuse en Lorraine à l'époque moderne, mise en œuvre et résultats », dans Chr. Sorrel (dir.), *Approches sérielles et spatiales en histoire religieuse*, Lyon, RESEA, 2013, p. 117-133.

¹⁵⁰ René Taveneaux, *Le jansénisme en Lorraine (1640-1789)*, Paris, Vrin, 1960.

¹⁵¹ Louis Châtellier, *Les Réformes en Lorraine, 1520-1620*, Nancy, PUN, 1986 ; « Les premières congrégations mariales dans les pays de langue française », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1989, vol. 75, n° 194, p. 167-176.

¹⁵² Philippe Martin, *Les chemins du sacré*, Metz, Serpenoise, 1995 ; *Pèlerins de Lorraine*, Metz, Serpenoise, 1997 ; *Figures de la mort en Lorraine (XV^e-XIX^e siècles)*, Metz, Serpenoise, 2007.

¹⁵³ Henri Lepage, *L'ancien diocèse de Metz et pouillés de ce diocèse*, Nancy, 1872 ; Nicolas Dorvaux, *Les anciens pouillés du diocèse de Metz*, Nancy, 1902 ; Benoît Picart, *Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul*, Toul, 1711, 2 vol. ; Nicolas Robinet et Pierre Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, Verdun, 1888-1904, 4 vol.

paroisse a été située dans son doyenné, son archidiaconé et son diocèse. Ces listes normalisées, associées aux bases de données cartographiques officielles, ont permis de préparer plusieurs fonds de carte. Les contributeurs du projet ont alors reporté des informations, le plus souvent chiffrées, dans cette base de données en vue de la réalisation des cartes. Celles-ci relèvent de quatre types.

En premier lieu, des cartes de simple localisation permettent de montrer l'ampleur géographique d'un phénomène et sa répartition spatiale, tel celui des communautés protestantes au XVI^e siècle. Ensuite, la cartographie permet de figurer des données quantitatives pour mettre en évidence les variations d'une réalité sur le territoire : c'est le cas, par exemple, des effectifs d'un ordre religieux à une date donnée, qui fait apparaître la vitalité ou le recul de chaque établissement. Il est également possible, grâce à l'analyse spatiale, de montrer les variations relatives d'un phénomène selon l'espace où il se produit ; cette approche est particulièrement pertinente dans le cas, par exemple, du serment des curés en 1791. Enfin, des croquis d'interprétation permettent de schématiser des phénomènes, ou sont judicieux à l'échelle d'une ville, voire d'un quartier. La combinaison de ces approches met en relief la manière dont les autorités religieuses se sont appuyées sur l'espace, ou tout au moins sur leur compréhension de l'espace lorrain, pour transformer les pratiques religieuses à l'échelle de la ville, de la paroisse ou du diocèse, mais aussi l'appropriation de cet espace par les fidèles, parfois de manière contradictoire et concurrente.

L'ensemble de ces données ont été réparties en six thèmes : le territoire religieux, du diocèse à la paroisse ; les groupements religieux, c'est-à-dire les ordres et congrégations monastiques, canoniaux, mendiants, les congrégations d'ermites etc. ; l'éducation et le livre ; les espaces sacrés (églises, croix, cimetières, ossuaires, chapelles) investis par les fidèles au gré des processions et des cérémonies ordinaires ou extraordinaires ; la vie du croyant, entre sermons, confréries, sacrements et dévotions. Enfin, un chapitre intitulé « concurrences et attaques » inventorie les déviances, hétérodoxies, églises non catholiques ou religions non chrétiennes présentes sur le sol lorrain.

Ces concurrences, justement, et particulièrement celles qui s'exercent contre le monachisme, ont rarement été étudiées. De l'opposition aux vœux et au mode de vie monastique, les historiens n'ont retenu que les diatribes d'Érasme, les caricatures de Rabelais et les récits pornographiques de Sade. Or, la littérature ne peut à elle seule rendre compte du mouvement qui, depuis la naissance du fait monastique, s'y est opposé pour des raisons morales (la vie érémitique ou cénobitique serait contre nature), économiques (ces individus n'engendrent pas et ne produisent pas de biens, et vivent souvent aux dépens de la charité privée ou publique) ou politiques (ils constituent un contre-pouvoir). Faire l'histoire de l'antimonachisme, c'est aussi rechercher du côté des échecs, des fondations avortées, des réformes incapables de s'exporter hors de leur territoire de naissance, des conflits entre monastères et communautés villageoises ou urbaines : partout où sourd une hostilité à la condition monastique. Je prépare actuellement une anthologie de l'antimonachisme des Réformes à la Révolution, sous contrat avec les Éditions du Cerf, qui présentera une trentaine de textes où s'exprime cette hostilité, afin d'en nuancer la nature et d'en préciser les acteurs.

3. Écrire et publier en milieu clérical

Un second prolongement de la thèse s'est imposé du fait de l'approche par les normes et le geste de la lecture que j'avais finalement privilégiée, et plus encore du fait de l'exploration anthropologique du monde régulier. Il s'agit cette fois de comprendre le lien entre lecture et écriture. Au cours de mes recherches, j'avais observé que les réminiscences et les citations, dans les écrits monastiques, sont souvent le seul moyen d'appréhender les lectures effectives de leurs auteurs. Par ailleurs, l'écrit non livresque irrigue, autant que le livre, tout le corpus normatif et mémoriel des réguliers : recueils de lieux communs dressés pour soi, ensembles épistolaires donnés à lire aux communautés, gestion des « registres » du couvent, nécrologes, et jusqu'à l'épigraphie monastique qui mériterait une enquête approfondie, tant ces inscriptions sur les murs du réfectoire et du dortoir, ou sur les dalles funéraires de la chapelle ou du cloître, constituent une part importante de la sollicitation du religieux par l'écrit, à l'image de la recomposition de l'écrit urbain qui envahit les villes à partir du XVII^e siècle¹⁵⁴. Bibliothèques et archives, enfin, regorgent aujourd'hui de ces « papiers » monastiques hétéroclites, brouillons de sermons, listes de courses, reconnaissances de dettes, notules savantes, cahiers de cours, lettres spirituelles, lettres d'obédiences, recueils de décisions de l'assemblée conventuelle, papiers notariés par exemple. L'agencement de ces papiers, désorganisés à la suite des confiscations révolutionnaires mais qui portent heureusement la trace de leur cotation initiale, mériterait à son tour une étude fouillée, alors que la figure de l'archiviste s'impose dans les provinces monastiques à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, et que les procès-verbaux des saisies en 1790-1791, consacrent de longues descriptions aux archives conventuelles et à leur classement. On ne peut que s'étonner que les études sur la mémoire et l'écriture de l'histoire chez les réguliers, florissantes depuis quelques années¹⁵⁵, n'aient pas examiné la condition même de cette écriture, la tenue des archives monastiques et conventuelles, et les raisons de celle-ci.

C'est la pratique des papiers monastiques qui m'en a fait prendre conscience. À force d'éplucher registres domestiques, correspondances, terriers et cartulaires, documents de fondation, réclamations diverses, factums et pièces de procès, il m'est apparu que les papiers des réguliers ne se prêtent pas seulement à la critique interne ; leur bonne ou mauvaise tenue, évaluée lors des visites annuelles ou triannuelles des provinciaux, est en soi un objet d'histoire. Porter la dépense de l'achat de légumes dans le registre des comptes, établir un procès-verbal de vêture, relancer un débiteur, collecter par écrit des témoignages pour établir la biographie d'une religieuse récemment décédée, calligraphier un authentique de reliques

¹⁵⁴ Anne Béroujon, *Les écrits à Lyon au XVII^e siècle. Espaces, échanges, identités*, Grenoble, PUG, 2009.

¹⁵⁵ Bernard Dompnier, « Écriture de l'histoire et identité. Les capucins français et leur passé aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue Mabillon*, 1994, t. 66 (5), p. 207-231 ; Damien Blanchard, « A propos d'un texte de dom Racine (1699-1777). Les monographies d'abbayes de dom Mabillon aux éditeurs du XIX^e siècle », dans Odon Hurel (dir.), *Érudition et commerce épistolaire, Jean Mabillon et la tradition monastique* Paris, Vrin, 2003, p. 215-237 ; Laurent Borne, « Conserver la mémoire sous le généralat de dom Le Masson : les chartreux d'Aquitaine et l'*Historia* (1682-1701) », *Analecta cartusiana*, 2007, t. 209, pp. 105-160 ; Christine Gadrat, « L'enquête de l'ordre dominicain de 1694 », dans J. Leclant, A. Vauchez et O. Hurel (dir.), *Dom Jean Mabillon, figure majeure de l'Europe des Lettres*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2010, p. 587-604 et plus généralement, *Écrire son histoire : les communautés régulières face à leur passé*, Saint-Etienne, PUSE, 2005.

pour la chapelle conventuelle, recenser les fondations de messes, mettre à jour un nécrologe, noter pour soi sur un petit papier une phrase spirituelle et le coudre à son habit, rédiger un sermon, annoter son livre... autant de gestes qui ont des sens bien sûr différents, mais qui puisent à une même « compétence », celle du geste graphique, avec ce qu'il exige de technicité, d'énergie, de réflexion, et parfois, de foi. La compétence est aussi symbolique. Celui ou celle qui écrit accomplit un acte d'autorité et l'inscrit, au sens strict, sur un support matériel qui enregistre la mémoire de cet acte. Cette autorité joue sur des registres opposés : écritures ordinaires ou savantes, écritures visibles ou cachées, écritures profanes ou sacrées, écritures triviales ou patrimoniales, écritures pratiques ou symboliques... Ces catégories méritent d'être définies et explorées pour en vérifier la pertinence dans l'espace conventuel.

Ces constats empiriques m'ont amenée à m'interroger, de manière désordonnée d'abord, puis de manière plus construite, sur la valeur des écrits en milieu monastique, sur leur statut, leur durée de vie, leur pouvoir administratif, théologique et symbolique. Les lignes qui suivent constituent la trame et la problématique d'une enquête que j'aimerais mener à partir des dossiers lorrains déjà ouverts et des gisements des grandes congrégations religieuses qui ont eu leur centre entre Alpes et Auvergne : la Grande Chartreuse (Isère), l'ordre de antonins dont la maison-mère se trouve à Saint-Antoine-l'Abbaye (Isère), la Chaise-Dieu (Haute-Loire), la Visitation née à Annecy (Haute-Savoie) et les couvents franciscains lyonnais chefs de province.

Propositions

L'étude des écritures comme production moins administrative que sociale, et celle des écrits comme objets situés dans le temps et l'espace, susceptibles d'appropriations et de révisions, est écartelée entre les études médiévales et l'ethnologie contemporaine. Les médiévistes, d'abord, ont posé les bases d'une réflexion sur les « écritures ordinaires » et l'habileté scripturale des réguliers, allant jusqu'à identifier, entre 1250 et 1350, une « révolution documentaire ». Les abbayes cisterciennes ont été pour les médiévistes un terrain d'étude rendu praticable par une documentation foisonnante – ce qui dit déjà quelque chose du rapport des cisterciens à l'écrit¹⁵⁶. Les archives anciennes de l'abbaye de Cluny ont donné lieu à une mise en ordre et une lecture stimulante par Sébastien Barret, fondée sur un travail diplomatique et codicologique traditionnel et sur une analyse à partir des fondements de la sociologie des organisations¹⁵⁷. Les travaux de Paul Bertrand, dépassant le cadre strict de l'archivistique, me paraissent exemplaires de ce que les modernistes pourraient faire, et que je souhaiterais entreprendre¹⁵⁸. Il s'interroge sur la « vie des écrits », leur durée et les raisons de

¹⁵⁶ Marlène Hélias-Baron, « Écrits et écritures dans le monde cistercien. Pratiques et gestion de l'écrit monastique (XII^e-XIII^e siècles) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, 2011, n° 15, p. 357-368 ; Thomas Falmagne, Dominique Stutzmann, Anne-Marie Turcan-Verkerk (dir.), *Les cisterciens et la transmission des textes (XII^e-XVIII^e siècles)*, Turnhout, Brepols, 2018.

¹⁵⁷ Sébastien Barret, *La mémoire et l'écrit: l'abbaye de Cluny et ses archives (X^e-XVIII^e siècle)*, Münster, Lit Verlag, 2004.

¹⁵⁸ Paul Bertrand, *Les écritures ordinaires. Sociologie d'un temps de révolution documentaire (entre royaume de France et Empire, 1250-1350)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.

conservation des écrits du temps court et de ceux du temps long, pose des remarques méthodologiques essentielles sur l'économie du parchemin, expliquant le réemploi de surfaces déjà utilisées, ce que l'on constate aussi, à l'âge moderne, avec le papier. Il détaille l'ensemble des processus qui transforment les écrits, comme la composition de formulaires, le plagiat, la réécriture et la citation. Enfin, observant la mise en forme, il évalue l'efficacité de l'écrit en fonction des codes formels qui s'imposent progressivement dans l'espace de la page, qu'il s'agisse de chartes, de traités théologiques ou de documents de la pratique. Il identifie toute une cohorte d'hommes et de femmes d'écriture dès le milieu du XIII^e siècle. Cette appréciation du document médiéval implique avant tout de le considérer comme un objet graphique, en « réintégrant ainsi dans les perspectives historiennes les dimensions de la condition des objets, notamment leur matérialité et leur visibilité, renvoyant elles-mêmes à leur caractère d'objets produits »¹⁵⁹. Ces pistes méthodologiques mériteraient d'être testées pour les ensembles archivistiques monastiques des temps modernes.

Pour la période très contemporaine, ce sont les ethnologues qui se sont penchés sur les « écritures ordinaires », dans le courant d'une discipline qui, après avoir vu dans les sociétés de l'oral les terrains les plus propices à l'étude des structures sociales, s'est tournée vers les écrits depuis les années 1970. Au même moment, rappelons que les historiens ont commencé eux-mêmes à s'intéresser aux « choses banales »¹⁶⁰, aux « cultures ordinaires »¹⁶¹, aux « arts modestes »¹⁶². Les écritures ordinaires s'opposent à la volonté de faire œuvre tout en mobilisant le même geste graphique. Elles renvoient, selon les ethnologues, aux pratiques de l'intimité personnelle ou domestique¹⁶³. Ces écritures requièrent une approche pragmatique, aux fins de comprendre leur place et leurs effets sur l'ordonnement des situations sociales. Dans ce contexte, la compétence scripturale doit être observée sous l'angle de son acquisition, de l'adaptabilité aux circonstances – on peut avoir appris à écrire mais être incapable d'écrire une lettre de motivation, qui impose des formules et des codes graphiques – et enfin des représentations que s'en font les membres d'une communauté. Elle rejoint ainsi le concept de littératie, née dans le champ de l'anthropologie¹⁶⁴, qui a évolué de la stricte compétence à écrire, à l'écriture comme acte social susceptible de transformer le monde¹⁶⁵. Les *Literacy studies* n'ont pas trouvé de développements aussi étendus en France que dans le monde anglo-saxon, malgré les efforts de dialogue entre les deux traditions. Malgré cela, il est admis aujourd'hui en France dans les travaux des historiens et des linguistes, particulièrement, que l'écriture est une pratique culturelle et sociale qui fonde des postures et des manières d'être,

¹⁵⁹ Joseph Morsel, « Ce qu'écrire veut dire au Moyen Âge... Observations préliminaires à une étude de la scripturalité médiévale », *Memini. Travaux et documents*, 2000, p. 3-43.

¹⁶⁰ Daniel Roche, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 1997.

¹⁶¹ Michel de Certeau, Luce Giard, Pierre Payol, *L'invention du quotidien*, Paris, Union générale d'éditions, 1980.

¹⁶² *Les territoires de l'art modeste*, catalogue d'exposition, Sète, Musée international des arts modestes, 27 novembre 2010-2 octobre 2011, Ennetières-en-Weppes, Ed. Inventit, 2010.

¹⁶³ Daniel Fabre (dir.), *Écritures ordinaires*, Paris, P.O.L., 1993 ; *Par écrit. Ethnologie des écritures ordinaires*, Paris, Ed. de la MSH, 1997.

¹⁶⁴ Jack Goody, *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, trad. fr. Paris, La Dispute, 2007.

¹⁶⁵ David Barton, Mary Hamilton, « La littératie, une pratique sociale », *Langage et société*, 2010, t. 133, n° 3, p. 45-62 ; Latifa Kadi, « De la littératie et des contextes », *Synergies*, 2009, n° 6, pp. 11-17.

avant même de favoriser la communication d'idées, la mémorisation ou toute autre chose que l'écrit permet¹⁶⁶.

Les historiens du littéraire, compris dans un sens plus large que l'histoire des genres littéraires et de la fonction sociopolitique de la littérature, sont arrivés par d'autres voies aux mêmes conclusions. L'étude consacrée par Stéphane Van Damme à la place des écritures dans l'invention d'une sociabilité urbaine à Lyon sous la férule des jésuites de La Trinité au XVII^e siècle a plus largement conduit à reconsidérer les sources comme autre chose que des textes : ceux-ci sont d'abord des objets matériels et ils concourent à ordonner le monde par l'emploi que les pouvoirs urbains, le clergé, le monde de l'éducation et les populations en font. Dans ce cas lyonnais, ils fondent des pratiques écrites de communication et de légitimation de collectifs scientifiques, tout en participant à l'élaboration d'une identité civique¹⁶⁷. Les travaux de Nicolas Schapira montrent au même moment comment les écrits de toutes sortes sont mobilisés dans les parcours sociaux des individus et dans les actions politiques, et comment l'écriture favorise une forme de mobilité sociale. Le XVII^e siècle apparaît comme la période où les « professionnels des lettres » s'imposent dans les lieux de pouvoir, voire se font les relais du pouvoir¹⁶⁸. En fabriquant la réputation de ceux qui les emploient, ils entretiennent aussi la leur. Ce qui prouve, en somme, le rôle des écrits dans la fabrication de la valeur sociale des individus¹⁶⁹. Le monde qui émerge au XVII^e siècle est un « monde inscrit », un monde de signes graphiques se prêtant au déchiffrement individuel et collectif ; il est, plus largement, un monde où se développe une véritable croyance en l'écrit, et plus particulièrement en sa matérialité¹⁷⁰.

Quelle pourrait être la pertinence de ces problématiques pour les réguliers modernes ? Le contexte n'est assurément pas le même. Les temps ont changé depuis le Moyen Âge, et si on observe dans le monde monastique des tendances proches de celles qui transforment aussi le monde laïque – comme la bureaucratisation des institutions, la part croissante des spécialistes de la plume dans l'administration de l'État et des métiers, et même de l'Église¹⁷¹ – elles n'y sont pas absolument réductibles. Dans le cas du monde claustral, plutôt que de considérer les individus à travers leurs fonctions, il paraît plus fécond de s'interroger sur l'imbrication des vœux réguliers, de l'observance de la règle et de l'acte d'écrire, en partant du principe que tout religieux écrit, du novice invité à porter sur le papier ses états d'âme pour les discuter ensuite avec son maître, jusqu'à l'abbé ou au gardien, en passant par les religieux de chœur, le sacristain, le procureur, le chantre, l'archiviste et tous les autres. Tout un faisceau de problématiques se dégage de cette hypothèse. En quoi l'écriture s'articule-t-elle à l'expérience régulière ? Comment cette articulation définit-elle l'écrivain au sein / en marge

¹⁶⁶ David Barton et Uta Papen (dir.), *The Anthropology of writing: understanding textually mediated worlds*, London, Continuum, 2010.

¹⁶⁷ Stéphane Van Damme, *Le temple de la sagesse : savoirs, écriture et sociabilité urbaine : Lyon, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Ed. de l'EHESS, 2005.

¹⁶⁸ Nicolas Schapira, *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle. Valentin Conrart : une histoire sociale*, Seyssel, Champ Vallon, 2003.

¹⁶⁹ N. Schapira, « Pratiques de l'écrit. Champ de l'histoire ou démarche d'analyse », *Hypothèses*, 2018, n° 21, p. 293-300.

¹⁷⁰ Martyn Lyons et Rita Marquilhas (dir.), *Approaches to the History of Written Culture. A World Inscribed*, Londres, Palgrave Macmillan, 2017, introduction.

¹⁷¹ Frédéric Meyer, *La maison de l'évêque : familles et curies épiscopales entre Alpes et Rhône (Savoie-Bugey-Lyonnais-Dauphiné-Comtat Venaissin), de la fin du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008.

de / contre l'écrivain profane tel qu'il naît à l'époque moderne ? De quels discours – normatif, pratique, critique – l'écriture fait-elle l'objet, à l'intérieur des maisons religieuses ou en dehors d'elles ? Quel pouvoir, légitime ou usurpé, confère-t-elle à celui qui en use ? Comment s'agrègent les cas individuels d'écrivains au sein de l'*ordo* ?

Pour répondre à ces questions, les sources sont aussi nombreuses qu'hétéroclites. Les massifs corpus épistolaires monastiques, comme celui de dom Calmet, témoignent de l'activité de l'écrivain ; ils sont aussi produits par des écrivains qui maîtrisent les codes de l'écriture des lettres. Les « papiers » eux-mêmes se prêtent à une archéologie du texte : notules, brouillons, réemplois du papier pour différents usages successifs indiquent, mieux que les textes aboutis, une économie des gestes et des étapes de la pensée. Les livres publiés disent beaucoup de ceux qui les ont écrits ; l'auteur s'y met en scène dans les pages liminaires, de même que les pouvoirs qui règlementent la circulation intellectuelle et économique de l'écrit. Les sources centrales des ordres ou des communautés positionnent l'écrivain et l'auteur dans le corps collectif : les bibliographies d'ordres et les nécrologes, en particulier, non seulement fabriquent des réputations locales, mais servent aussi à donner une cohérence à l'activité d'écriture au sein d'un groupement régulier. Enfin, les sources du monde profane, dictionnaires et journaux savants en particulier, permettent d'apprécier le modèle régulier à l'aune des critères du siècle.

Trois entrées dans le monde des écrits monastiques sont possibles, et fortement articulées entre elles.

Les écritures du cloître

Parce qu'une telle enquête se fonde sur des sources matérielles, elle doit commencer par un inventaire et une typologie des formes d'écriture en milieu régulier, déduite de l'examen codicologique et diplomatique des documents eux-mêmes. En attendant de la mettre à l'épreuve d'un examen plus approfondi, il me semble que cette typologie se divise en trois segments.

Il y a, d'abord, les écritures de la communauté. Elles relèvent de la gestion, mais affirment en même temps la structure hiérarchique de l'ordre, du pape au simple religieux en passant par le général, les provinciaux et les visiteurs, enfin les gardiens, abbés et prieurs. Privilèges, bulles, indulgences, statuts et constitutions, registres de décrets capitulaires, ordonnances des chapitres pris en définitoire, fondations conventuelles : la mise en circulation de copies multiples auprès de tous les établissements d'une même province est un indice intéressant de l'exercice de l'écriture à des fins collectives. La masse considérable des documents produits, registres d'entrées, procédures disciplinaires, toute la production documentaire des conflits, transactions foncières ou mobilières, pose la question de leur archivage. D'abord, la quantité qui subsiste ne masque pas des manques tout aussi considérables, peut-être imputables aux négligences des administrations qui en ont eu la

charge après la suppression des établissements religieux en 1791, si les documents n'ont pas été subtilisés par les réguliers sécularisés ou en exil. Mais les éliminations ont peut-être été opérées par les religieux eux-mêmes, dès lors que la fonction probatoire ou mémorielle d'un document n'était plus avérée. Ces procédures mériteraient d'être éclaircies, à travers la réglementation des archives qui se met en place dans la quasi-totalité des ordres religieux à partir du XVII^e siècle, et la figure de l'archiviste qui triomphe au XVIII^e siècle. Une personnalité rencontrée à plusieurs reprises dans les archives et bibliothèques lorraines, Claude Vuillemin (1743-1821), cordelier et indéfectible patriote lorrain à la fin du XVIII^e siècle, pourrait servir d'entrée dans cet univers des archivistes, lui qui occupa cette fonction pour sa province à partir des années 1770, tout en étant bibliothécaire du couvent de Nancy, et qui fut requis par d'autres communautés monastiques pour dresser l'inventaire de leurs archives. Dans ces écritures communautaires, enfin, les pratiques épistolaires occupent une place ambiguë. Les lettres échangées entre communautés, qu'elles assurent le développement d'une réforme, qu'elles coordonnent des travaux d'érudition ou qu'elles cherchent à stimuler la spiritualité des frères et des sœurs, sont autant des écrits privés que des textes destinés à une lecture communautaire. Celui qui écrit le sait, qui recourt à une rhétorique qui ne prend sens qu'à la lumière de cette diffusion collective, ne serait-ce que parce que l'envoi et la réception de courrier, au couvent, sont placés sous la surveillance des supérieurs. D'autre part, l'archivage des lettres en corpus cohérents et bien classés montre qu'elles doivent survivre à celui qui écrit. Le cas du bénédictin Augustin Calmet pourrait être réétudié à la lumière de cette assertion ; les lettres de Pierre Fourier, réformateur des chanoines réguliers de Lorraine et co-fondateur de la Congrégation Notre-Dame, le montrent aussi. Elles ont été rassemblées méthodiquement dès son décès en 1640. Le second XVII^e siècle a été le théâtre d'une intense course aux lettres, les monastères féminins rivalisant avec les maisons des chanoines réguliers pour rassembler le plus grand nombre de manuscrits autographes de Fourier en vue de sa béatification. À partir de 1641, le chanoine Jean Bedel réunit à Pont-à-Mousson une première collection de lettres qui est à l'origine de l'hagiographie de Pierre Fourier qu'il fait imprimer en 1645. Très logiquement, il s'agit surtout de la correspondance active. Les lettres qu'il a reçues ont plus rarement été préservées, alors qu'elles auraient sans doute été les plus aisées à réunir ; mais elles ne présentent pas le même intérêt aux yeux des chanoines réguliers qui cherchent avant tout à confirmer l'exemplarité de leur réformateur. Les chanoines de Notre-Sauveur parviennent ainsi à former, à Pont-à-Mousson, une collection qui comprend déjà plus de 500 lettres. Elle est complétée par de nouveaux recueils, compilés peu après la béatification de Pierre Fourier en 1730, notamment par le chanoine d'Hangest¹⁷². Dans le même ordre d'idée, quand le P. Donat de Nancy, religieux du Tiers ordre régulier de saint François à Nancy et confesseur du duc de Lorraine Charles IV correspond avec son duc en exil ou avec les nobles plus ou moins fidèles à la dynastie, il effectue un acte privé, mais qui est déjà l'occasion d'une mise en scène de soi – en confesseur, en familier du duc, en éminence grise qu'il n'a en réalité jamais été. Le religieux sait aussi que ses lettres seront lues par d'autres que son destinataire. Enfin, il se donne la peine de conserver cette abondante correspondance, de garder la copie de sa correspondance active pour fabriquer une archive de

¹⁷² Hélène Derréal (éd.), *Pierre Fourier. Sa correspondance (1598-1640)*, Nancy, PUN, 5 vol.

sa mission auprès du duc. La lettre se prête donc à plusieurs usages et plusieurs lectures, immédiate, différée, détournée, voire, lors du second exil du duc, à des mobilisations historiennes par les premiers chroniqueurs du siècle de fer lorrain¹⁷³.

Il y a, ensuite, les écritures personnelles. Elles sont essentiellement théologiques¹⁷⁴. Si le livre imprimé est par excellence le support de la *lectio spiritualis* et de la méditation, les recueils manuscrits de fabrication indigène ont été plus nombreux que les sources ne le laissent à penser, et ceux qui ont survécu aux aléas montrent combien la copie, sinon la composition de textes originaux, est un exercice d'écriture qui est déjà prière. Une annonciade de Bar-le-Duc, en Lorraine, copie et ornemente sur la suggestion de son confesseur, un carme déchaussé du couvent voisin, un recueil de dévotion au Sacré-Cœur où ce motif graphique permet des compositions textuelles et imagées très originales¹⁷⁵. L'expérience spirituelle est destinée à être mise par écrit, sous le regard critique d'un directeur de conscience, en particulier en milieu féminin¹⁷⁶. Chez les clarisses françaises, le récit des états mystiques procède autant de l'introspection que d'un mode de communication avec une tierce personne censée évaluer à la fois la singularité de ces états et leur normalité. Le récit par l'autobiographie, les échanges épistolaires et les entretiens écrits, sont recomposés *in fine* dans des textes hagiographiques¹⁷⁷. D'autres formes d'écriture, moins élaborées, coexistent dans les cellules : la copie servile, la collecte de lieux communs en vue de la prédication, c'est-à-dire la confection d'un dictionnaire à soi de concepts théologiques et exégétiques rendus ainsi disponibles à l'esprit par exemple. Enfin, les récits personnels confectionnés hors du cloître, ou pour rendre compte d'une mission dans le monde, constituent des *ego-documents* d'un genre un peu particulier, puisqu'ils doivent moins garder la trace de l'expérience du voyage que construire la posture d'une sorte de « chargé de mission » et dire l'extraordinaire d'une situation qui rompt avec la vie réglée du cloître. Lorsque le bénédictin Nicolas Loupvent prend des notes durant son pèlerinage à Jérusalem en 1531, il constitue un recueil d'étonnements successifs au long de son voyage en Italie, puis sur la mer, enfin en Terre sainte. Lorsqu'il remanie son texte pour produire un second manuscrit, il est devenu prieur de son abbaye et fait œuvre d'érudition¹⁷⁸. D'autres corpus de récits de voyages par des clercs mériteraient une attention accrue, notamment les récits de franciscains en route pour Rome à l'occasion du chapitre général, auxquels j'aimerais consacrer une étude.

Il y a, enfin l'écriture professionnelle, celle qui est requise dans l'exercice des fonctions pastorales des religieux. L'immense majorité des sermons n'a jamais été publiée ; l'enseignement dispensé dans les *studia* repose sur des manuels manuscrits que le profès

¹⁷³ F. Henryot, « Le P. Donat de Nancy, tertiaire régulier de saint François et confesseur de Charles IV de Lorraine », dans M. Da Vinha, A. Marchandisse et B. Pierre (dir.), *Les clergés de cour en Europe (fin XV^e-XVIII^e siècles). Service religieux et service politique dans les systèmes curiaux*, Turnhout, Brepols, à paraître.

¹⁷⁴ F. Henryot, « Les manuscrits théologiques d'Ancien Régime... », *op. cit.*

¹⁷⁵ Charles Aimond, « Une œuvre originale rédigée et illustrée par une Annonciade de Bar-le-Duc au temps du roi Stanislas (1757) », *Annales de l'Est*, 1962, n° 2, p. 99-106.

¹⁷⁶ Jacques Le Brun, *Sœur et amante : les biographies spirituelles féminines du XVII^e siècle*, Paris, Droz, 2013.

¹⁷⁷ F. Henryot, « Les enjeux de la correspondance chez les clarisses françaises », O. Richard-Pauchet (dir.), *Lettres, plumes et pincesaux. Représentations croisées du geste épistolaire dans la littérature, les Beaux-Arts et les pratiques quotidiennes*, à paraître.

¹⁷⁸ Philippe Martin, Jean Lanher, *Dom Loupvent : récit d'un voyageur lorrain en Terre sainte au XVI^e siècle*, Nancy, Ed. Place Stanislas, 2007.

garde toute sa vie ; l'exercice de la polémique ne dépasse pas toujours le stade de la diatribe privée. Ces écrits théologiques manuscrits consistent, selon les cas, en prise de notes plus ou moins formalisée, ou au contraire en petits opuscules qui affectent la forme d'un imprimé, notamment par l'adjonction d'une page de titre de très codifiée et simulant les caractères typographiques. Ces écrits théologiques personnels entretiennent, tout au long de l'époque moderne, une vivace économie du manuscrit. Ils peuvent également se prêter à de nouveaux usages après la mort de leur premier auteur. La bibliothèque conventuelle, en archivant ces papiers personnels, assume sa fonction mémorielle au sein du couvent, et elle soustrait ou redistribue ces cahiers en fonction de leur contenu, ou des pages encore vierges qui pourront servir à d'autres.

Les papiers monastiques relèvent donc d'écritures formellement très diversifiées. La codification y tient une place importante. Les actes administratifs, les échanges épistolaires, les brouillons homilétiques reposent sur le respect de codes formels et scripturaires qui en permettent la lecture par un public qui partage ces codes. Aussi faut-il se montrer attentif aux supports, aux matériaux, aux manières d'utiliser le papier, aux reliures : en bref, mobiliser une codicologie moderne qui n'a pas encore parfaitement trouvé sa méthode¹⁷⁹.

Ces gestes, aussi naturels et fréquents qu'ils soient dans l'univers claustral, font l'objet de justifications, signe de la nécessité de les normaliser et de les rattacher à des objectifs de perfectionnement moral et spirituel. La matière hagiographique, que j'ai sollicitée pour observer le religieux en lecteur, est à nouveau riche d'enseignements sur les pratiques d'écriture. L'écrit y est mis en scène pour son pouvoir formateur, avant l'entrée en religion. Le bon religieux tient toujours une plume, dans le confort feutré de sa cellule le plus souvent, signe du caractère profondément intime et secret de ce geste. Une première exploration des nécrologes, qui partagent avec l'hagiographie une ambition de mise en situation des constitutions et de narration des normes, le confirme¹⁸⁰. Enfin et surtout, l'écriture est pratiquée pour consigner la sainteté d'autrui, en vue de créer localement l'exemplarité. Les biographies édifiantes des capucines flamandes reposent sur la collecte préalable de témoignages, lettres, papiers personnels trouvés dans la cellule à la mort de la sœur, qui nourrissent ensuite un récit organisé¹⁸¹.

Toutes ces pratiques semblent, au stade actuel de cette enquête, extrêmement consensuelles dans le monde régulier. Elles gomment, au moins en surface, les différences entre familles régulières, au profit de l'émergence d'une « communauté d'écrivains » que rassemblent des codes, des pratiques, des échanges. Il n'est pas non plus certain que le monde régulier s'y distingue si nettement du monde laïc. Les dévots aussi confectionnent des recueils de lieux communs et retracent leurs expériences spirituelles, comme en atteste le milieu

¹⁷⁹ Voir toutefois les travaux de Claire Bustarret, « Usages des supports d'écriture au XVIII^e siècle : une esquisse codicologique », *Genesis, manuscrits, recherche, invention*, 2012, vol. 34, p. 37-65 ; « Approche codicologique du manuscrit moderne », dans O. Anokhina et S. Pétilon (dir.), *Critique génétique : concepts, méthodes, outils*, Paris, IMEC éditions, 2009, p. 47-59 ; « Le papier "écriture" et ses usages au XVII^e siècle », *Dix-septième siècle*, 1996, vol. 48, n° 192, p. 489-512.

¹⁸⁰ Jean-Baptiste Vanel (éd.), *Les Bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain-des-Prés : 1630-1792 : nécrologe des religieux de la Congrégation de Saint-Maur décédés à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, Honoré Champion, 1896.

¹⁸¹ F. Henryot, « Capucins et capucines en Flandre au XVII^e siècle », dans M.-E. Henneau, C. Marchal et J. Piront (dir.), *Être femmes dans une Église d'hommes*, Paris, Classiques Garnier, à paraître.

mystique normand du milieu du XVII^e siècle, qui mêle des réguliers et des laïcs partageant des pratiques scripturaires communes¹⁸².

Une autre piste intéressante sera celle des liens entre écriture et sensorialité. L'écriture est aussi une expérience sensorielle et physiologique qui touche la vue, le toucher, le froid et le chaud, la posture, voire l'ingestion : manger des papiers sur lesquels ont été copiés des versets de la Bible ou des sentences spirituelles reste un thème transversal de l'hagiographie régulière du Grand Siècle, de même que le fait de porter le papier écrit sur sa peau.

Dire le cloître par l'écrit

Pour une partie d'entre eux, les matériaux ainsi produits (archives, lettres, mémoires, cahiers personnels...) sont parfois mobilisés pour une argumentation qui vise, d'une manière ou d'une autre, la mise en exergue d'une singularité qui fasse aussi la réputation de l'ordre, au sein de ses membres ou dans le siècle. Cette mobilisation répond toujours à une tension polémique qui impose un retour sur soi.

Ceci explique que les « papiers » soient souvent sollicités pour « inventer » les origines de l'ordre, de la province, de la réforme ou du monastère. Le passage de l'archive à la chronique est particulièrement visible dans les travaux de Césaire Cambin. C'est en tant qu'archiviste officiel des récollets de la province Saint-Bernardin de Provence à partir de 1668, qu'il dresse les « livres archiviaux » des couvents de sa province. Mais lorsqu'il rédige une chronique à partir des matériaux ainsi rassemblés, quelques années plus tard, il fait œuvre d'écrivain, puisqu'il donne du sens aux événements en proposant une lecture pastorale et apologétique de la présence franciscaine en Provence, jamais publiée malgré la fonction officielle du religieux¹⁸³. La chronique, quelle que soit sa forme (Annales, récit continu, suite de biographies dans l'ordre chronologique), s'est imposée au XVII^e siècle puis au début du siècle suivant comme un exercice obligé à l'échelle des couvents et des provinces. Les femmes ne sont pas en reste. L'écriture d'une histoire officielle devient un enjeu de pouvoir entre hommes et femmes dans les congrégations féminines. Les capucines flamandes, déjà évoquées, doivent composer avec les capucins qui ont la direction de leurs couvents ; elles fournissent les sources, notamment les témoignages recueillis par leurs soins, mais les récits composés par les capucins à partir de ces matériaux donnent le beau rôle aux confesseurs, directeurs de conscience et prédicateurs dans l'orbite de ces fondations. Parfois démunies au moment de passer de la collecte et de l'archivage à l'exploitation apologétique de ces papiers, les sœurs font appel à une personnalité extérieure, comme les bénédictines de Notre-Dame du

¹⁸² Chantal Quillet, « De la notion de milieu spirituel : les dévots normands dans les années 1640-1660 », *Revue de synthèse*, 1990, vol. 111, n° 4, p. 435-458 ; Dominique Tronc, « Une filiation mystique : Chrysostome de Saint-Lô, Jean de Bernières, Jacques Bertot, Jeanne-Marie Guyon », *Dix-septième siècle*, 2003, n° 218, pp. 95-116 ; Dinah Ribard, « Radicales séparations », *Archives de sciences sociales des religions*, 2010, n° 150, p. 117-133.

¹⁸³ Pierre Péano, « Les chroniques et les débuts de la réforme des récollets dans la Province de Provence », *Archivum franciscanum historicum*, 1972, t. 65, p. 157-224. Sa *Chronique* en quatre volumes, achevée en 1676 est conservée à Avignon, B.M., ms. 1444-1447. Plusieurs livres archiviaux de sa main sont conservés dans les archives provençales ou languedociennes.

Calvaire avec le récollet Siméon Mallevaud¹⁸⁴. D'autres prennent le parti d'écrire elles-mêmes leur chronique, et en chargeant alors la sœur jugée la plus légitime pour le faire, par ses appartenances familiales, par ses compétences, par son autorité dans la société conventuelle. Les dominicaines de Vic-sur-Seille, dans le diocèse de Metz, préfèrent cette voie, non sans cultiver la polémique sur les liens qui unissent leur couvent et la réforme dominicaine de Sébastien Michaelis, au sein de la Congrégation de Saint-Louis¹⁸⁵. La chronique permet ainsi le retour sur soi, la légitimation de la fondation en cas de contestation, enfin elle offre un miroir pour les générations contemporaines et futures qui peuvent contempler l'exemplarité des premières sœurs.

Mais la remobilisation des papiers sert aussi à écrire la norme – la chronique en constituant une, d'une certaine manière. Les chartreux, qui ont leur propre presse à La Correrie, une dépendance de la Grande Chartreuse, y publient pour tous les établissements de l'ordre les directoires, les constitutions et les livres liturgiques : au total, 49 titres entre 1680 et 1700. Tous ces ouvrages sont à l'usage de l'ordre et doivent uniformiser la spiritualité et la vie quotidienne dans toutes les chartreuses du monde. Parallèlement à cette activité éditoriale, le temps est propice à l'écriture de vies de chartreux remarquables, d'investigations sur saint Bruno et de traités spirituels sur la radicalité cartusienne, dont la bibliothèque municipale de Grenoble conserve de nombreux volumes. La conjonction chronologique de ces deux activités – l'impression et l'écriture – confirme que le généralat de dom Innocent Le Masson a été un temps de rénovation du discours normatif cartusien¹⁸⁶. La norme se révèle enfin au fil des querelles disciplinaires, fortement productives en « papiers ». La Commission des Réguliers (1766-1780), en suscitant la parole des religieux en vue de la mise en ordre du monde monastique par le pouvoir royal, a fait converger vers la Commission des centaines de rapports, compte-rendus, enquêtes, témoignages de religieux à titre individuel ou collectif. Là encore, les papiers de la Commission¹⁸⁷ ont été auscultés pour leur contenu, qui permet en effet de dresser un état du monde régulier à la fin de l'Ancien Régime et de discuter les jugements sur l'effondrement des vocations ou des observances¹⁸⁸, mais ces papiers mériteraient d'être observés du point de vue de leur production : qui est légitime pour écrire et témoigner ? avec quels codes rédactionnels ? comment fonctionne cette « prise de parole » qui a souvent été une occasion de règlements de comptes ? quel est le sens de cette intense activité d'écriture en un temps où les réguliers ne publient plus guère ?

Car la concurrence est plus généralement un motif d'écriture et de mobilisation des archives. La concurrence missionnaire avec les jésuites est sans aucun doute la raison pour laquelle le récollet Gabriel Sagard a pris la plume au début du XVII^e siècle. Son *Grand*

¹⁸⁴ F. Henryot, « Siméon Mallevaud et les *Annales calveriennes* (1671) : un récollet au service des bénédictines du Calvaire », dans D.-O. Hurel (dir.), *La Congrégation des bénédictines de Notre-Dame du Calvaire : histoire et spiritualité*, Paris, Riveneuve éd., à paraître.

¹⁸⁵ F. Henryot, « Autour de la fondation des dominicaines de Vic-sur-Seille (1618) », dans M.-E. Henneau, C. Marchal et J. Piront (dir.), *Religieuses et semi-religieuses entre Gênes et Bruxelles : des agents féminins du catholicisme romain aux frontières du protestantisme*, Paris, Classiques Garnier, à paraître.

¹⁸⁶ Robert Bindel (dir.), *Dom Innocent Le Masson, chartreux méconnu, noyonnais oublié*, Salzburg, Institut für Anglistik und Amerikanistik, 2007.

¹⁸⁷ Archives nationales, G9 (archives de la Commission) et 4AP (archives de Loménie de Brienne).

¹⁸⁸ Pierre Chevallier, *Loménie de Brienne et l'ordre monastique (1766-1789)*, Paris, Vrin, 1960, 2 vol.

Voyage du pays des Hurons a permis de faire la promotion des méthodes récollettes en Nouvelle-France alors que les frères avaient dû céder la place aux jésuites¹⁸⁹. La concurrence dévotionnelle est également à l'œuvre dans les publications relatives à la sainteté de Pierre d'Alcantara, dans lesquelles s'impliquent avec énergie les carmes déchaux et les récollets pour donner deux portraits différents de « leur » saint. L'écrit prend toutes les formes : hagiographies, récits de fêtes de canonisation, formulaires de prières : chaque ordre tente de s'emparer du saint avant que les carmes déchaussés ne finissent par renoncer, et se tourner vers des figures de sainteté plus nettement carmélitaines¹⁹⁰. L'apologie et la controverse sont deux autres motifs puissants d'écriture, comme en témoigne le cas de Norbert de Bar, capucin antijésuite à l'existence tourmentée, et usant de la plume (sept volumes de mémoires publiés à la veille de sa mort) pour rénover sa réputation entachée par les pires manquements à l'observance¹⁹¹. Finalement, l'écriture est au service de la résolution des concurrences mais elle sert surtout à les entretenir.

La polémique a deux effets sur l'économie de l'écrit : d'une part elle consacre des « auteurs » dont la voix porte plus loin que les autres et qui font parfois l'objet d'une véritable reconnaissance ; d'autre part, elle n'a de sens que si elle prend à témoin l'opinion publique : en d'autres termes, si elle est relayée par la publication. Émerge ainsi la figure de l'écrivain régulier.

De la profession religieuse à la profession d'écrivain

La publication fabrique des personnalités hors normes parce qu'elle autorise et rend publiques des postures inscrites dans l'espace social¹⁹². La publication est le moment de la consécration pour un bénédictin qui rejoint ainsi une communauté d'écrivains habitués au travail collectif et aux repérages et collationnements de longue haleine en bibliothèque, à l'image de dom Calmet pour qui les dix années passées à Paris (1706-1716), aux Blancs-Manteaux, ont été ensuite habilement instrumentalisées aux yeux des religieux lorrains pour pointer sa connivence avec les milieux érudits parisiens. La publication, soutenue financièrement par la Congrégation de Saint-Vanne auprès d'éditeurs parisiens plutôt que nancéiens, est une forme de conformisme régulier¹⁹³. Elle consacre un statut. La situation est bien plus ambiguë en ce qui concerne François Humblot, prédicateur de renom et auteur de recueils de sermons et de traités spirituels au début du XVII^e siècle, d'abord parce qu'elle est

¹⁸⁹ F. Henryot, « Le *Grand voyage du pays des Hurons* de Gabriel Sagard, un contre-témoignage sur les missions en Nouvelle-France au début du XVII^e siècle », dans N. Lemaître (dir.), *La mission et le sauvage. Huguenots et catholiques face aux populations indiennes*, Paris, Éditions du CTHS, 2009, p. 199-213.

¹⁹⁰ F. Henryot, « Un héritage disputé : saint Pierre d'Alcantara entre les récollets et les carmes déchaussés (XVII^e-XVIII^e siècles) », dans S. Excoffon, D.-O. Hurel, A. Peeters-Custot (dir.), *Interactions, emprunts, confrontations chez les religieux (Antiquité tardive - fin du XIX^e siècle)*, Saint-Etienne, PUSE, 2015, p. 387-404 [vol. 2, art. 1.5].

¹⁹¹ F. Henryot, « Norbert de Bar et la vie capucine : les errements d'un missionnaire au XVIII^e siècle », dans A. Burkardt et A. Roger (dir.), *L'exception et la Règle : Les pratiques d'entrée et de sortie des couvents, de la fin du Moyen Âge au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, à paraître [2019].

¹⁹² Christian Jouhaud et Alain Viala (dir.), *De la publication entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002.

¹⁹³ François Deremble, « Dom Calmet et la Congrégation de Saint-Vanne pendant le séjour parisien (1706-1716) », *Annales de l'Est*, 1960, n° 1, p. 55-94.

plus précoce, et antérieure à l'émergence de la figure de l'écrivain en ce début de XVII^e siècle¹⁹⁴, et ensuite parce que le minime, appartenant à un ordre où les postures intellectuelles ne sont pas la norme, doit légitimer sa carrière d'écrivain et la faire reconnaître par sa province¹⁹⁵.

Plusieurs sources permettent de documenter les profils et les carrières des écrivains patentés dans les différents ordres religieux. Ceux-ci, d'abord, prennent souvent soin de dresser des listes officielles d'*auctores* et de *scriptores*. Les données biographiques contenues dans les nécrologes permettent de reconstituer les parcours des auteurs à travers une prosopographie exhaustive. Les livres eux-mêmes, en particulier le dispositif des approbations, rendu obligatoire à partir du concile de Trente mais surtout généralisé au début du XVII^e siècle, révèlent des complicités entre réguliers qui composent ainsi une élite cléricale à l'échelle d'une province : celui qui reçoit une approbation d'un confrère lui retournera sans doute ce service quelques années plus tard. Je l'ai constaté chez les récollets français du XVII^e siècle. Une poignée d'individus qui tirent leur légitimité à écrire de leur statut de prédicateur ou de lecteur en théologie ou philosophie, confisque en quelque sorte l'autorité théologique sous le regard des provinciaux, eux-mêmes écrivains¹⁹⁶. Cette étude devrait être élargie à d'autres ordres pour en confirmer les résultats. Cela permettrait de pointer aussi les carrières d'exception. La recherche de patronages à travers les dédicaces mériterait aussi d'être observée, tant elle est révélatrice des rapports entre le cloître et le siècle, et des tractations subtiles qui s'y jouent. Cette unité narrative place le livre au cœur des rapports sociaux, des formes de clientélisme qui peuvent exister aussi entre religieux et pouvoirs séculiers ou profanes¹⁹⁷.

Un détour par les bibliographies d'ordres permet de saisir, de manière statistique, les temporalités de cette activité de publication, sa répartition géographique, les thèmes privilégiés. Les pièces liminaires, notamment les épîtres au lecteur où l'auteur justifie toujours sa propension à trahir par la publication la sainte humilité de son état, offrent un inventaire précis des motivations des écrivains : obéissance aux injonctions d'un supérieur, plaisir d'écrire, exigence d'apostolat, curiosité figurent parmi les principales raisons de mettre sous le feu de l'opinion des « papiers » qui n'auraient pas dû sortir de l'ombre conventuelle. La *Bibliotheca scriptorum ordinis minorum S. Francisci capuccinorum* dressée par le capucin italien Bernard de Bologne montre comment les congrégations elles-mêmes ont fait la publicité de leurs écrivains et ont construit une sorte de corps actif dans des domaines de spécialité qui se trouvent ainsi légitimés (la prédication, la théologie morale, l'exégèse, l'histoire ecclésiastique par exemple)¹⁹⁸.

¹⁹⁴ Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Ed. de Minuit, 1985.

¹⁹⁵ F. Henryot, « Entre Verdun, Tours et Lyon : François Humblot et la prédication minime au début du XVII^e siècle », dans S. Simiz (dir.), *Prêcher dans les espaces lotharingiens*, Paris, Classiques Garnier, à paraître.

¹⁹⁶ F. Henryot, « Portrait du récollet en écrivain au XVII^e siècle », dans C. Galland, F. Guilloux, P. Moracchini (dir.), *Les récollets. En quête d'une identité franciscaine*, Tours, PUF, 2014, p. 219-233 [vol. 2, art. 3.5].

¹⁹⁷ Christian Jouhaud et Hélène Merlin, « Mécènes, patrons et clients. Les médiations textuelles comme pratiques clientélares au XVII^e siècle », *Terrain*, 1993, n° 21, p. 47-62.

¹⁹⁸ F. Henryot, « Les capucins et l'écriture aux XVII^e et XVIII^e siècles d'après la *Bibliotheca* de Bernard de Bologne », *Études franciscaines*, 2011, n° 1, p. 111-143 [vol. 2, art. 3.1].

La publication, plus encore que le simple geste d'écrire, requiert un savoir-faire. Il faut, d'abord, maîtriser sinon les investigations documentaires, du moins la manière de les restituer par l'apparat critique ou l'édition en tête de volume d'un « catalogue d'auteurs ». Il faut aussi dominer les circuits d'impression. Les épîtres au lecteur regorgent d'allusion aux difficultés de trouver un imprimeur, de convaincre la province ou la congrégation de financer le travail d'impression, d'obtenir le respect des délais ainsi qu'un travail soigné. Pour autant que l'étude de cas menée à partir des publications antiprotestantes des jésuites entre 1598 et 1629 soit généralisable, il semblerait que la publication soit souvent gérée à l'échelle de la province, qui orchestre les contrats avec les imprimeurs, choisit les textes qui « méritent » l'impression et en assure la circulation¹⁹⁹. Ces pratiques sont attestées également chez les bénédictins parisiens au XVII^e siècle²⁰⁰. Le recours des cordeliers aux mêmes imprimeurs parisiens, les Couterot-Thierry dans la seconde moitié du XVII^e siècle, tient probablement de la même gestion centralisée des publications.

Au terme de cette enquête, dont d'autres pans surgiront sans doute au fil des investigations, il sera possible de retracer la fonction de l'écrit dans la culture régulière et de refaire du cloître un lieu d'écritures, un « monde inscrit ».

¹⁹⁹ F. Henryot, « Publier la controverse (1598-1629) : les jésuites et l'édition de la théologie antiprotestante », dans Y. Krumenacker et Ph. Martin (dir.), *Jésuites et protestants (XVI^e-XXI^e siècles)*, Lyon, LARHRA (Chrétiens et Sociétés, coll. « Mémoires et documents »), 2019, p. 95-114 [vol. 2, art. 3.8].

²⁰⁰ Henri-Jean Martin, « Les Bénédictins, leurs libraires et le pouvoir. Notes sur le financement de la recherche au temps de Mabillon et de Montfaucon », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1957, t. 43, n° 140, p. 273-287.

4. Patrimoine, religions, bibliothèques

Un questionnement de la pratique

Si j'ai remis pour un temps ces questions au moment où elles ont commencé à prendre corps dans l'empilement des travaux de commande ou des curiosités personnelles, c'est qu'un autre chantier s'est ouvert, et s'inscrivait de manière plus immédiate dans mes préoccupations professionnelles : celui de la patrimonialisation de l'écrit au sein des bibliothèques.

En avril 2002, alors que j'étais stagiaire à la Bibliothèque municipale de Nancy et que j'occupais un bureau contigu à celui de la secrétaire de direction, un livreur a apporté un colis que tout le personnel attendait avec impatience. Il s'agissait du livre d'heures de la famille des Fours²⁰¹, réalisé au début du XVI^e siècle pour le compte de magistrats lorrains, puis entré dans des collections anglaises avant de ressurgir et de susciter la convoitise de la bibliothèque de Nancy. Tout le monde s'était rassemblé autour de la secrétaire. Elle était tellement émue qu'elle n'osait pas manipuler les ciseaux de ses mains tremblantes. Mal informée sur le contenu du colis – je n'avais qu'une idée sommaire de la valeur matérielle d'un livre d'heures – j'ai proposé d'ouvrir le paquet et j'en ai sorti le précieux manuscrit. La reliure de peau décolorée m'a parue peu engageante, et les miniatures, observées de près, très maladroitement. Joseph et Marie avaient des traits grossiers de paysans et les rois mages ressemblaient plutôt à trois ogres prêts à dévorer l'enfant. Je n'ai aucune compétence pour juger de la valeur artistique d'un manuscrit enluminé, ni la qualité du trait et du dessin d'un artiste du Moyen Âge ou de quelque autre période. Je veux simplement souligner le décalage entre la ferveur des agents de la bibliothèque conditionnés, depuis le début des tractations en vue de l'acquisition du manuscrit, pour y voir un chef d'œuvre doublé d'un bien patrimonial revenu à Nancy d'où il n'aurait jamais dû partir, et la naïveté d'une observatrice non concernée par ces attributions esthétiques et culturelles.

Plus d'une décennie plus tard, en juillet 2014, je corrigeais 80 copies d'élèves-conservateurs dans le cadre d'une unité d'enseignement consacrée à la gestion des fonds patrimoniaux. J'avais soumis aux élèves un sujet qui les obligeait, à partir de quelques lignes de contexte très générales, à écrire un courrier à un élu pour justifier le programme scientifique de numérisation d'une bibliothèque imaginaire. L'exercice devait tester leur capacité à mobiliser des savoirs professionnels et scientifiques dans un cadre communicationnel contraint, celui de l'échange avec des non-initiés qui tiennent par ailleurs les cordons de la bourse. Les élèves avaient tout loisir d'imaginer le contenu des collections de la bibliothèque. Dans la première copie, le candidat évoquait un exceptionnel livre d'heures, qui serait numérisé en priorité. Dans la deuxième, je retrouvai le même discours. De copie en copie et, j'ose croire, sans concertation illicite, les élèves brandissaient devant les

²⁰¹ André Markiewicz, *Le manuscrit Des Fours : un livre d'heures nancéien*, Nancy, BM, 2003.

élus une foule de livres d'heures tous plus beaux les uns que les autres. J'ai d'abord souri devant tant de conformisme. Puis je me suis demandée par quels vecteurs et quel imaginaire culturel avait pu s'imposer dans l'esprit de futurs professionnels des bibliothèques une idée aussi uniforme de la consistance d'une réserve précieuse. À leurs yeux, le livre d'heures était la quintessence du patrimoine en bibliothèque. J'ai aussitôt commencé à collecter les indices attestant du changement de régime d'un objet d'abord conçu pour les oratoires domestiques d'un certain niveau matériel, vers les rayonnages climatisés des magasins des bibliothèques patrimoniales.

En cherchant bien, je peux justifier sans peine l'articulation entre mon premier champ de recherche et celui-ci. Il existe indiscutablement, dans les établissements réguliers, un rapport patrimonial au livre, lorsque celui-ci échappe aux logiques de consommation ou de normalisation théologique et mystique pour devenir un bien dans lequel toute la communauté reconnaît un prestigieux passé qui légitime les orientations du présent. De ce point de vue, les réguliers ont développé précocement sinon une pensée, du moins une pratique patrimoniale qui se perçoit dans la distribution du livre au couvent. Lorsqu'il n'est ni à la bibliothèque, ni dans les cellules, il est à coup presque sûr un objet patrimonial. La sacristie, le chapitre, les archives sont autant de lieux où le livre change de statut et est exhibé parcimonieusement pour ce qu'il dit des origines de la communauté²⁰². Dans la bibliothèque même, la cohérence des rubriques bibliographiques montre les effets de la stratification des collections au fil du temps, et le statut ambigu des livres qui ne servent plus. Certains sont relégués dans des recoins, puisqu'il est interdit de se dessaisir des livres, d'autres viennent nourrir des rubriques dont l'intitulé ne rend pas compte de leur dimension patrimoniale. C'est le cas, chez les mendiants, de la rubrique des « manuscrita ». Ce terme ne désigne pas seulement les productions manuscrites, mais aussi, parfois, des imprimés et des papiers qui ne forment pas des livres, mais qui dessinent dans leur ensemble les grands pôles de l'identité du couvent²⁰³. C'est aussi dans la masse des saisies effectuées dans les bibliothèques ecclésiastiques à partir de 1789 et jusque tard dans l'Empire dans les territoires gagnés par l'armée révolutionnaire puis napoléonienne, que s'est progressivement constituée une pensée patrimoniale, dans laquelle s'opposaient l'identité locale, exigeant le maintien des documents dans leur province d'origine, et les impératifs d'une culture nationalisée, qui ne pouvait advenir que par le rassemblement des biens culturels à Paris²⁰⁴.

Si ces observations m'ont familiarisée avec la notion de patrimoine dans le cadre particulier des bibliothèques, elles n'ont pas été absolument décisives dans l'élaboration d'un

²⁰² F. Henryot, « Les réguliers et la patrimonialisation du livre à l'époque moderne », dans F. Henryot (dir.), *L'historien face au manuscrit, du parchemin à la bibliothèque numérique*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 2012, p. 127-145 [vol. 2, art. 4.1]. Voir aussi Cécile Davy-Rigaux, Jean-Baptiste Lebigue et Yann Sordet (éd.), « Catalogue de l'exposition organisée par la Bibliothèque Mazarine à l'occasion des 850 ans de la cathédrale Notre-Dame de Paris (1163) » dans C. Giraud, (dir.), *Notre-Dame de Paris (1163-2013)*, Turnhout, Brepols, 2014.

²⁰³ F. Henryot, « Le livre en héritage : les manuscrits médiévaux dans les couvents mendiants au XVII^e siècle », dans N. Bériou, M. Morard et D. Nebbiai (dir.), *Entre stabilité et itinérance. Livres et culture des ordres mendiants*, Turnhout, Brepols, 2014, p. 439-458 [vol. 2, art. 2.9].

²⁰⁴ F. Henryot, « Des destructions à l'ébauche d'une théorie patrimoniale : les bibliothèques des départements belges pendant les guerres de la Révolution (1792-1795) », *Ethnologes*, 2017, vol. 39, n° 1, p. 63-83 [vol. 2, art. 4.4]. Voir aussi Bénédicte Savoy, *Patrimoine annexé. Les biens culturels saisis par la France en Allemagne autour de 1800*, Paris, Ed. de la MSH, 2003.

nouveau projet de recherche il y a environ sept ans. C'est bien dans la pratique professionnelle et dans les interrogations que suscitaient en moi des consensus bibliothécaires jamais remis en question que ce projet a pris corps. Il fait lointainement référence à mes premiers mandats, qui présupposaient toujours le caractère patrimonial des objets et des collections placés sous ma loupe : photographies stéréoscopiques, collections à coloration régionale, imprimés anciens, tous mes commanditaires partaient toujours du principe qu'ils étaient naturellement, voire nativement patrimoniaux, ce qui n'était bien sûr pas le cas. À Lausanne également, la bibliothèque de l'Église libre vaudoise, autrement nommée « collection des Cèdres », avait un statut ambigu qui dénotait un problème institutionnel de délimitation des fonds patrimoniaux. Une partie des documents avait été intégrée à la réserve précieuse ; l'autre, aux collections générales. Ce démantèlement ne tenait pas compte de l'histoire de la collection, or c'était bien par son histoire qu'elle était précieuse²⁰⁵. J'avais souvent constaté ce genre d'incohérences dans les fonds patrimoniaux des petites et moyennes bibliothèques de Lorraine. Enfin, l'enseignement du fait patrimonial en bibliothèque depuis 2014 a réactivé ces constats. Il n'est qu'à préciser, sans aigreur aucune, que la question patrimoniale constitue dans la formation des élèves-fonctionnaires (conservateurs et bibliothécaires d'État) une variable d'ajustement très élastique, signe qu'elle est perçue comme secondaire. En sept ans, j'ai vu l'enveloppe horaire varier de 100 à 36 heures pour une promotion donnée. La question est plus politique qu'arithmétique. Personne ne peut affirmer, au fond, que le patrimoine entre vraiment dans les compétences des agents des bibliothèques. La littérature professionnelle récente consacrée à la question ne le souligne qu'en passant²⁰⁶ et l'histoire de la profession montre le contexte concurrentiel dans lequel sont formés, depuis près de deux siècles, les bibliothécaires, entre l'École des Chartes (1821), l'ENSB (1963, devenue ENSSIB en 1992) et l'Institut national du patrimoine (1986). L'organigramme du Ministère de la Culture, qui insère les bibliothèques dans les « médias et les industries culturelles » et non dans le « patrimoine », est sans doute le symptôme le plus évident de ce malaise. Dans ces équivoques, ce n'est pas seulement le métier qui est en jeu, c'est l'institution et sa fonction dans la société, le service qu'elle rend aux individus et aux communautés.

Cette approche très pragmatique d'un objet de recherche, qui s'articule d'abord à l'enseignement et à la formation des futurs professionnels des bibliothèques, m'imposait de comprendre comment les bibliothèques étaient passées des « réserves précieuses » des années 1960 aux « fonds anciens, rares et précieux » des années 1980 puis au « patrimoine écrit et graphique » dans les années 2000 : en somme, d'un lieu clos et protégé à son contenu, puis à un concept sociopolitique dépassant très largement la bibliothèque, qui n'a pas le monopole des traces écrites : on en trouve au musée, sur les frontons des monuments, sur les dalles

²⁰⁵ *Catalogue de la Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Église évangélique libre du canton de Vaud*, Lausanne, G. Bridel, 1869.

²⁰⁶ *Bulletin des bibliothèques de France*, 2017, dossier « métiers en (r)évolution ». Un rapport de l'IGB, en 2010, montrait justement que les compétences patrimoniales étaient minimales dans la formation aux métiers des bibliothèques : Hélène Richard, *La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques*, Inspection générale des bibliothèques, rapport n° 2016-016, 2016. Voir aussi les observations de Christian Hottin, « Métiers du patrimoine et écritures patrimoniales », dans Chr. Hottin et Cl. Voisenat (dir.), *Le tournant patrimonial. Mutations contemporaines des métiers du patrimoine*, Paris, Ed. de la MSH, p. 59-85.

funéraires dont la protection patrimoniale, elle, est extrêmement insuffisante en France. Cette mutation a d'inévitables effets sur la profession de bibliothécaire, celui-ci étant tenu de gérer et d'appréhender des collections dont le statut culturel et politique a changé. Dominique Poulot a évoqué « l'ethnologisation, si l'on ose dire, des fonds de bibliothèque, qui n'apparaissent pas moins autres et sauvages que ceux des musées d'anthropologie »²⁰⁷. On constate en effet en bibliothèque une évolution équivalente au « tournant archivistique »²⁰⁸, consistant à déplacer l'attention des documents eux-mêmes vers les conditions de leur production, les intentions de leurs auteurs voire les lectures qui en ont été faites au fil du temps. Ce tournant ne paraît toutefois pas parfaitement conscient chez les bibliothécaires.

Or, s'interroger sur le « patrimoine écrit » revient à poser la question du régime de l'écrit dans la civilisation occidentale. Il a la mission de conserver la Révélation, de transmettre la *memoria* des individus, d'attester les actes juridiques et politiques et constituer des preuves, enfin permettre l'argumentation, tant il est difficile de dissocier pensée et écriture, comme l'ont montré la sémiologie²⁰⁹ et les sciences de l'éducation²¹⁰. « Incarné » dans la pierre, le parchemin, l'écorce, le papier, un écran qui restitue lisiblement l'encodage des caractères, il est fortement conditionné par son support et les disséminations qu'il permet. Mon enquête en cours sur les pratiques de l'écrit en milieu monastique interroge également ces aspects, mais il s'agit de les dépasser pour envisager le statut progressivement collectif de la trace écrite comme bien commun et support identitaire de la civilisation.

En même temps que je menais une enquête de longue haleine sur les livres d'heures, sur laquelle je vais revenir, j'ai animé à l'Enssib un programme de deux ans et demi autour de « la Fabrique du Patrimoine écrit ». Ce cycle (2 journées d'études²¹¹, 4 mémoires d'élèves conservateurs²¹², une enquête collective avec des étudiants du Master « Cultures de l'écrit et de l'image²¹³) a permis d'interroger la notion de patrimoine écrit dans ses définitions juridique, bibliothéconomique, politique et sociale, en partant des objets et en examinant les processus qui en affectent le sens et l'usage, enfin en identifiant les acteurs de ces processus et de la médiation qui en est faite. Le bilan prend la forme d'un volume collectif à paraître fin 2019 aux Presses de l'Enssib (*La Fabrique du patrimoine écrit : objets, acteurs, usages sociaux*), rassemblant 17 contributions. À l'image de cet atelier, elles sont résolument

²⁰⁷ Dominique Poulot, *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIII^e-XXI^e siècles*, Paris, Puf, 2006, p. 187-188.

²⁰⁸ Éric Ketelaar, « (Dé) Construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2006, n° 2, p. 65-70.

²⁰⁹ Bernard Stiegler, « Machines à écrire et matières à penser », *Genesis (Manuscrits-Recherche-Invention)*, 1994, n° 5, p. 25-49.

²¹⁰ Dominique Bucheton et Jean-Charles Chabanne, *Parler et écrire pour penser, apprendre et se construire : l'écrit et l'oral réflexifs*, Paris, Puf, 2002.

²¹¹ Enssib, 13 janvier 2016 et 13 janvier 2017.

²¹² Anaëlle Evrard, *La formation aux métiers du patrimoine écrit : étude comparative en francophonie et impact sur l'objet patrimonial*, mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 2017 ; Émeline Pipelier, *Le roman populaire, objet patrimonial ? Les collections francophones de romans populaires et de paralittérature*, mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 2017 ; Clément Noual, *Les bibliothèques et la patrimonialisation de la « littérature régionale »*, mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 2018 ; Marceau Salvadori, *Les services aux chercheurs dans les bibliothèques patrimoniales*, mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, en cours.

²¹³ Promotion 2016-2017. Les étudiants ont constitué un répertoire des publications patrimoniales des bibliothèques municipales depuis 1960, afin d'étudier d'une part la place de la bibliothèque dans le paysage éditorial et les compétences nouvelles que cette activité demande aux agents, et d'autre part, la part de la publication dans les activités de médiation scientifique des bibliothèques.

interdisciplinaires : ont participé des juristes, des conservateurs de bibliothèques, des historiens, des historiens de l'art, des littéraires, des chercheurs en SIC, et mêlent à part égales théoriciens du fait patrimonial et praticiens des bibliothèques. Or, parmi les objets étudiés – écrits protestants, bibliothèque bleue, *enfantina*, manuels scolaires, archives littéraires, roman populaire, livres de cuisine – on constate des avancées très variables dans le processus patrimonial. Abouti pour les écrits protestants qui font l'objet, depuis longtemps, de collectes et de scénographies dans les lieux de mémoire du protestantisme français, et pour les archives littéraires désormais revendiquées par les bibliothèques publiques, ce processus est encore en cours pour les opuscules de la bibliothèque bleue et les manuels scolaires, et très incertain pour les *enfantina* et le roman populaire. Les lieux de la patrimonialisation ont pu être identifiés, notamment la porosité entre bibliothèque et musée ; enfin, les pratiques sociales élaborées autour du patrimoine écrit ont fait l'objet d'un premier état des lieux. Cet élargissement de l'observation, avec la complicité de spécialistes capables de mener simultanément l'enquête sur des objets dont ils sont familiers, m'a permis de remettre le livre d'heures à sa juste place chronologique – une patrimonialisation précoce – et culturelle – l'objet de prédilection d'une frange cultivée de la société.

Le livre d'heures, du support de prière à la religion patrimoniale : un objet vécu

Pour entrer dans cette réflexion, le choix du livre d'heures s'est imposé non seulement par les constats tirés de l'expérience personnelle, mais aussi pour des raisons plus profondes. Sa patrimonialité, d'abord, ne prête pas à discussion. Elle est admise aujourd'hui par les pouvoirs publics, les agents des institutions culturelles, les experts scientifiques et le public qui réclame souvent de les contempler. Aussi, l'enquête permet de poser plus nettement les questions du pourquoi et du comment, de mettre en évidence acteurs, motivations et discours dans le processus qui a fait passer le livre d'heures « de l'oratoire privé à la bibliothèque publique », en passant par les coffres des châteaux modernes, les salles des ventes, les salons des collectionneurs, la table de travail du spécialiste qui l'expertise, les boîtes de conservation des réserves précieuses des bibliothèques, et enfin les écrans des bibliothèques numériques.

Dans chacune de ces étapes, ce qui se joue est d'abord un rapport à une forme matérielle. La posture de l'orant, la mise en scène de la collection chez le bibliophile, l'organisation du cabinet de travail du codicologue qui confronte le livre d'heures, des fac-similés d'autres livres de prières, des manuels de liturgie, des inventaires de bibliothèques et des catalogues de vente, des manuels d'histoire générale et des traités de chronologie, l'exposition en musée ou en bibliothèque, tout renvoie, d'une manière ou d'une autre, à un objet qui se manipule, s'ouvre et se ferme, peut se porter sur soi, et être déplacé topographiquement au gré des changements de mains, de rayon ou de vitrine. Cette première donnée est connue des médiévistes, qui ont largement décrit la forme, le format, les matériaux des livres d'heures, sans toujours s'interroger sur les usages qu'ils ont permis, ni les publics que ces choix matériels visaient. Elle a été oubliée des modernistes et des contemporanéistes,

qui n'ont jamais jugé utile de s'intéresser à la masse considérable des Heures imprimées, dont la production est attestée sous ce titre jusqu'aux dernières années du XIX^e siècle. Il y a donc là tout un pan de la « culture matérielle », articulée à l'histoire du sentiment religieux, à reconstruire, alors que les objets de la dévotion font l'objet d'investigations nouvelles afin d'écrire une « histoire intime de la foi »²¹⁴.

Au-delà de cette contribution à l'histoire matérielle du catholicisme entre la fin du Moyen Âge et la Troisième République, le livre d'heures permet de réarticuler deux phases de la vie des objets : celle du temps de leur consommation et celle de leur enrôlement patrimonial. Cette double lecture met en exergue, finalement, le statut des objets dans la civilisation au prisme du concept d'appropriation, qui permet d'explorer la part de l'interprétation et du détournement dans l'usage des objets et des œuvres, le livre d'heures étant à la fois l'un (le livre) et l'autre (une création artistique). Qu'il s'agisse d'explorer la manière dont les « croyants d'hier » ont utilisé les Heures à des fins spirituelles, sociales ou confessionnelles, ou de s'interroger sur les détournements qu'implique la patrimonialisation de ces manuels et leur scénographie dans les institutions culturelles, l'enquête revient, toujours, à examiner les reconfigurations de l'objet à travers leur réception. Ce questionnement croise des approches fertiles qui ont renouvelé aussi bien l'histoire du livre²¹⁵ et l'histoire de l'art²¹⁶ que celle des dévotions²¹⁷.

De ce point de vue, le livre d'heures constitue aussi un terrain intéressant pour tester la force des liens qui unissent patrimoine et sacré. Ces liens paraissent aller de soi. La patrimonialisation des reliques, ainsi, est une étape importante de l'insertion des corps saints dans l'ensemble des dispositifs de sacralisation d'un lieu ou d'une cérémonie²¹⁸. De même que le concept de « trésor » est d'abord né dans les édifices ecclésiastiques et les familles princières, pour désigner les objets les plus emblématiques du pouvoir, avant de devenir un poncif du patrimoine en bibliothèque. Le caractère patrimonial des objets se mesure à deux critères : à la perte d'usage chère aux historiens, et, du point de vue de l'anthropologie, à la richesse et la profondeur du répertoire de valeurs symboliques qui y sont projetées et sa capacité à dynamiser le sentiment d'existence collective d'un groupe²¹⁹. Les valeurs religieuses, qui recourent à la fois une éthique collective et individuelle et une tradition, figurent à ce titre parmi les plus fécondes. Ces valeurs peuvent se superposer – par patrimonialisation concurrentielle – ou se succéder – par repatrimonialisation. J'ai pu montrer, à partir de l'observation des collections religieuses des bibliothèques de Suisse romande, que ces deux définitions ne s'excluent pas l'une l'autre. D'un côté, l'identification

²¹⁴ Marie Lezowski, « Tours et détours des objets de dévotion catholiques : introduction », *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée*, 2014, vol. 126, n° 2, p. 341-354 ; Marie Lezowski et Laurent Tatarenko, « Introduction. La matière et la manière », *Archives de sciences sociales des religions*, 2018, n° 183, p. 11-28 et tout le dossier qui suit.

²¹⁵ Paul Ricoeur, *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1984 ; Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, trad. fr. Paris, Gallimard, 1990 ; Bruno Clément, *Le lecteur et son modèle*, Paris, Puf, 1999

²¹⁶ Dominique Berthet, *Art et appropriation*, Paris, Ibis Rouge, 1998.

²¹⁷ Ph. Martin, « L'appropriation des formes de dévotion : le cas des études françaises », dans Ph. Büttgen et Ch. Duhamelle (dir.), *Religion ou confession, histoires religieuses croisées. Un bilan franco-allemand à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Ed. de la MSH, 2010, p. 151-174.

²¹⁸ Nicolas Guyard, *Reliques et espaces urbains : Lyon, Metz, Rouen et Toulouse, des réformes à la Restauration*, thèse de doctorat, Université Lyon 2, 2017.

²¹⁹ Emmanuel Amougou, *Sciences sociales et patrimoine*, Paris, L'Harmattan, 2011.

de Genève à Calvin s'est faite après une longue période durant laquelle le réformateur avait été comme « oublié » des Genevois, et s'est fondée sur le livre comme symptôme le plus évident de la Réforme – livre polémique, livre proposé à la lecture quotidienne des Réformés à l'opposé des pratiques catholiques – construisant ainsi un véritable mythe protestant du livre. D'un autre côté, Neuchâtel s'est emparée tardivement des collections présentes dans la ville, en particulier des bibles anciennes, pour se réinventer un rôle flatteur dans l'émergence de la Réforme, contre Genève²²⁰.

Pourtant, cette enquête sur les livres d'heures conclut à une dénaturation qui en évacue justement la liturgie des Heures, c'est-à-dire la spiritualisation du temps, pour en faire un répertoire de scènes profanes joliment représentées. La sacralité n'est pas là où l'on croit : elle s'est déplacée dans un registre laïc et la vénération portée par les pouvoirs publics et les agents de la culture à ces livres de prière en est d'autant plus paradoxale. Au cœur du livre d'heures, le catholicisme a laissé la place à la « religion du patrimoine ».

Enfin, le livre d'heures permet de tester les propositions de définition et du régime patrimonial, et du processus qui y conduit. « Le patrimoine se définit à la fois par la réalité physique de ses objets, par la valeur esthétique et documentaire le plus souvent, ou illustrative, voire de reconnaissance sentimentale, que leur attribue le savoir commun, et par leur statut spécifique. Il relève de la réflexion savante, mais aussi d'une volonté politique, sanctionnées toutes deux par l'opinion. C'est sous ce double rapport qu'il fonde une représentation de la civilisation, au sein du jeu complexe des sensibilités à l'égard du passé, de ses appropriations diverses et de la construction des identités »²²¹. J'ai pris l'habitude de tester avec mes étudiants et élèves-fonctionnaires cette définition du patrimoine et tous les critères qu'elle contient en y confrontant les objets conservés en bibliothèque pour évaluer leur patrimonialité. J'ai une dette à l'égard de cette définition, qui a guidé mes investigations et nourri très largement le plan qui en restitue les résultats, en ajoutant une composante, celle des collectionneurs dont le rôle a été décisif dans la désignation du livre d'heures comme patrimoine individuel puis collectif.

Histoire, patrimoine, temps présent : trois allers-retours

Par rapport à mes premiers travaux, l'exploration des mécanismes transformant l'écrit en patrimoine implique un triple déplacement réflexif. Le premier est chronologique. Le Grand Siècle constitue depuis plus de quinze ans ma période de prédilection, étendue aux Lumières quand l'enquête l'exige. Il m'a fallu m'arracher aux connivences nées de la fréquentation des grands auteurs spirituels et des principaux acteurs des réformes religieuses de ce temps, pour explorer des problématiques très contemporaines, voire en train de se jouer.

²²⁰ Fabienne Henryot, « Conservation et valorisation du patrimoine écrit religieux en Suisse romande », dans C. Faltrauer, Ph. Martin et L. Obadia (dir.), *Patrimoine religieux. Désacralisation, requalification, réappropriation*, Paris, Riveneuve éd., 2013, p. 175-195 [vol. 2, art. 4.2].

²²¹ Dominique Poulot, « La représentation du patrimoine des bibliothèques, XVI^e-XX^e siècles », dans Jean-Paul Oddos (dir.), *Le patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives*, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 1997, p. 17-41, ici p. 20.

Les éléments présentés dans mon mémoire inédit consacré aux livres d'heures sont susceptibles d'évolution à court comme à long terme. C'est, en somme, l'histoire en train de se faire que j'y observe. C'est une histoire sans « point de clôture », avec des effets de mémoire dont l'écriture comporte bien des risques. Elle permet au moins de tourner le dos à une vision téléologique des processus patrimoniaux²²².

La conscience de cette immédiateté a été troublante et l'accès aux sources, très compliqué. On peut se consoler de la perte d'un registre de prêt établi au XVII^e siècle, en se rendant aux raisons archivistiques qui ont décidé de sa destruction une fois tous les livres retournés dans les rayonnages de la bibliothèque. C'est beaucoup plus désagréable, finalement, de savoir que des documents existent quelque part dans les archives ou la mémoire électronique du ministère de la Culture et ne pouvoir y accéder, même après plusieurs mois de patientes argumentations. Je sais gré à Catherine Granger et François Lenell, du Bureau du Patrimoine, de m'avoir communiqué un certain nombre de documents, mais il y aurait sans doute eu des matériaux beaucoup plus consistants à exploiter si ma démarche n'avait pas été confusément jugée intrusive et suspecte. Ce déplacement temporel s'impose du simple fait que le processus patrimonial s'inscrit dans un rapport dialectique du passé au présent, et du présent au passé. Il permet à un groupement donné de se choisir des ancêtres, et de s'en dire débiteur. Cette « filiation inversée »²²³, qui procède de la reconstruction culturelle, opère donc un mouvement inverse à celui de l'histoire, comme le fait, d'une autre manière et avec d'autres ambitions, la mémoire. La difficulté d'observer le patrimoine en historien tient précisément à cette inversion. Il s'agit, en permanence, de répondre à l'exigence historique, qui est aussi chronologique et qui impose de faire surgir ruptures et changements, donc de construire un récit qui va de la production des objets à leur transmission à une société qui s'en décrète l'héritière, sans perdre de vue qu'en réalité ce processus est une construction du présent et qu'elle consiste à évacuer, ou au moins réévaluer, les notions de « rupture » et de « continuité ».

Le deuxième déplacement est celui qui mène d'un terrain nécessairement circonscrit, le « cloître » comme espace architectural et emblématique du mode de vie monastique et de la morale qui s'y rapporte, lieu nécessairement fermé isolant le « régulier » du reste du monde, à l'espace public. Ce déplacement induit des questions complexes, celles du public, des valeurs culturelles et de leur réception. Or, le patrimoine mobilise tout cela à la fois. Le public, d'abord, au sein duquel se jouent les processus patrimoniaux et le changement de régime des objets ; ce public qui souvent, pressent la plasticité symbolique d'un objet en déshérence et s'en dit l'héritier. Ce public-là, corps social et politique, existe bien au XVIII^e siècle. Il recoupe, plus concrètement, le « public » des ventes aux enchères où le livre d'heures, qui y a toujours figuré, finit au mitan des Lumières par sortir de l'ombre où le dédain pour le Moyen Âge l'avait longtemps confiné. On pourrait en dire autant des souscripteurs des fac-similés du XIX^e siècle, dont les listes sont conservées (notamment pour le projet de reproductions de

²²² Paul Ricœur, « Remarques d'un philosophe », dans *Écrire l'histoire du temps présent*, Paris, CNRS Éditions, IHTP, 1993, p. 38-39, cité par Robert Frank, « Une histoire problématique, une histoire du temps présent », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2001, vol. 71, n° 3, 2001, p. 79-89.

²²³ Jean Davallon, « Le patrimoine : "une filiation inversée" ? », *Espace Temps*, 2000, vol. 74, n° 1, p. 6-16.

manuscrits à peintures mené par Bastard d'Estaing entre 1835 et 1869, ou celui de Léon Curmer en 1841) voire publiées en tête des volumes. La liste fait public en quelque sorte. Mais le public est aussi lié aux médias ; les lecteurs du *Bulletin du bibliophile*, à partir de 1836, en constituent un, dont la composition socioprofessionnelle et les motifs d'abonnement restent insaisissables. Le public constitue plus généralement une entité dont les membres reçoivent le même message, sans forcément interagir entre eux. Dans les processus patrimoniaux, les médias jouent un rôle essentiel : les journaux d'information générale ou la presse savante et professionnelle, plus tardivement la télévision construisent le patrimoine sous les yeux du public ; ils convoquent, d'une certaine manière, le public à contempler le patrimoine et à valider l'élection d'un bien ou d'un objet à l'accession à ce statut. Or, si les amateurs de livres participant aux ventes publiques et annotant les catalogues ont peut-être conscience de former un public, de même que les gallicanautes, usagers forcenés et rédacteurs de blogs enrôlant des contenus de la grande bibliothèque numérique française²²⁴, pour d'autres raisons, il reste l'immense foule dont les sujets anonymes sont supposés capables de réagir à cette patrimonialisation, et à la soumettre à la critique, sans pour autant avoir le sentiment de former un corps collectif. Cet espace public où les médias organisent des communautés d'intérêt est indissociable du patrimoine, tôt confronté à une publicité qui doit entretenir le débat social et politique autour des valeurs que véhiculent les objets patrimoniaux²²⁵. Le recours au mécénat populaire est l'indice le plus flagrant de la sollicitation d'un public, à des fins financières mais pas seulement : l'opération permet de vérifier l'attachement de ce public au patrimoine et en son sein, aux livres d'heures.

La question des valeurs culturelles portées par les objets patrimoniaux n'est pas moins innocente et complexe. Elle renvoie à une estimation morale, à une hiérarchisation censée être universelle, même si elle prête, évidemment, à discussion. Le livre d'heures, réduit au fil des opérations de sélection patrimoniale aux manuscrits à peintures, est porteur de valeurs. Non seulement il contribue à esquisser devant le public un Moyen Âge factice, mais en plus, il est accaparé par des groupes aux intérêts divergents pour supporter des discours socioculturels concurrents. Instrumentalisé pour l'aristocratisation des robins au XVIII^e siècle, puis pour refonder, paradoxalement, la vieille aristocratie grande perdante du XIX^e siècle, mobilisé pour inventer une sorte de tradition nationale à rebours des mutations technologiques, politiques et sociales qui traversent la France du XIX^e siècle et pour imposer dans le théâtre des nations une excellence artistique française au tournant des XIX^e et XX^e siècles, redéployé dans les bibliothèques pour revendiquer une mission patrimoniale que les bibliothécaires redécouvrent dans le courant des années 1960, le livre d'heures n'est finalement qu'un support vidé de son sens liturgique et dévotionnel pour porter d'autres causes que la sanctification des laïcs.

Enfin, un troisième déplacement affecte les problématiques qui sont les miennes depuis quinze ans. Au lieu de questionner un groupe social et son comportement dans

²²⁴ Mélanie Leroy-Terquem, « France: Engaging Users to Play with Digitised Cultural Heritage: How Gallica Interacts with Gallicanautes », *Uncommon Culture*, 2015, vol. 6, n° 2, p. 116-121.

²²⁵ Jurgen Habermas, *L'espace public. Archéologie de la Publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, trad. fr. Paris, Payot, 1993 ; voir aussi Marc Lits, « L'espace public : concept fondateur de la communication », *Hermès, La Revue*, 2014, vol. 70, n° 3, p. 77-81 et Jérôme Bourdon, « La triple invention : comment faire l'histoire du public ? », *Le Temps des médias*, 2004, vol. 3, n° 2, p. 12-25.

l'univers de l'écrit, il s'agit cette fois de suivre la trajectoire des traces écrites depuis le milieu qui les a produites et parfois consommées, jusqu'à leur réception actuelle, qu'elle soit archivistique ou patrimoniale. Là encore, l'approche est inversée : l'écrit, vecteur de transmission, devient un objet à transmettre. Les documents de l'intimité dévote inséminent l'espace public républicain et laïc. À nouveau, ces paradoxes n'ont jamais intrigué les bibliothécaires, alors qu'ils auraient dû les faire réagir. L'enjeu de mon enquête est alors de les situer dans le temps, et de les scruter comme des processus dont les grandes étapes, précisément inscrites dans des temporalités, ont été décrites²²⁶.

Trois traditions historiographiques

Le pari de cette enquête est de tenir en équilibre sur le point de rencontre de trois historiographies dont j'ai tiré parti.

Le premier est celui de l'histoire des processus patrimoniaux. Au début des années 1980, les historiens se sont emparés du concept de patrimoine, qui commençait à envahir l'espace public. L'article fondateur de Jean-Pierre Babelon et d'André Chastel a montré comment le concept s'était forgé sur un champ lexical et des pratiques politiques²²⁷. Les deux historiens de l'art montrent que s'il n'est pas pertinent pour le Moyen Âge, des pratiques et des réflexions sur la préservation d'objets investis de valeurs – principalement religieuses et monarchiques – se font déjà jour. Ce patrimoine n'a alors aucun caractère public, pas plus que celui que Krzysztof Pomian a identifié dans l'Italie de la Renaissance, où une véritable pensée patrimoniale émerge au sein des palais aristocratiques. Le retour réflexif sur l'Antiquité qui est à l'origine de l'humanisme a aussi provoqué, chez les élites, le sentiment d'une mission de conservation et de sauvegarde que la monarchie et l'Église ne partagent pas. L'affrontement entre ces élites et les pouvoirs publics apparaît tardivement, dans les dernières années de l'Ancien Régime, et concerne principalement les monuments. La Révolution est identifiée par les historiens comme le moment où naît véritablement la pensée patrimoniale, exprimée dans un système politique qui trouve progressivement sa cohérence. Dominique Poulot a montré le rôle de la Convention dans la fondation d'une ressource symbolique pour la Nation, une strate commune de culture nationale adaptée aux temps nouveaux, et permettant aussi d'éduquer les citoyens²²⁸. Cette pensée irrigue toute la politique du patrimoine jusqu'aux années 1980. Jean-Michel Léniaud suggère, pour sa part, que la pensée patrimoniale est plus ancienne, et que la Révolution n'a fait que détourner cette pensée à des fins centralisatrices. L'État, sous couleur de science, aurait développé une patrimonialisation politique qui vise à construire un « unanimité factice » à travers un discours englobant tous les patrimoines²²⁹. Quoi qu'il en soit, le patrimoine semble trouver son origine dans la pensée antique qui lie filiation, culte des

²²⁶ Umberto Eco, « Observations sur la notion de gisement culturel », *Traverses*, 1993, n° 5, p. 9-18.

²²⁷ Jean-Pierre Babelon et André Chastel, *La notion de patrimoine*, rééd. Paris, L.Lévi, 1994 (1^e éd. 1980).

²²⁸ Dominique Poulot, *Musée, Nation, Patrimoine (1789-1815)*, Paris, Gallimard, 1997.

²²⁹ Jean-Michel Léniaud, *Chroniques patrimoniales*, Paris, Ed. Norma, 2001, p. 182.

morts et héritage²³⁰. Ce patrimoine engendre des représentations sociales, par la réinterprétation et l'enrôlement d'objets dans de nouveaux systèmes de valeur : les emblèmes de la monarchie et de l'Église deviennent pour l'abbé Grégoire des biens culturels ; pour les romantiques, le Moyen Âge devient la matrice du génie français.

À cette lecture politique du patrimoine, d'autres chercheurs ont opposé des interprétations différentes, mais non exclusives. Pour Françoise Choay, les attitudes patrimoniales sont universelles ; elles procèdent, depuis le XV^e siècle au moins, voire depuis l'Antiquité, d'un regard sur le passé qui associe conservation, appréciation artistique et érudition²³¹. Du côté de l'ethnologie, la pensée patrimoniale fait sens autrement. Pour Daniel Fabre, le patrimoine est une expression esthétique d'un génie collectif ou plus singulier exprimant des valeurs communes de pérennité²³². Il relit la pensée d'Aloïs Riegl qui associe, pour un monument, la valeur d'ancienneté (comme présence fascinante du passé dans la pierre), l'historicité (repère chronologique et témoignage d'un événement), enfin l'intentionnalité commémorative²³³. La patrimonialisation ne serait qu'une forme, occidentale et moderne, de la monumentalité définie par Riegl. Or, les ethnologues, et Fabre parmi eux, sont bien placés pour savoir comment l'humanité réagit au sentiment de la perte, devant les traditions qui disparaissent. L'essor, dans les années 1960 et 1970, des Arts et traditions populaires et du patrimoine *in situ* met en évidence les manières propres à un pays d'assurer l'existence matérielle des populations, l'organisation sociale des groupes qui le composent, et des représentations du monde singulières.

La naissance du ministère de la Culture en 1959 constitue un moment important de cette histoire. Elle crée un « modèle de référence » unifié autour du patrimoine. D'autant que celui-ci, à bien y regarder, est l'exact contraire de la culture : il est poids et héritage, contre la dynamique créatrice. Les missions du ministère devaient combiner harmonieusement les deux : la culture englobe le patrimoine et lui donne son nom d'un point de vue administratif et institutionnel, et en même temps, la culture se modèle sur le patrimoine ; elle adopte l'aspect d'un héritage national ou local au niveau des politiques publiques. La politique de Malraux vise la synthèse culturelle en lieu et place des débats idéologiques qui jusque là opposaient les cultures académique, populaire, spontanée, régulée etc²³⁴.

Depuis les années 1980, la pensée patrimoniale est marquée par une triple évolution. Sa généralisation, d'abord, pointe la quête d'authenticité, de sources et de modèles, et la construction d'une mémoire collective adossée à cette quête en vue de réparer les déchirures du tissu social, de garantir une certaine stabilité culturelle faite de « totems » visibles et connus de tous, enfin de repenser le métissage culturel²³⁵. Les chercheurs ont alerté le monde

²³⁰ Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Ed. du Seuil, 1991.

²³¹ *Ibid.*

²³² Daniel Fabre, *Domestiquer l'histoire : ethnologie des monuments historiques*, Paris, Ed. de la MSH, 2000.

²³³ Aloïs Riegl, *Le culte moderne des monuments : son essence et sa genèse*, trad. fr. Paris, Ed. du Seuil, 2013 (1^e éd. en allemand 1903).

²³⁴ Yvon Lamy, « Patrimoine et culture : l'institutionnalisation », dans Ph. Poirrier et L. Vadelorge (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la culture, Fondation MSH Paris, 2003, p. 45-63, surtout p. 53-55.

²³⁵ Dominique Poulot, « Le patrimoine et les aventures de la modernité », dans D. Poulot (dir.), *Patrimoine et modernité*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 65.

savant et politique sur le danger d'une sur-patrimonialisation. Elle brouille l'espace public de signaux trop bavards quant à leurs rapports réels à l'identité et au territoire, et transformant la notion même de culture à travers les catégories non pertinentes de « matériel » et « d'immatériel »²³⁶. En second lieu, « l'abandon de l'ancrage patriotique et de l'exclusivité de la haute culture » a fait rupture à partir des années 1980²³⁷. Cette évolution est le résultat d'une troisième rupture récente : l'intérêt du public pour les questions patrimoniales, voire les formes d'engagement qu'elles suscitent. L'histoire de la pensée patrimoniale aurait, en somme, connu trois temps. Après avoir été l'apanage d'une élite culturelle construisant ses repères et une forme d'auto-représentation dans la collecte et la mise en scène patrimoniale, l'État s'est emparé du patrimoine, notamment en construisant un corpus de lois visant à définir et ses contours, et son utilité publique, pour en faire un instrument d'unification de la nation. Enfin, le public s'est réapproprié le patrimoine, à l'invitation des équipements culturels publics, mais pas seulement : l'autonomisation du public par rapport aux institutions est pointée du doigt. « Le patrimoine est devenu aujourd'hui un phénomène d'actualité vive, excédant largement le cercle des spécialistes, libéré du monopole d'État, se développant hors de son terreau occidental d'éclosion, et qui tend à englober, par sa capacité de fixation (objet, monument, lieu, pratique culturelle, être vivant...), les formes complexes et plurielles d'objectivation d'un passé-présent ou d'un 'déjà-là' : tradition, mémoire, histoire, culture, environnement, etc. »²³⁸. Le cas du livre d'heures confirme cette évolution en trois temps, mais la nuance aussi. Au XVIII^e et XIX^e siècles, il est d'abord repéré par les élites nationales en quête de légitimation, qui le constituent en collection pour mieux affirmer une filiation artificielle avec l'ancienne aristocratie et ses pratiques distinctives (mécénat, goût pour l'art en particulier). Il conforte, à travers des structures associatives vouées aux arts et à la bibliophilie où il représente un bien emblématique, la cohérence de groupes sociaux inédits. L'érudition donne aux livres d'heures les moyens d'une reconnaissance institutionnelle : elle certifie et recontextualise l'objet à grand renfort d'archives et d'examins à la loupe des supports matériels et du contenu de ces ouvrages. Les spécialistes de la question, du Second Empire à la Quatrième république schématiquement, émanant principalement des institutions culturelles gouvernées par l'État, prêtent aussi leur concours à une patrimonialisation accélérée des livres d'heures, qu'ils font entrer massivement dans les collections publiques et qu'ils mettent en scène dans des manifestations culturelles d'envergure nationale, et ce d'autant plus commodément quand l'État se dote des moyens législatifs de décréter le patrimoine, au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Sous des étiquettes diverses, « monuments historiques », « livres nationaux » dans les « bibliothèques municipales classées », « trésors nationaux », les livres d'heures font l'objet d'une protection qui en modifie le statut et revient à les monumentaliser. Enfin, dans les dernières années du XIX^e siècle et plus nettement ensuite, cette patrimonialité est reconnue par une vaste opinion, constituée d'amateurs d'enluminure, de catholiques plus ou moins convaincus qui ont gardé une « mémoire » de

²³⁶ Annick Arnaud et Sylvie Grenet, *Le patrimoine culturel immatériel : enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2011.

²³⁷ Daniel-Jacques Grange et Dominique Poulot (dir.), *L'esprit des lieux : le patrimoine et la cité*, Grenoble, PUG, 1997, p. 26.

²³⁸ Jean-Louis Tornatore, « L'esprit de patrimoine », *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, 2010, vol. 55, p. 106-127.

l'objet, des visiteurs d'expositions, et de toute la foule des écoliers qui, un jour au collège, ont croisé dans leur manuel les Très Riches Heures du duc de Berry illustrant inmanquablement tel ou tel aspect de la vie au Moyen Âge depuis les années 1930. Dans une dialectique qui reste difficile à restituer, tant elle relève d'appréciations réciproques implicites, bibliothécaires et publics attendent l'un de l'autre la mise en événement des livres d'heures des réserves précieuses, et une capacité à s'en émerveiller. Chaque exposition de livres d'heures – et il y en a tous les ans depuis au moins cinq décennies – rejoue ce rapport entre le public et la bibliothèque, tenue de créer les conditions d'une ferveur patrimoniale à partir d'un objet qui suscite le plus parfait consensus, au moins au sein du « grand public éduqué ». Avec cette limite, malgré tout, que le livre d'heures constitue un révélateur d'appartenance à certains cercles instruits, et laisse de côté le « public de masse » que les bibliothèques sont aussi tenues de servir. Il cristallise les difficultés de la bibliothèque à s'adresser, dans le domaine patrimonial, à d'autres que ceux qui identifient déjà cette fonction de transmission et de mise en visibilité des biens communs hérités du passé dans l'espace public, difficulté qui traverse aujourd'hui l'ensemble des institutions culturelles traditionnelles²³⁹.

L'historien ne peut pas ne pas remarquer la coïncidence de cette mutation patrimoniale et des pratiques politiques qui semblent l'avoir nourrie. Les années 1980 sont celles de la naissance des Journées du Patrimoine et de la décentralisation. Les difficultés économiques ont aussi pesé sur la confiance des Français. Pour Alain Bourdin, « le patrimoine est au carrefour de deux processus essentiels dans toute société : la production de la sécurité et celle de la valeur »²⁴⁰. À toutes les échelles territoriales se sont activées des procédures permettant cette production : reconnaissance des legs du passé et des modalités de transmission, identification des menaces de différentes provenances, adhésion à l'idée d'une responsabilité collective, argumentation pour agir développée aussi bien par les propriétaires, les restaurateurs, les pouvoirs politiques. À nouveau, le livre d'heures constitue, au moins pour une part de la population, un bien rassurant par les valeurs qu'il supporte : un christianisme de civilisation, un rapport (artificiel) au monde rural, une stabilité factice, le recours à l'imaginaire d'un âge d'or situé dans un Moyen Âge indistinct, quelque part entre saint Louis et François I^{er}. Une série de dispositifs communicationnels, des productions des bibliothèques et des musées (supports de communication, publications) aux médias en passant par les décisions de classement publiées par les instances de l'État et les écrits et albums d'images du grand public affichés sur le web, contribuent à fabriquer à travers les livres d'heures le mythe d'un « âge d'or » qui serait aussi la strate à la fois la plus ancienne et la plus évocatrice des origines nationales²⁴¹. Une partie de cette sécurisation collective est portée par l'école et par les usages qui sont faits de l'imagerie médiévale, ce qui souligne encore mieux le rôle de l'État dans cette quête des origines articulée au patrimoine.

Aussi, le patrimoine étant produit de son temps, il est d'abord une affaire de sens : l'enquête porte donc moins sur des objets que sur les significations qui leur ont été attribuées

²³⁹ Anne Gombault, « La nouvelle identité organisationnelle des musées. Le cas du Louvre », *Revue française de gestion*, 2003, n° 142, p. 189-203.

²⁴⁰ Alain Bourdin, *Le patrimoine réinventé*, Paris, PUF, 1984.

²⁴¹ Emmanuelle Fantin et Thibault Le Hégarat, « L'Âge d'or », *Le Temps des médias*, 2016, vol. 27, n° 2, p. 5-15.

au fil de temps. Celles-ci se construisent à travers des discours, des argumentaires déployés dans la sphère privée – on songe aux correspondances de collectionneurs – ou publique. Même si on pouvait le pressentir, la narrativisation semble bien un ressort essentiel de la patrimonialisation : elle crée des récits et ceux-ci, en retour, donnent corps au système de valeurs qui est ainsi construit²⁴². Les récits produits à l'occasion des classements de livres d'heures sont parmi les plus intéressants à observer, tant ils reposent sur des faits approximatifs, voire inexacts, et sur la mobilisation de signaux que le grand public ne perçoit pas pour leur contenu réel, mais pour leur pouvoir d'évocation. Non, le livre d'heures de Jeanne de France n'a pas été fait pour Jeanne de France ; non, ce n'est pas une commande de Charles VII, figure royale que la plupart des récepteurs de ce récit ne situent sans doute pas très bien : tout le récit produit en appui du classement « trésor national » puis en vue de la mobilisation financière des Français en 2012 s'effondre à l'épreuve d'un examen rigoureux du manuscrit. Et pourtant, c'est bien ce récit qui domine encore aujourd'hui, tant il est commode et tant il permet de construire une idée rêvée d'un Moyen Âge de convention, propre à émouvoir le public.

Sans surprise, les grandes périodisations traditionnelles ne résistent pas à cette juxtaposition de récits : chaque objet advient dans le champ patrimonial avec une temporalité propre. L'exploration de celle-ci impose de raisonner sur le temps long. Celui-ci, d'abord justifié par l'essor de l'histoire économique et sociale attentive aux courbes de prix, aux mouvements démographiques ou productions et circulations des biens²⁴³, gagne à être appliqué à l'histoire culturelle dans son ensemble, y compris une histoire culturelle construite à partir d'indices sociaux et politiques. Seul le temps long permet de prendre la mesure des structures, des continuités et des ruptures souvent lentes à se constituer et qui, lorsqu'elles émergent, sont le fruit d'une longue maturation. Suivre l'histoire des livres d'heures sur six siècles au lieu des deux et demi des historiens de l'art, quand ils ne focalisent pas leur attention sur les quinze ou vingt années de production d'un artiste, c'est se donner la possibilité de comprendre les détournements matériels, culturels et symboliques d'un objet dans l'ordre domestique, puis social et enfin politique. Le livre d'heures est constitué objet de collection quelque part entre 1755 et 1765 : c'est un long mouvement où l'étude cumulative de nombreux cas individuels finit par produire et du sens, et de la chronologie. Chronologie bien française : la redécouverte est antérieure en Angleterre, où elle touche aussi précocement l'incunable, qui reste relativement négligé en France. Seul le temps long permet aussi de repérer, sur la longue trame européenne de réécriture de l'histoire médiévale, les singularités historiographiques françaises qui se fondent en 1904 dans le mouvement international de mise au jour des « primitifs » qui ont exercé leurs pinceaux dans les livres autant que sur les toiles et les panneaux de bois. C'est le temps long, enfin, qui permet de saisir le mouvement des achats et des dons dans les bibliothèques centrales, véritable flux et reflux de la générosité patriotique et de la pérennisation des collections privées. Le passage du régime de la

²⁴² Cécile Tardy, « L'entremise du récit du chercheur : une manière d'aborder le rôle des discours et des médias dans la patrimonialisation », *Culture & Musées*, 2003, n° 1, p. 109-135.

²⁴³ Fernand Braudel, « Histoire et Sciences sociales : la longue durée », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1958, vol. 13, n° 4, p. 725-753.

consommation à celui de la patrimonialisation se fonde sur des respirations lentes, et parfois de brusques accélérations.

Or, l'histoire des bibliothèques, deuxième volet historiographique dans lequel cette enquête s'insère, s'est fort peu intéressée à la présence du patrimoine au sein de ces institutions, si ce n'est pour la décennie révolutionnaire, considérée comme fondatrice par le transfert de collections privées et ecclésiastiques vers des amas documentaires qui deviendront, longtemps après et sans que la chose ait été pressentie au moment des séquestres, les premières bibliothèques publiques. Les documents confisqués sont devenus patrimoniaux au terme d'un certain nombre de malentendus, à commencer par la vocation éducative et formatrice des livres saisis, censés se fondre dans des bibliothèques citoyennes où ils ne pouvaient, par leur nature, remplir ce rôle²⁴⁴. Entre 1803, date de création des bibliothèques municipales, et les années 1980, on ne sait rien, ou presque, du patrimoine en bibliothèque, de la manière dont il s'est constitué, des usages auxquels il s'est prêté, et avec quel assentiment politique. Même la fresque, pourtant très riche, de *l'Histoire des bibliothèques françaises* élude en grande partie cette question, se focalisant plutôt sur l'entrée du public en bibliothèque, sans lequel l'institution perdrait sa raison d'être. Hormis le toujours pertinent ouvrage dirigé par Jean-Paul Oddos il y a maintenant vingt ans²⁴⁵, il n'existe pas d'étude récente qui prenne en compte la composante textuelle du patrimoine occidental, ni le rôle des bibliothèques dans le processus de patrimonialisation. Cette histoire reste donc à écrire. Ce n'est toutefois pas ce vide que nous avons voulu combler même si, à une micro-échelle, l'étude précise des mesures conservatoires, préventives et curatives, des documents anciens peut révéler l'appréciation de la préciosité de certains ensembles, notamment les manuscrits à peintures et les incunables. Une telle approche nécessiterait une multitude d'études de cas sur les pratiques patrimoniales des bibliothèques publiques depuis 1803, à partir d'archives locales que j'ai écartées de mon étude pour privilégier l'articulation entre patrimoine et bibliothèque, plutôt que le patrimoine *dans* les bibliothèques, en observant l'institution au cœur d'un écosystème social, politique et documentaire avec lequel elle tisse, bon gré mal gré, des interactions.

Enfin, l'enquête sur le patrimoine en bibliothèque se rapporte à un troisième champ historiographique, celui de l'histoire des objets. La « culture matérielle », segment important de l'histoire sociale depuis les années 1970, a nourri des questionnements variés, des contours de la sphère intime en opposition à l'espace public²⁴⁶, jusqu'à l'histoire des modes de consommation entre la civilisation de la rareté et de l'économie stationnaire et celle du développement et de l'abondance²⁴⁷, en passant par une approche ethnologique des sociétés du passé²⁴⁸. Sans renoncer du tout à une histoire économique des objets, dans le sens où l'histoire du livre s'est originellement développée, j'ai surtout cherché à repérer les continuités et les ruptures à travers des formes éditoriales et technologiques très différentes, et

²⁴⁴ Anne Kupiec, *Le livre sauveur. La question du livre sous la Révolution française 1789-1799*, Paris, Kimé, 1998.

²⁴⁵ Jean-Paul Oddos (dir.), *op. cit.*. Voir aussi Dominique Varry, « Le patrimoine des bibliothèques, collections et enjeux », dans Daniel-Jacques Grange et Dominique Poulot (dir.), *L'esprit des lieux, op. cit.*, p. 251-261.

²⁴⁶ Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Ed. du Seuil, 1985-1987, 5 vol.

²⁴⁷ Daniel Roche, *Histoire des choses banales...*, *op. cit.*

²⁴⁸ Marjorie Meiss, *La culture matérielle de la France: XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2016.

à travers elles, j'ai voulu écrire la généalogie d'un objet dont la récurrence dans les intérieurs catholiques est remarquablement constante. Cette récurrence ouvre beaucoup de possibilités : l'individualisation des objets pour les faire entrer dans un « régime de familiarité »²⁴⁹, le fétichisme, l'usage symbolique, pragmatique ou conventionnel... Dans tous les cas, le livre d'heures s'avère un cas particulièrement probant de l'enchevêtrement des structures mentales avec les structures fonctionnelles²⁵⁰.

Cette démarche implique d'aller plus loin encore dans l'appréciation de l'écrit comme objet matériel, et de mettre en retrait – provisoirement – son efficacité communicationnelle initiale pour en retrouver la forme, qui est aussi, du reste, une condition essentielle de son efficacité. Ce qui est transmis est, avant tout, un objet matériel. Cette enquête sur les livres d'heures montre précisément que c'est d'abord pour ses caractéristiques formelles (reliure, vélin, ornementation) que l'objet voit son statut se transformer. Que le livre d'heures soit un manuel liturgique est finalement une donnée très secondaire. Son format, ses couleurs, les appartenances princières que l'historien sait matériellement situer (dans un coffre, une chapelle, un cabinet privé, le salon d'un collectionneur, par exemple) sont bien plus importants.

« Si chacun s'accorde à reconnaître qu'un objet peut subir des transformations autres que matérielles, le changement lui-même, l'instant dans lequel se déploie sa nouvelle valeur reste toutefois quelque peu en marge des questionnements, comme si seul comptait ce qu'il est devenu. De tels changements renvoient néanmoins à une question essentielle : celle des conditions de remaniement du social et de la culture propices au nouveau regard porté sur l'objet » écrit Véronique Dassié²⁵¹. À la lecture des acquis de l'anthropologie et de l'histoire de la culture matérielle, j'ai souhaité questionner les conditions qui rendent possibles la patrimonialisation, au lieu de m'en tenir (ce qui est déjà beaucoup) au processus lui-même et à ses acteurs. Cette approche exige une grande prudence. Il est tentant, en effet, de voir les objets comme des entités quasi anthropomorphes, singulières et évolutives, surtout en les observant en historienne. Inscrits dans une histoire, ces objets disposeraient d'une « biographie »²⁵², d'une « carrière »²⁵³, en somme, d'une vie propre. Ce n'est évidemment pas le cas. Cette approche historique, appliquée aux livres d'heures, montre au contraire que ces derniers ont été plusieurs choses à la fois : au moment où commençait la patrimonialisation des recueils manuscrits, il se trouvait encore des catholiques pour les lire et mettre à jour les diaires familiaux qui occupent souvent les pages blanches. En outre, le changement de régime ne va pas toujours dans le sens d'une valorisation, mais aussi parfois d'une dévaluation. Si l'on ne peut guère anticiper, à ce jour, l'évolution du statut des livres d'heures dans le patrimoine français, il n'est pas interdit de penser que ses qualités patrimoniales sont en voie d'épuisement. Ce changement de régime des objets tient au déplacement et des discours, et de ceux qui les produisent. Le collectionneur, l'érudit, le spécialiste, l'agent de l'État ont une

²⁴⁹ Laurent Thévenot, « Le régime de familiarité », *Genèses*, 1994, n° 17, p. 72-101.

²⁵⁰ Jean Baudrillard, *Le système des objets. La consommation des signes*, Paris, Denoel, 1972, p. 9.

²⁵¹ Véronique Dassié, « Les souvenirs domestiques, un retournement affectif », *Socio-anthropologie*, 2014, vol. 30, p. 33-46.

²⁵² Igor Kopytoff, « The Cultural Biography of Things » dans D. Miller (dir.), *Consumption : Critical Concepts in the Social Sciences*, London, New York, Routledge, 2001, vol. 3, p. 9-33.

²⁵³ Christian Bromberger et Denis Chevallier (dir.), *Carrières d'objets : innovations et relances*, Paris, Ed. de la MSH, 1999.

position surplombante qui leur permet de juger autrement des qualités des objets. Comme le souligne *in fine* Véronique Dassié, « Repérer la valeur de l'objet implique alors la reconnaissance d'une élite formée à la culture savante, qu'elle soit religieuse, artistique ou scientifique, et dont le jugement sera collectivement accepté. À travers la valorisation d'un bien se joue ainsi la possibilité de faire culture commune²⁵⁴. »

Cette culture commune est au cœur de cette enquête. Le livre d'heures s'est progressivement imposé comme un de ces « objets de mémoire », capables de « réenchanter le monde » et de « signifier le temps »²⁵⁵, dans l'espace rhétorique du musée ou dans la boutique du libraire. Le livre d'heures réveille une mémoire sensible ; il convoque dans l'esprit une image du passé qui n'est pas mobilisée par les outils de la réflexion, mais plutôt par une série de schémas inconscients.

Bilan de l'enquête et ouverture

Cette enquête sur la patrimonialisation du livre d'heures avec les outils de l'historien a d'abord permis de mettre en place une chronologie du processus qui a pour particularité de commencer dans la fabrication même des livres d'heures. Ceux-ci, en effet, si l'on s'en tient aux manuscrits à peintures qui ont réalisé cette percée patrimoniale, sont nativement patrimoniaux, au sens où ils sont commandés et achetés en vue d'une transmission familiale, comme le prouvent le programme iconographique, héraldique et emblématique qui rythment ces recueils ; chaque transmission réactive cette valeur patrimoniale. Le cas d'objets patrimoniaux dès l'origine est suffisamment rare pour être souligné. Cette chronologie fait état de plusieurs ruptures décisives. S'il reste malaisé de définir le moment où le livre d'heures entame son changement de statut – vers 1640 semble-t-il mais cette affirmation mériterait d'être consolidée par des indices plus nombreux – son entrée en collection dans les années 1760 marque un changement radical et sans ambiguïté : ceux qui acquièrent des livres d'heures médiévaux ou renaissants, manuscrits ou imprimés, en salle de vente n'y voient plus un manuel de prière, mais un objet rare doté de caractéristiques esthétiques dont l'appréciation s'affine jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Dans les années 1870-1880, alors que les bibliophiles qui collectionnent les livres d'heures sont devenus une sorte de caste dans le monde de la collection, une cohorte d'experts que réunissent une formation commune et partant, un outillage intellectuel et historiographique partagé, s'accordent à faire du livre d'heures le fleuron des manuscrits médiévaux. Ce mouvement culmine dans les années 1900, quand un double mouvement se fait jour : d'une part, la consécration du livre d'heures dans l'histoire de l'art naissante, à travers le concept de « primitif français », et d'autre part, les premières tentatives de mise sous protection de ces manuscrits grâce un arsenal juridique nouveau. Une quatrième rupture intervient dans les années 1960, lorsque les bibliothécaires s'avisent de la présence de livres d'heures dans leurs réserves, et entament une réflexion

²⁵⁴ V. Dassié, *op. cit.*

²⁵⁵ Pablo Cuartas, « Les objets de mémoire ou la ruine au quotidien », *Sociétés*, 2013, n° 120, p. 35-47, ici p. 38.

d'abord empirique (en province : à Paris, cette réflexion est plus solide et plus ancienne) puis théorique sur les instrumentalisation possibles de ces jolis recueils pour changer l'image de la bibliothèque dans l'esprit des tutelles comme dans celui du public. Enfin, l'essor de la numérisation, dans les années 2000, conduit à la production de « nouveaux » livres d'heures, les artefacts numériques n'ayant guère de rapport matériel, fonctionnel et symbolique avec les documents originaux. Ces objets numériques favorisent toutefois des appropriations inattendues dans le public, grâce à une importante circulation sur le web. Cette chronologie fait intervenir, de manière croisée plutôt que successive, des agents patrimonialisants divers : collectionneurs, érudits, éditeurs, bibliothécaires, inspecteurs de l'État, administrateurs des services patrimoniaux nationaux, enseignants, associations culturelles, qui déterminent puis instrumentalisent la valeur patrimoniale du livre d'heures. Une fois « confisqués » par les politiques culturelles nationales ou locales, les livres d'heures font l'objet d'une remise en ordre, d'une nouvelle désignation de leur propriétaire, sommé de rendre des comptes à l'État de la manière dont il conserve et valorise ces recueils. Ces procédures confèrent aux livres d'heures et par extension, à l'écrit, une monumentalité qu'ils n'ont pas par nature. Elles dénaturent donc ces recueils en les situant désormais dans le champ des biens collectifs et capables de supporter des discours historiques et culturels adressés à l'ensemble des citoyens.

Toute cette chronologie est portée par une lecture très conventionnelle du Moyen Âge, sous l'action croisée des bibliothécaires, de l'école et des lieux où l'on rejoue l'histoire médiévale. Cette vision stéréotypée et souriante du Moyen Âge est très paradoxale : elle repose sur une imagerie paysanne et profane qui se situe à l'opposé de ceux pour qui, et ce pour quoi les livres d'heures ont été faits : une élite aristocratique puis bourgeoise fondant sur l'ordre divin sa position dans le monde. De ce point de vue, la représentation du Moyen Âge est fortement articulée à la « reconstitution », comme le suggère la pratique de l'enluminure amateur depuis le XIX^e siècle. De la sorte, le livre d'heures favorise une mise en présence d'un Moyen Âge idéalisé et schématisé, et d'autant plus efficace pour soutenir le revivalisme historique qui est la marque de la société contemporaine²⁵⁶.

Il convient toutefois de ne pas surestimer les instrumentalisation patrimoniales des livres d'heures. Même les plus célèbres d'entre eux n'ont pas la force d'évocation de Notre-Dame de Paris et en conséquence, une moindre notoriété. Les Très Riches Heures, à Chantilly où le visiteur ne les voit d'ailleurs pas, ne sont pas la Joconde. La valeur patrimoniale de ces livres de prières ne semble reconnue que par une frange éduquée et de conscience – sinon de conviction – catholique de la population française. Indéniablement aboutie d'un point de vue politique et documentaire, la patrimonialisation du livre d'heures paraît au point mort d'un point de vue communicationnel : les propositions récentes ou à venir des bibliothécaires pour les valoriser et en permettre l'appropriation par le public ne sont ni très originales, ni porteuses de moyens de s'adresser à d'autres publics que ceux qui identifient déjà les livres d'heures comme des ressources patrimoniales et culturelles fortes, qui sont capables d'en donner une définition et de les situer dans le temps.

²⁵⁶ Audrey Tuaille Demésy, « L'histoire vivante médiévale. Pour une ethnographie du « passé contemporain » », *Ethnologie française*, vol. 44, n° 4, 2014, p. 725-736.

Au fond, cette enquête pose une question plus fondamentale encore que celle des ressorts de la patrimonialisation de l'écrit : elle interroge la nature et la fonction du livre dans l'espace social, hier et aujourd'hui. À quoi sert un livre ? à lire seulement, ou à « représenter » une pensée, des concepts, une argumentation, des formules (liturgiques, professionnelles, lexicales) efficaces ? à s'énoncer soi-même lecteur, dans le for privé, le cadre familial ou le jeu complexe des rapports sociaux ? La réponse lumineuse que Roger Chartier a donnée à cette question élémentaire²⁵⁷, tout en soulignant le caractère irréductible de la matérialité des livres, laisse de côté leur réception patrimoniale. Celle-ci, pourtant, autorise une relecture inédite de l'objet livre : elle souligne la fragilité des technologies artisanales et intellectuelles requises pour produire un livre et un texte et en favoriser la transmission et ce faisant, elle questionne le rapport de la société aux sources, aux archives et aux textes, incarnations graphiques des origines de l'Occident.

²⁵⁷ Roger Chartier, « Qu'est-ce qu'un livre ? Métaphores anciennes, concepts des lumières et réalités numériques », *Le français aujourd'hui*, 2012, vol. 178, n° 3, p. 11-26.

Pour ne pas conclure

En guise de conclusion, je voudrais souligner quelques lignes de force de ce parcours professionnel et intellectuel peu conventionnel. L'enseignement, la recherche et l'expertise de terrain se sont toujours naturellement conjugués dans les quatre champs de recherche qui sont les miens : l'histoire du clergé régulier, celle des bibliothèques et des pratiques de lecture, celle de la pratique de l'écrit et enfin, celle de la patrimonialisation des écrits. L'interdisciplinarité est au cœur de ces travaux, en particulier l'usage de grilles de lecture anthropologiques des réalités claustrales et des usages de l'écrit dans des sociétés « fermées » ou ouvertes. Correctement maîtrisée, cette interdisciplinarité – de toutes façons au cœur des sciences du patrimoine – permet de faire une lecture plus complexe des phénomènes étudiés, qu'il s'agisse de la vie quotidienne dans le cloître, des usages du livre ou des valeurs civilisationnelles portées par la patrimonialisation des livres d'heures. Cette dernière enquête mobilise aussi des concepts politiques, sociologiques et info-communicationnels sans lesquels les processus demeurent inintelligibles. Du reste, cette interdisciplinarité est au cœur des enseignements que je dispense, car elle permet de former des bibliothécaires qui ne soient pas seulement des experts de technologies documentaires ou de procédures managériales, mais aussi des acteurs avertis et réfléchis de la mise en œuvre des politiques culturelles. Une approche ethnologique et sociologique des publics, par exemple, permet de poser autrement la question du service que la bibliothèque rend au citoyen, généralement confinée dans l'approche statistique et dans les usages politiques et économiques de cette dernière. Elle permet aussi de ne pas se contenter d'objectifs opérationnels, mais de penser la bibliothèque comme un lieu complexe où se joue la fabrique du citoyen.

J'aimerais prolonger cette analyse à la fois historique et prospective de la bibliothèque dans les années à venir, à travers une série d'enquêtes combinant histoire et observation des réalités actuelles, propositions qui ont été d'ores et déjà inscrites dans les lignes de force programmatiques du Centre Gabriel Naudé, en pleine reconfiguration. À la différence des projets déjà évoqués, qui devraient aboutir à court ou moyen terme (publication collective sur l'histoire des dictionnaires, monographie sur les écritures monastiques, édition collective du catalogue des livres du marquis de Paulmy) et qui mobilisent mes seules forces ou celles d'une petite équipe, les projets portés par le Centre seront naturellement collectifs et, autant que possible, transfrontaliers.

Le premier concerne le rapport entre architecture et décors des bibliothèques patrimoniales d'une part, et des collections d'autre part, en termes de mise en scène du patrimoine. Les rénovations récentes des salles de lecture patrimoniales (Dijon, Épinal, Châlons-en-Champagne...) invitent à questionner ces liens et cette mise en abîme du lecteur en situation de travail dans un décor historique. Cette mise en abîme, j'en ai moi-même fait l'expérience à Nancy lorsque je feuilletais des livres portant l'ex-libris de l'université jésuite de Pont-à-Mousson dans cette majestueuse salle de lecture ornée des boiseries déplacées de la bibliothèque de l'académie jésuite vers Nancy en 1768, ou, dans une salle contiguë, lorsque je menais mes recherches sur les bibliothèques conventuelles de Lorraine entourée des anciennes

boiseries de la bibliothèque du couvent des minimes de Nancy. Restaurations, réimplantations, scénographies des meubles historiques constituent aujourd'hui des chantiers ambitieux qui procèdent d'une lecture nouvelle de la fonction du patrimoine en bibliothèque. L'ouvrage que nous préparons avec Laurent Naas sur la Bibliothèque humaniste de Sélestat rapportée à l'histoire du livre et des bibliothèques, prévoit une section sur ce sujet et des propositions ont déjà été faites pour l'alimenter. Une telle investigation fera l'objet d'une enquête de grande ampleur, fondée sur l'inventaire des mobiliers et bâtiments historiques des bibliothèques françaises, voire au-delà, rapportée aux autres ressources élaborées par l'Enssib dans le domaine de l'architecture des bibliothèques, comme la base de données « Constructions »²⁵⁸. En établissant l'histoire de chaque élément recensé, il sera aussi possible d'écrire, un demi-siècle après André Masson²⁵⁹, une histoire des décors des bibliothèques publiques et privées.

Une seconde déclinaison de cette problématique concerne la fonction éditoriale des bibliothèques – relativement peu questionnée en tant que telle²⁶⁰ – appliquée aux réalités patrimoniales. Il s'agirait, sur la base du dépôt légal et des archives des bibliothèques, de constituer un catalogue des publications patrimoniales faites sous l'égide des bibliothèques, qu'elles soient éditrices ou qu'elles travaillent avec un éditeur commercial. Cette enquête doit privilégier la profondeur historique, en remontant, *a minima*, aux années 1870 qui marquent les débuts de l'activité de médiation patrimoniale dans les équipements culturels parisiens, le phénomène étant plus tardif en province. Un tel répertoire permettra de mesurer et d'analyser ces pratiques de médiation qui posent la bibliothèque comme des lieux d'érudition et de certification patrimoniale, tout en exigeant des personnels des compétences scientifiques et éditoriales à la marge des savoirs bibliothéconomiques traditionnels. Environ 300 titres ont été collectés à l'occasion d'une enquête collective avec les étudiants du master CEI en 2016 ; ce premier repérage nécessite bien sûr une mise à jour et un élargissement, mais montre aussi la faisabilité d'un tel projet. L'enquête montrera comment les bibliothèques construisent et imposent une représentation de leur patrimoine dans l'espace public.

²⁵⁸ [En ligne] : <https://www.enssib.fr/base-constructions-bibliotheques> (consulté le 11 septembre 2019).

²⁵⁹ André Masson, *Le décor des bibliothèques du Moyen Âge à la Révolution*, Genève, Droz, 1972.

²⁶⁰ Sinon de manière descriptive : Christophe Beslon, « Une bibliothèque éditrice : la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, n° 2, p. 63-69.

Annexe 1 : CV

État-civil :

- Née le 16 septembre 1980
- Nationalité française
- Mariée, 2 enfants

Situation actuelle :

- Maître de conférences à l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'information et des Bibliothèques (depuis 2017)

Champs de recherche :

- Histoire du livre, de la lecture et des bibliothèques (XVI^e-XVIII^e siècles)
- Histoire des ordres religieux (XVI^e-XVIII^e siècles)
- Histoire de la théologie, de la spiritualité et des dévotions (XVI^e-XVIII^e siècles)
- Gestion des fonds documentaires patrimoniaux et iconographiques
- Histoire et anthropologie de la patrimonialisation de l'écrit

Centres de recherche :

- Depuis 2014 : membre du Centre Gabriel Naudé (EA 7286), Enssib.
- Depuis 2013 : chercheur associée au Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (UMR 5190) – Équipe RESEA (Religions, Sociétés, Acculturation)
- 2005-2010 : Centre de Recherche universitaire lorrain en Histoire (EA 3945)

Formation :

2010. Doctorat d'histoire moderne, Université Nancy 2

Thèse : *Livres, bibliothèques et lecture dans les couvents mendiants (XVI^e-XVIII^e s.)*, sous la direction de Philippe Martin, soutenue le 13 septembre 2010 devant un jury composé de MM. Ph. Martin (Université Nancy 2) ; Roger Chartier (Collège de France, EHESS), rapporteur ; Bernard Dompnier (Université Clermont-2), rapporteur ; Daniel-Odon Hurel (CNRS) ; Fabien Plazannet (Ministère de la Culture, Service du Livre et de la Lecture) et Frédéric Meyer (Université Nancy 2), président. Mention très honorable à l'unanimité avec félicitations.

Distinctions :

- Prix des Universités de Lorraine 2011
- 1^{er} Prix Régional de la Thèse 2011, filière Lettres et Sciences humaines (Région Lorraine)

Comptes-rendus :

- *Revue Mabillon*, t. 21, 2010, p. 306-308.

- *Annales de l'Est*, 2010, n° 2, p. 227-236 (S. Simiz).
- *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 2011, t. 97, n° 239, p. 555-559 (C. Galland).
- *Bulletin de l'ABCF*, 2012, n° 147, p. 37-39 (C. de Cacqueray)

2004. DESS (Master) en Ingénierie documentaire, École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des bibliothèques (Villeurbanne)

Mention B.

2003. DEA d'histoire moderne, Université Nancy 2

Mémoire sous la direction de Philippe Martin : *Les bibliothèques ecclésiastiques en Lorraine à l'époque moderne*. Mention TB.

2002. Maîtrise d'histoire moderne, Université Nancy 2

Mémoire sous la direction de Philippe Martin : *La plume, la foi, le livre. L'édition religieuse en Lorraine (1600-1635)*. Mention TB.

1998-2000. Lycée Henri-Poincaré (Nancy)

Classes préparatoires (Lettres supérieures et Première supérieure)

1998. Lycée de La Malgrange (54)

Baccalauréat, section littéraire. Mention B.

Annexe 2 : Enseignements dispensés

Postes et fonctions

- Depuis 2017 : MCF à l'Enssib
- 2015-2017 : PAST à l'Enssib
- 2013-2015 : ATER à l'Enssib
- 2011-2013 : chargée de cours à l'Université Lumière - Lyon 2
- 2008-2010 : chargée de cours à l'Université Nancy 2 / UFR des sciences historiques, géographiques et musicologiques.

Enssib

☞ Formations initiales : responsabilités de parcours

- Co-direction du Master 2 « Politique des bibliothèques et de la documentation ».

☞ Formations initiales : coordination d'enseignement

Diplôme	UE	Nb d'heures coordonnées
<i>Diplôme de conservateur des bibliothèques (DCB)</i> 2013-	UE « Les enjeux du patrimoine » (tronc commun)	30h (CM)
<i>DCB</i> 2013-	UE « La conservation des fonds patrimoniaux » (parcours optionnel)	24h (CM)
<i>DCB</i> 2013-	UE « Fonds patrimoniaux : services, valorisation, publics » (parcours optionnel)	24h (CM)
<i>DCB</i> 2013-	UE « Les fonds spéciaux (image, musique, manuscrits, audiovisuel) » (parcours optionnel)	24h (CM)
<i>DCB</i> 2017-	UE « Gestion de projet » (tronc commun)	120h (CM/TD)
<i>Diplôme d'établissement « Cadre opérationnel des Bibliothèques et de la Documentation » (COBD)</i> 2015-	UE « Les enjeux du patrimoine » (à distance)	9h (TD)
<i>Master « Culture de l'Écrit et</i>	UE « Gestion de projet »	42h (9h CM,

<i>de l'Image</i> » 2 ^e année (CEI2) 2015-		33 TD)
CEI2 2014-	UE « Gestion et valorisation des fonds patrimoniaux en bibliothèques »	63h (CM)
CEI2 2018-	UE Stage professionnel d'une durée de 16 semaines (validation des fiches de mission et suivi des stages ; correction des rapports de stage)	-
Master 2 « Politique des bibliothèques et de la documentation » (PBD) 2017-	UE « Piloter une offre de services »	45h (CM/TD)
PBD 2017-	UE « Initiation à la recherche »	18h (TD)

☞ Formations initiales : enseignements dispensés

Diplôme	UE	Nb d'heures enseignées
DCB 2017-	Initiation à la recherche	6h (TD)
DCB 2014-	« Les enjeux du patrimoine »	12h (CM)
COBD 2015-	« Les enjeux du patrimoine » (à distance)	9h (TD)
Formation initiale des Bibliothécaires d'État et de la Ville de Paris (FIBE) 2015-	« Enjeux des collections patrimoniales » ; « Conservation des fonds patrimoniaux »	6h (CM)
Master « Culture de l'Écrit et de l'Image » 1 ^e année (CEI1) 2013-	« Histoire du livre et des bibliothèques » (tronc commun)	21h CM
CEI1 2013-2017	« L'image de guerre » (tronc commun)	6h CM
CEI2 2015-	« Gestion de projet » (tronc commun) : tutorat d'un projet documentaire	15h TD
CEI2 2014-	« Gestion et valorisation des fonds patrimoniaux » (tronc commun)	50h CM
Master PANIST	« Politiques des bibliothèques et de la documentation : introduction »	15h CM

2018-		
<i>Master PANIST</i> 2015	« Recherche et critique d'information »	9h TD

☞ Organisation de formations professionnelles

Diplôme universitaire de sciences de l'information et des bibliothèques (Université Senghor, Bibliothèque d'Alexandrie, Enssib)

- Coordination de l'UE « Patrimoine » (3 ECT).

Enssib, Formation tout au long de la vie

- **2017** (juin) : « Religion(s) en bibliothèque » (organisation du stage)
- **2016** (mars) : « La valorisation du patrimoine écrit : éléments pour la prise de décision » (formation à distance)
- **2015** (mars) : « Identifier et préserver les livres anciens : premiers pas » (formation à distance)
- **2014** (décembre) : « Religion(s) en bibliothèque » (organisation du stage)
- **2014** (octobre) : « Exposer en bibliothèque » (organisation du stage)
- **2014** (mars-avril) : « Identifier et préserver les livres anciens : premiers pas » (formation à distance)

Enssib, Direction de la Valorisation

- **2019** (22 janvier) : Organisation des *Rencontres Henri-Jean-Martin* : « Sacrés livres ! » et modération de la table-ronde.

Enssib, Tutorat de Validation des Acquis de l'Expérience

- **2014-2017** : tutorat pour adultes en situation de VAE dans le cadre du Master 2 « Politiques des Bibliothèques et de la Documentation » : 3 dossiers aboutis et validés, 1 dossier en cours

Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques

- **2019** (octobre-novembre) : MEDIAT (Rhône-Alpes), cours d'histoire du livre
- **2018** (13 mars) : MEDIA-Centre-Ouest (Poitiers), journée d'études « Laïcité et bibliothèques: quelles implications, quels outils, quelles actions ? »
- **2018** (8-9 mars) : MEDIAT (Clermont-Ferrand), « Politiques documentaires en sciences des religions en bibliothèque publique »
- **2011** (20 mai) : MEDIAL (Nancy), « Organiser une exposition en bibliothèque »

- **2010** (8 février) : MEDIAL (Nancy), Intervention dans la journée de formation co-organisée par la BnF : « Le projet 'livres et hommes du livre en Lorraine', un cas limite de rétroconversion de documents patrimoniaux ».

Divers

- **2017** (1^{er} juin) : « Les politiques d'acquisition en théologie et sciences des religions », Bibliothèque municipale de Lyon / ISERL

Université Nancy 2, UFR des Sciences historiques

☞ Formations initiales : enseignements dispensés

<i>Licence 2 patrimoine</i> 2008-2010	« Recherche documentaire »	18h TD
<i>Licence 2 patrimoine</i> 2008-2010	« Informatique et image »	12h TD
<i>Licence 3 histoire</i> 2008-2010	« Histoire du livre »	24h TD
<i>Master 1 patrimoine</i>	« Informatique pour historiens »	24h TD
<i>Master 1 patrimoine</i>	« Gestion de projet »	12h TD

Annexe 3 : mémoires encadrés

Yannaïcke Moreno, *Mgr Claude Drouas de Boussey (Évêque de Toul) : sa vie, ses goûts, sa personnalité*, mémoire de master professionnel, Université Nancy 2, 2008 [transcription et indexation du catalogue de sa bibliothèque]

Jennifer Begel, *Les représentations du lecteur dans l'œuvre gravé de Jacques Callot*, mémoire de master professionnel, Université Nancy 2, 2009 [réalisation d'une exposition virtuelle sur le sujet]

Charlotte Dessaint, *Aux marges du livre légal : censure et contrefaçon en Lorraine (XVI^e-XVIII^e siècles)*, mémoire de master professionnel, Université Nancy 2, 2010.

Lucie Humeau, *Les lectures des théologiens moralistes à la fin du XVI^e siècle (Jean Benedicti, Francisco de Toledo, Gregory Sayer)*, mémoire de master 2, Enssib, 2014.

Juliette Pinçon, *Quand les Visitandines prennent la plume : écrit et écritures au sein de la Visitation sous l'Ancien Régime : parcours à travers les sources lyonnaises*, mémoire de master 2, Enssib, 2014.

Louisa Torres, *La place des sciences et des techniques dans les politiques d'acquisition des bibliothèques nationales*, mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 2015.

Anaëlle Evrard, *La formation aux métiers du patrimoine écrit : étude comparative en francophonie et impact sur l'objet patrimonial*, mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 2017.

Émeline Pipelier, *Le roman populaire, objet patrimonial ? Les collections francophones de romans populaires et de paralittérature*, mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 2017.

Véra Baudin, *Étude comparée de la bibliothèque municipale du Puy-en-Velay (Haute-Loire 43) et de la médiathèque municipale de Tarentaize à Saint-Étienne (Loire 42)*, mémoire de master 1 CEI, 2018.

Zoé Moulinier, *L'Utopie de Thomas More (1516), une œuvre aux multiples réceptions : étude de l'histoire éditoriale du roman fondateur du genre utopique*, mémoire de master 1 CEI, 2018.

Anouk Vanbersel, « *Récréation pédagogique* » : *les transformations éditoriales et culturelles du livre animé. Analyse des livres animés de l'ancien Musée pédagogique, des XIX^e et XX^e siècles, conservés à la Bibliothèque Diderot de Lyon et au Musée national de l'Éducation de Rouen*, mémoire de master 1 CEI, 2018.

Célia Cabane, *La place de l'image en bibliothèque. Être chargé(e) de collections iconographiques en France*, mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 2019.

Aude Legendre, *Les éditions de contes populaires russes en Europe de l'Ouest, de 1850 à nos jours : l'exemple de Baba Yaga*, mémoire de master 1 CEI, 2019.

Rémy Emmenecker, *La représentation des oiseaux dans la seconde moitié du XVI^e siècle à travers le Blason des Oyseaux de Guillaume Guérout et la Description philosophale des Oyseaux*, mémoire de master 1 CEI, 2019.

Lucile Wagnon, *Les illustrations des premiers albums de la collection du Père Castor (1931-1939)*, mémoire de master 1 CEI, 2019.

Anouk Vanbersel, *Les transformations de Dean & Son : production, invention et renouvellements éditoriaux dans un environnement concurrentiel. Etude d'un corpus conservé à l'Heure Joyeuse*, mémoire de master 2 CEI, 2019.

Zoé Moulinier, *De l'editio princeps aux éditions contemporaines de l'Utopie de Thomas More (1516) : histoire éditoriale d'une œuvre*, mémoire de master 2 CEI, 2019.

Participation à des jurys de thèse

Noëlle Cazin, *Les bénédictins de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1689 à 1790*, 27 octobre 2018 (Université Lyon 2, sous la dir. de Philippe Martin)

Annexe 4 : activités scientifiques

Responsabilités administratives

Membre élue du Conseil scientifique de l'Enssib (2018-)

Responsabilités institutionnelles

Membre du conseil scientifique de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat depuis 2018.

Membre du CA de l'Institut d'Histoire du Livre depuis 2016.

Edition scientifique

Membre du comité de rédaction de *Balisages* depuis 2017 [sciences de l'information et des bibliothèques]

Expertise de manuscrit pour ENS Éditions (2016) [Histoire du livre].

Membre du comité de rédaction des *Études franciscaines* depuis 2011 [Histoire, philosophie, théologie].

Rédaction des *Annales de l'Est* (2007-2012) : conception des sommaires, réception des articles, mise aux normes éditoriales, suivi de la composition et de la fabrication [Histoire, littérature, archéologie].

Organisation de manifestations scientifiques

2019-2020 Organisation du séminaire « Histoire des dictionnaires : du produit éditorial aux usages (XVI^e-XXI^e siècles) », Enssib, Centre Gabriel Naudé, un lundi après-midi par mois

2019 14-15 novembre : co-organisation du colloque « Archives en bibliothèques », Aix-Marseille Université (avec Emmanuelle Chapron)

2017 13 janvier : organisation de la journée d'études « La fabrique du patrimoine écrit : objets, histoire, usages sociaux / 2 » (Enssib).

2016 7 octobre : organisation de la journée d'études « Bibliothèques, religions et laïcité » (Enssib / ENS Lyon / ISERL)

13 janvier : organisation de la journée d'études « La fabrique du patrimoine écrit : objets, histoire, usages sociaux » (Enssib).

2008-2010 Co-organisation de l'Université d'hiver annuelle des historiens de la Grande Région européenne Sarre-Lor-Lux (universités de Nancy, Metz, Sarrebruck, Louvain-la-Neuve, Namur, Mulhouse). 2008 : « L'historien et l'imprimé » ; 2009 : « L'historien, les paysages et la cartographie » ; 2010 : « L'historien face au manuscrit, du parchemin à la bibliothèque numérique ».

2007 Co-organisation du colloque « Dom Augustin Calmet, bénédictin des Lumières », Nancy-Senones, 18-20 octobre 2007.

Participation au conseil scientifique de colloques et journées d'études

- 2020 22-23 novembre : colloque « Pédagogies de la Renaissance et supports de l'écrit », Sélestat, 2020, organisé par Lucie Claire, Martine Furno, Anne-Hélène Dollé et Laurent Naas.
- 2019 14-15 novembre : colloque « Le Livre dans les échanges culturels entre Européens de l'Est et de l'Ouest depuis le XVIII^e siècle », Université Bordeaux-Montaigne
- 2017 Membre du comité scientifique de l'hommage à Henri-Jean Martin (17 janvier : BM Lyon / IHL / Enssib ; 16-18 novembre : École Nationale des Chartes)

Participation à des colloques nationaux et internationaux

- 2019 CRHIDI (Bruxelles), Société des Bollandistes, « Le culte des saints fondateurs du haut moyen âge à l'époque de la réforme catholique », Bruxelles, 24-25 octobre 2019.
- Université de Limoges : « Lettres, plumes et pinceaux. Représentations croisées du geste épistolaire dans les Beaux-Arts, la Littérature et les pratiques quotidiennes (Antiquité-XXI^e siècle) », 26-27 septembre 2019.
- BETH, 47^e congrès annuel : « Winning more clients for better libraries: challenges and solutions », Oxford, 9-10 septembre 2019.
- Ethnopôle Garae, LERASS, « Vivre et faire vivre le Moyen Âge », Carcassonne, 10-21 juin 2019.
- 2018 Società internazionale di studi francescani, « Libri e biblioteche: le letture dei frati mendicanti tra Rinascimento ed età moderna », Assise, 18-20 octobre 2018.
- Université Grenoble-Alpes : « Variations éditoriales : formes, textes, contextes, XV^e-XVIII^e siècles », Grenoble, 30 mars 2018.
- 2017 LEM (CNRS), « La Congrégation des bénédictines du Calvaire 1617-2017 », Poitiers, 26-27 octobre 2017.
- Université de Liège – Projet ANR LODOCAT : « Être femmes dans une Église d'hommes », Liège, 17-21 octobre 2017.
- Université de Lorraine : « Vêtements, costumes, religions (XIII^e-XX^e siècles) », Nancy, 27-28 septembre 2017.
- Université Rennes-2 : « Le XIX^e siècle en lumière », Rennes, 18-19 mai 2017.
- Université de Franche-Comté – Projet ANR LODOCAT : « Religieuses et semi-religieuses entre Gênes et Bruxelles : des agents féminins du catholicisme romain aux frontières du protestantisme », Besançon, 6-7 avril 2017.
- 2016 Society for the History of Authorship, Reading and Publishing : congrès annuel, « Les langues du livre / Languages of the Book », Paris, 20-23 juillet 2016.
- Université de Savoie – Projet ANR LODOCAT : « Prêcher dans les espaces lotharingiens (XVI^e-XVIII^e siècles), Chambéry, 16-17 juin 2016.
- 2015 Université de Limoges : « L'exception et la Règle : Les pratiques d'entrée et de sortie des couvents, de la fin du Moyen Âge au XIX^e siècle », Limoges, 26-27 novembre 2015.
- 2014 IFLA : « Libraries at the Heart of Dialogue of Cultures and Religions », Paris, ICP, 25-26 août 2014

- 2013 Université Lumière Lyon 2 : « Religion et piété au défi de la guerre de Trente ans », Lyon, 27 septembre 2013.
Centre de recherches du Château de Versailles : « Les clergés de cour en Europe (fin XV^e-XVIII^e siècles). Service religieux et service politique dans les systèmes curiaux », Versailles, 24-26 janvier 2013.
- 2012 Centre européen de recherches sur les congrégations et ordres religieux : « Interactions, emprunts, confrontations chez les religieux (Antiquité tardive - fin du XIX^e siècle) », Saint-Etienne, 24-26 octobre 2012.
Institut Supérieur d'études des religions et de la laïcité : « Patrimoine religieux. Désacralisation, requalification, réappropriation », Lyon, 1^{er} mars 2012.
Université Paris-Ouest : « Les récollets. En quête d'une identité franciscaine », Paris, 1^{er}-2 juin 2012.
- 2011 Laboratoire de recherches historiques Rhône-Alpes : journée d'études « Des chiffres et des cartes : autour des matériaux Boulard », Lyon, 24 novembre 2011.
Université de Lausanne : « Lire demain. Des manuscrits anciens à l'ère digitale. Reading Tomorrow. From Ancient Manuscripts to the Digital Area », Lausanne, 23-25 août 2011.
Institut catholique de Paris : « Le défi de l'intériorité. Le Carmel réformé en France, 1611-2011 », Paris, 13-14 octobre 2011.
Université Nancy 2 : « La parole publique en ville, des réformes à la Révolution », Nancy, 3-4 mars 2011.
XLIII Settimana di Studi de la Fondazione Istituto internazionale di storia economica « F. Datini », « Religione e istituzioni religiose nell'economia europea. 1000-1800 », Prato, 8-12 mai 2011.
- 2010 Institut de recherche en histoire des textes : « Entre stabilité et itinérance. Livres et culture des ordres mendiants », Paris, 19-20 novembre 2010.
Comité des Travaux historiques et scientifiques : 135^e congrès national des Sociétés historiques et scientifiques de France, « Paysages », Neuchâtel, 6-10 avril 2010.
- 2009 Université Bordeaux-3 : « Religions et information », Bordeaux, 3-4 décembre 2009.
Institut historique Allemand : colloque de l'ANR-DFG *Buchpraxis*, « Canaux et réseaux de diffusion des livres religieux en France et dans l'Empire à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle) », 19-20 juin 2009.
- 2008 Comité des Travaux historiques et scientifiques : 133^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques de France, « Migrations, transferts et échanges de part et d'autre de l'Atlantique : Europe, Canada, Amérique », Québec, 2-8 juin 2008.
Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur : « Livre, éducation et religion dans l'espace franco-belge, XV^e-XIX^e siècles », Namur, 29 février 2008.
- 2007 Université de Luxembourg : « Le Jansénisme en Europe », Luxembourg, 8-10 novembre 2007
Université Lille-3 : « Les 'Trente Glorieuses'. Pays-Bas méridionaux et France septentrionale », Lille, 5 octobre 2007.

Université de Tours : « Saint François de Paule et les minimes à Tours et en France, XV^e-XVIII^e siècles », Tours, 20-21 septembre 2007.

Université de Provence : « Commerce et dévotions (XV^e-XVIII^e siècles) », Aix-en-Provence/Marseille, 14-15 septembre 2007.

Université de Savoie : « Identités franciscaines à l'âge des réformes. Transferts de reliques et circulation des dévotions (milieu XIV^e-milieu XVII^e siècles) », Chambéry, 16-17 mars 2007.

Participation à des séminaires

- 2018 15-16 octobre : **Università Federico II, Napoli**, séminaire international « Les dévotions mariales entre recherche historique et divulgation ». Communication intitulée « Imprimés, estampes et chanson : ce qu'ils font à la dévotion mariale ».
- 2017 24 mars : **École franciscaine de Paris**, conférence intitulée « Lecture et écriture chez les clarisses françaises à l'époque moderne »
- 23 janvier : **LARHRA** (Lyon), séminaire de Didier Nourrisson, *Boire en images, images du boire*. Communication intitulée « Boire au monastère, XVI^e-XVIII^e siècles ».
- 2014 3 avril : **GRESEC** (Grenoble), séminaire de Viviane Clavier et Céline Paganelli, *Les formes de mise en visibilité des manuscrits littéraires : des questionnements professionnels et scientifiques*. Communication intitulée « La théologie grise : les historiens face aux manuscrits religieux d'Ancien Régime ».
- 2012 6-8 juillet : **XXI^e Carrefour d'Histoire religieuse** (Angers), *Religions en fêtes : rites et liturgies*, sous la présidence de B. Béthouart. Communication intitulée « Réjouissances franciscaines au XVII^e siècle ». Compte-rendu dans B. Béthouart et O. Landron (dir.), *Religions en fête. Rites et liturgies*, Dunkerque, Les Cahiers du Littoral (2^e série, n^o 12), 2013, p. 205-218.
- 2011 23 novembre : **séminaire du CHISCO**, Université Paris-X Nanterre. Intervention intitulée « Bibliothèques ecclésiastiques et orthodoxie à l'époque moderne ».
- 26-27 mai : **séminaire doctoral « Hommes et femmes en religion »**, Université de Saint-Étienne (CERCOR). Intervention intitulée « Pour une autre histoire des bibliothèques ecclésiastiques à l'époque moderne ».
- 20 avril : **Journée d'études « Images et religion »**. Université Nancy 2 / Conseil Général des Vosges. Intervention intitulée « Images de femmes en religion au XVII^e siècle ».
- 2010 21-23 juin : **Projet ANR-DFG Buchpraxis** (EHESS / Göttingen / Université Nancy 2). Communication intitulée « Les religieux mendiants face au livre : une appropriation problématique ».
- 2008 11 et 18 mars : **Institut d'Études lorraines**, Université Nancy 2 : conférences d'histoire des bibliothèques lorraines

Participation à des projets collectifs

2013. Participation au projet « Gallia monastica moderna » (Prosopographie des réguliers français avant 1790) sous la direction de Bernard Hours (LARHRA). Contribution :

géographie conventuelle d'Ancien Régime ; notices biographiques des récollets et des minimes.

2010-2011. Participation au projet BIBLIFRAM Bibliothèques françaises médiévales. Projet mené par l'IRHT, sous la direction d'Anne-Marie Turcan-Verkerk. Contribution : une vingtaine de notices sur les catalogues modernes de bibliothèques de couvents recensant des manuscrits médiévaux. Voir [En ligne] : <http://www.libraria.fr/fr/biblifram>

Sociétés savantes

2012. Académie de Villefranche. Conférence intitulée « Boire et manger dans les couvents du Beaujolais au XVIII^e siècle » (10 novembre 2012). Compte-rendu dans le *Bulletin de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais*, 2012, n° 36, p. 91-100.

Depuis 2011. Membre de la Société d'Histoire de Lyon. Conférence intitulée « Les Lyonnais et saint Bonaventure (XV^e-XVIII^e siècles) » (18 janvier 2016).

2009. Société d'Émulation des Vosges. Participation à la Journée d'Études de la Société à l'occasion de l'inauguration de la Bibliothèque d'Épinal (18-19 septembre). Communication intitulée « Les bibliothèques des Prémontrés dans les Vosges à l'époque moderne ».

2008. Société d'Archéologie lorraine (Nancy). Participation à la Journée d'études annuelle de la Société (27 septembre 2008). Communication intitulée « La bibliothèque du couvent des tiercelins de Nancy au XVII^e siècle ». Compte-rendu dans *Le Pays Lorrain*, 2008, n° 4, p. 297-300.

2006-2010. Association « Journées d'Études de Meurthe-et-Moselle » (avec l'Université Nancy 2). Organisation d'un week-end annuel dans une localité du département : Lunéville (2006), Blâmont (2008), Pont-à-Mousson (2009), Longwy (2010). Direction de la collection « Cahiers d'histoire de la Meurthe-et-Moselle », Gérard Louis éditeur (Haroué, 54). 4 vol. parus.

2004-2010. Société des Lettres, des Sciences et des Arts de Bar-le-Duc. Participation aux Journées d'Études Meusiennes (2006, 2010).

Annexe 5 : publications

Monographies

- 2015 *À la table des moines. Ascèse et gourmandise de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Librairie Vuibert, 2015, 288 p.
Prix Anthony Rowley 2016.
- 2013 *Livres et lecteurs dans les couvents mendiants (Lorraine, XVI^e-XVIII^e siècles)*, Genève, Droz, 2013, 568 p.
Comptes-rendus : *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (E. Chapron), 2013, t. 60, n° 4-5, p. 179-181 ; *Almanacco bibliografico* (N. Vacalebri), sept. 2014, n° 31, p. 6-7 ; *Revue française d'histoire du livre* (E. Suire), 2014, n° 135, p. 302-305 ; *Revue Mabillon* (Fr. Meyer), 2014, t. 25, p. 443-445 ; *Revue d'histoire ecclésiastique* (J.-F. Gilmont), 2014, vol. 109, n° 1-2, p. 487-488 ; *Bulletin du bibliophile*, 2015, n° 1, p. 163-164 (C. Haquet).

Direction d'ouvrages

- 2019 *La Fabrique du patrimoine écrit : objets, acteurs, usages sociaux*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, sous presse [2019]
- 2018 *Bibliothèques, religions, laïcité*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2018, 281 p.
- 2017 [avec Philippe Martin], *Les femmes dans le cloître et la lecture (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 2017, 688 p.
- 2012 *L'historien face au manuscrit, du parchemin à la bibliothèque numérique*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2012, 368 p.
- 2011 [Avec Laurent Jalabert et Philippe Martin], *Atlas de la vie religieuse en Lorraine à l'époque moderne*, Metz, Serpenoise, 2011, 320 p. Prix « Histoire » de l'Académie Nationale de Metz (2012).
- 2008 [Avec Philippe Martin], *Dom Augustin Calmet (1672-1757), un itinéraire intellectuel*, Paris, Riveneuve éditions, 2008, 428 p.

Articles de dictionnaires

- À paraître « Bourdaloue, Louis », « Codure, Jean », « Coton, Pierre », « Daubenton, Guillaume », « Duneau, François », « Favre, Pierre », « Ménestrier, Claude-François », « Sirmond, Jacques », « Trigault, Nicolas », « Verbiest, Ferdinand », « Vêtement », P.-A. Fabre et B. Pierre (dir.), *Histoire et dictionnaire des jésuites*, Paris, R. Laffont.
- « Alimentation monastique », « Calmet Augustin », « Habit monastique », « Hélyot Hippolyte » et « Prémontré », D.-O. Hurel (dir.), *Histoire et dictionnaire du monachisme*, Paris, CNRS Éditions.
- 2017 « Bibliothèques et lectures des réguliers » (p. 214-217), « Hubert Hayer » (p. 684-687) et « Jean Soret » (p. 1434-1437), D. Masseur (dir.), *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2017.

« Apparitions » (avec J.-P. Chantin), « Aix-la-Chapelle », « Banneux », « Beauraing », « Bleu », « Cantiques », « Chapelet », « Etoiles / Lune », « Fourvière », « Lait », « Larmes », « Luxembourg », « Objets de piété » (avec G. Rideau), « Prédication » (avec S. Simiz), « Royauté de Marie », « Scapulaire », « Web », Ph. Martin (dir.), *Dictionnaire historique de la Vierge Marie : sanctuaires et dévotions*, Paris, Perrin, 2017.

Articles dans des revues avec comité de lecture

- A paraître « Le livre italien dans l'édition lorraine du premier XVII^e siècle », *Revue française d'histoire du livre*, sous presse [2019]
- 2018 « Les franciscains et la philosophie des Lumières. À propos d'un livre récent », *Études franciscaines*, 2018, vol. 11, n^o 2, p. 399-412.
- 2017 « Le saint devant ses marmites. Les vertus du cuisinier dans l'hagiographie moderne », *Food & History*, 2017, vol. 15, n^o 1-2, p. 161-170 [sous la dir. de Fl. Quellier].
- « Des destructions à l'ébauche d'une théorie patrimoniale : les bibliothèques des départements belges pendant les guerres de la Révolution (1792-1795) », *Ethnologues*, 2017, vol. 39, n^o 1, p. 63-83.
- « Les réguliers sous le burin de Michel Van Lochem (1635-1639) : contribution à une iconologie de la sainteté monastique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 2017, t. 95, fasc. 2, 2017, p. 321-348.
- « Quand Dieu parle dans le livre : pratiques de la bibliomancie chrétienne », *Communication et Langages*, 2017, n^o 193, p. 3-23.
- « Les Lyonnais et saint Bonaventure (fin XV^e-XVIII^e siècles) », *Revue historique*, 2017, n^o 682, p. 267-296.
- « Un cénacle spirituel à Commercy au début du XVII^e siècle », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 2017, n^o 2, p. 217-237.
- 2016 « La lecture à La Trappe (1660-1720) : théories et représentations », *Dix-septième siècle*, 2016, n^o 3, p. 509-532.
- « Bibliothèques, histoire de la théologie et statistique : une rencontre féconde », *Revue de l'Enssib*, 2016 [En ligne] : <http://bbf.enssib.fr/revue-enssib/consulter/revue-2016-03-004>
- « Les manuscrits théologiques d'Ancien Régime : vestiges, production, typologie », *Revue d'histoire des textes*, 2016, t. XI, p. 367-397.
- 2014 « Le livre et l'économie du don dans la constitution des bibliothèques ecclésiastiques à l'époque moderne », *Histoire et civilisation du livre*, 2014, t. X, p. 69-92.
- 2013 « Les bibliothèques des couvents mendiants d'après l'enquête nationale de 1790-1791 », *Histoire & Mesure*, 2013, vol. XXVIII, n^o 2, p. 175-204.
- 2012 « Classement des livres et représentation des savoirs dans les couvents mendiants (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Revue française d'histoire du livre*, 2012, n^o 133, p. 49-85.
- 2011 « Bibliothèques collectives et lectures individuelles dans les abbayes prémontrées au XVIII^e siècle », *Revue Mabillon*, 2011, t. 22, p. 255-279.

- « Savoirs et savoir-faire pharmaceutiques au collège des jésuites de Pont-à-Mousson au XVIII^e siècle », *Annales de l'Est*, 2011, n° 1, p. 69-93 [en collaboration avec Anne-Hélène Henryot].
- « Les capucins et l'écriture aux XVII^e et XVIII^e siècles d'après la *Bibliotheca* de Bernard de Bologne », *Études franciscaines*, 2011, n° 1, p. 111-143.
- 2010 « Livre et observance chez les clarisses urbanistes de Lorraine à l'époque moderne », *Archivum franciscanum historicum*, 2010, vol. 103, p. 471-491.
- 2009 « Décrire et représenter Pierre Fourier (XVII^e-XIX^e siècles) », *Annales de l'Est*, 2009, n° 2, p. 171-209.
- 2007 « L'Enfer dans le cloître. Lectures interdites dans les maisons religieuses de Lorraine aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales de l'Est*, 2007, n° 1, p. 141-163.
- 2002 « L'édition religieuse en Lorraine au début du XVII^e siècle », *Annales de l'Est*, 2002, n° 1, p. 43-65.

Chapitres dans des ouvrages collectifs

- À paraître « Indifférence ou polémique ? Alexandre de Hales à l'époque moderne », C. Angotti, S. Delmas, D. Poirel (dir.), *Autour d'Alexandre de Hales. Circa Alexandrum Halensem*, Turnhout, Brepols.
- « La mesure de la nourriture » et « La mesure du vin », D.-O. Hurel (dir.), *Les bénédictins et la règle de saint Benoît*, Paris, Robert Laffont.
- « Commerce et diffusion du livre religieux dans les Vosges au XVIII^e siècle », P. Veit, Th. Kaufmann (dir.), *Religiöse Buchpraxis in der Frühen Neuzeit im Alten Reich und in Frankreich. Les pratiques religieuses du livre dans l'Empire et en France à l'époque moderne*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- 2019 « Principes généraux de politique documentaire » ; « Constituer et développer un fonds sur les religions » ; « Coopération et religions dans les bibliothèques d'autres pays », B. Huchet (dir.), *Religions en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2019, p. 75-114 et 127-136.
- 2017 « La religieuse lectrice sous la plume de la Mère de Blémur (1679) », F. Henryot, Ph. Martin (dir.), *Les femmes dans le cloître et la lecture (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 2017, p. 238-265.
- 2014 « Saint Sigisbert et Nancy à l'époque moderne », G. Derégnaucourt *et al.* (dir.), *Dorsale catholique, jansénisme, dévotion. Mythe, réalité, actualité historiographique*, Paris, Riveneuve éditions, 2014, p. 207-232.
- 2013 « Les bibliothèques ecclésiastiques, fabrique de l'orthodoxie », M. Cottret et C. Galland (dir.), *Croire ou ne pas croire*, Paris, Kimé, 2013, p. 213-235.
- 2012 « *Ephemera* et communauté scolaire au temps des luttes pour la liberté de l'enseignement (La Malgrange, 1836-1901) », Ph. Martin (dir.), *Ephemera catholiques. L'imprimé au service de la religion (XVI^e-XXI^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 2012, p. 259-287.
- 2009 « Une collection johannique au XIX^e siècle », Ph. Martin (dir.), *Jeanne. Les métamorphoses d'une héroïne*, Nancy, Ed. Place Stanislas, 2009, p. 61-71.

- 2008 « Oraison pour un prince idéal », Ph. Martin (dir.), *1608, la Pompe funèbre de Charles III*, Metz, Serpenoise, 2008, p. 51-62.

Actes de colloques nationaux et internationaux

À paraître « Bibliothèque et lecture dans les couvents franciscains (France, XVII^e-XVIII^e siècles) », R. Rusconi (dir.), *Libri e biblioteche: le letture dei frati mendicanti tra Rinascimento e Età Moderna*, Spoleto, Edizioni della Fondazione Centro italiano di Studi sull'alto Medioevo.

« Siméon Mallevaud et les *Annales calveriennes* (1671) : un récollet au service des bénédictines du Calvaire », D.-O. Hurel (dir.), *La Congrégation des bénédictines de Notre-Dame du Calvaire : histoire et spiritualité*, Paris, Riveneuve éd.

« Les planches de vêtements ecclésiastiques dans l'œuvre d'Hippolyte Hélyot : héritages et nouveautés », I. Brian et S. Simiz (dir.), *Vêtements, costumes, religions (XIII^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR.

« Capucins et capucines en Flandre au XVII^e siècle », M.-E. Henneau, C. Marchal et J. Piront (dir.), *Être femmes dans une Église d'hommes*, Paris, Classiques Garnier.

« Autour de la fondation des dominicaines de Vic-sur-Seille (1618) », M.-E. Henneau, C. Marchal et J. Piront (dir.), *Religieuses et semi-religieuses entre Gênes et Bruxelles : des agents féminins du catholicisme romain aux frontières du protestantisme*, Paris, Classiques Garnier.

« Entre Verdun, Tours et Lyon : François Humblot et la prédication minime au début du XVII^e siècle », S. Simiz (dir.), *Prêcher dans les espaces lotharingiens*, Paris, Classiques Garnier.

« Norbert de Bar et la vie capucine : les errements d'un missionnaire au XVIII^e siècle », A. Burkardt et A. Roger (dir.), *L'exception et la Règle : Les pratiques d'entrée et de sortie des couvents, de la fin du Moyen Âge au XIX^e siècle*, Rennes, PUR.

« Le P. Donat de Nancy, tertiaire régulier de saint François et confesseur de Charles IV de Lorraine », M. Da Vinha, A. Marchandise et B. Pierre (dir.), *Les clergés de cour en Europe (fin XV^e-XVIII^e siècles). Service religieux et service politique dans les systèmes curiaux*, Turnhout, Brepols.

- 2019 « Publier la controverse (1598-1629) : les jésuites et l'édition de la théologie antiprotestante », Y. Krumenacker et Ph. Martin (dir.), *Jésuites et protestants (XVI^e-XXI^e siècles)*, Lyon, LARHRA (Chrétiens et Sociétés, coll. « Mémoires et documents »), 2019, p. 95-114.

- 2016 « De l'enseignement de la théologie à celui des sciences des religions : conséquences sur la gestion des collections documentaires. L'exemple lausannois », Th.-M. Courau et F. Vandermarcq (dir.), *Libraries at the Heart of Dialogue of Cultures and Religions. History, Present, Future*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, 2016, p. 33-57.

« La quête dans l'économie franciscaine au XVIII^e siècle : des échanges spirituels et matériels. L'exemple lorrain », A. Burkardt (dir.), *L'économie des dévotions. Commerce, croyances et objets de piété à l'époque moderne*, Rennes, PUR, 2016, p. 235-253.

- 2015 « Un héritage disputé : saint Pierre d'Alcantara entre les récollets et les carmes déchaussés (XVII^e-XVIII^e siècles) », S. Excoffon, D.-O. Hurel, A. Peeters-Custot (dir.), *Interactions, emprunts, confrontations chez les religieux (Antiquité tardive - fin du XIX^e siècle)*, Saint-Etienne, PUSE, 2015, p. 387-404.
- « Guerre et charité : l'action de Vincent de Paul en Lorraine (1637-1649) », B. Forclaz et Ph. Martin (dir.), *Religion et piété au défi de la guerre de Trente ans*, Rennes, PUR, 2015, p. 141-156.
- « La chartreuse de Bosserville et son environnement : un paysage cartusien ? », S. Brunet et Ph. Martin (dir.), *Paysage et religion. Perceptions et créations chrétiennes*, Paris, Ed. du CTHS, 2015, p. 171-187.
- 2014 « Portrait du récollet en écrivain au XVII^e siècle », C. Galland, F. Guilloux, P. Moracchini (dir.), *Les récollets. En quête d'une identité franciscaine*, Tours, PUFR, 2014, p. 219-233.
- « Le livre en héritage : les manuscrits médiévaux dans les couvents mendiants au XVII^e siècle », N. Bériou, M. Morard et D. Nebbiai (dir.), *Entre stabilité et itinérance. Livres et culture des ordres mendiants*, Turnhout, Brepols, 2014, p. 439-458.
- 2013 « Conservation et valorisation du patrimoine écrit religieux en Suisse romande », C. Faltrauer, Ph. Martin et L. Obadia (dir.), *Patrimoine religieux. Désacralisation, requalification, réappropriation*, Paris, Riveneuve éd., 2013, p. 175-195.
- [avec Philippe Martin], « Un atlas de la vie religieuse en Lorraine à l'époque moderne, mise en œuvre et résultats », Chr. Sorrel (dir.), *Approches sérielles et spatiales en histoire religieuse*, Lyon, RESEA (*Chrétiens & Sociétés*, Documents et mémoires, n° 20), 2013, p. 117-133.
- 2012 « Croire, savoir, se souvenir. Typologie des gestes de l'écrit dans l'univers régulier à l'époque moderne », Cl. Clivaz, J. Meizoz, F. Vallotton (dir.), *Lire demain. Des manuscrits anciens à l'ère digitale. Reading Tomorrow. From Ancient Manuscripts to the Digital Area*, Lausanne, PPUR, 2012, p. 541-562.
- « Carmes et carmélites déchaussés face au livre au XVII^e siècle », J.-B. Lecuit (dir.), *Le défi de l'intériorité. Le Carmel réformé en France, 1611-2011*, Paris, Desclée de Brouwer, 2012, p. 123-152.
- « Les franciscains et la quête aux XVII^e et XVIII^e siècles : théories et pratiques d'une économie de l'Évangile », F. Ammannati (dir.) *Religione e istituzioni religiose nell'economia europea. 1000-1800*, Firenze, Firenze University Press, 2012, p. 293-305.
- « Le prédicateur et ses livres. Normes oratoires et sermonnaires dans les couvents mendiants urbains à l'époque moderne (Lorraine, Luxembourg) », S. Simiz (dir.) *La parole publique en ville, des réformes à la Révolution*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, 2012, p. 39-60.
- « Les réguliers et la patrimonialisation du livre à l'époque moderne », F. Henryot (dir.), *L'historien face au manuscrit, du parchemin à la bibliothèque numérique*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 2012, p. 127-145.
- 2011 « L'évêque, l'imprimeur et le contrôle de l'information dans le diocèse de Toul aux XVII^e et XVIII^e siècles », M. Agostino, F. Cadilhon, J.-P. Moisset, E. Suire (dir.), *Religions et information*, Bordeaux, PUB, 2011, p. 283-302.

- « Les franciscains lorrains et la dévotion à l'Enfant-Jésus aux XVI^e et XVII^e siècles », F. Meyer et L. Viallet (dir.), *Silence du cloître, exemples de saints*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2011, p. 379-394.
- 2010 « Le jansénisme dans les bibliothèques bénédictines de l'espace mosan aux XVII^e et XVIII^e siècles », R. Baustert (dir.), *Le Jansénisme en Europe*, Tübingen, Narr Verlag (Biblio 17), 2010, p. 79-94.
- « Les Pays-Bas sous le regard des Jésuites lorrains (1580-1630) », C. Bruneel, J.-M. Duvosquel, Ph. Guignet, R. Vermeir (dir.), *Les « Trente Glorieuses ». Pays-Bas méridionaux et France septentrionale*, Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique, 2010 (*Archives et Bibliothèques de Belgique*, n° spécial), p. 323-335.
- « Les Minimes de la province de Lorraine et les réseaux du livre aux XVII^e et XVIII^e siècles », B. Pierre et A. Vauchez (dir.), *Saint François de Paule et l'ordre des minimes en France (fin du XV^e-XVIII^e siècles)*, Tours, PUFR, 2010, p. 313-327.
- 2009 « L'enseignement de et par la lecture dans les noviciats de la Congrégation bénédictine de Saint-Vanne aux XVII^e et XVIII^e siècles », I. Parmentier (dir.), *Livre, éducation et religion dans l'espace franco-belge, XV^e-XIX^e siècles*, Namur, Presses Universitaires de Namur, 2009, p. 87-98.
- « Le *Grand voyage du pays des Hurons* de Gabriel Sagard, un contre-témoignage sur les missions en Nouvelle-France au début du XVII^e siècle », N. Lemaître (dir.), *La mission et le sauvage. Huguenots et catholiques face aux populations indiennes*, Paris, Éditions du CTHS, 2009, p. 199-213.
- 2008 « Dom Calmet lecteur », F. Henryot et Ph. Martin (dir.), *Dom Augustin Calmet, un itinéraire intellectuel*, Paris, Riveneuve éditions, 2008, p. 105-117.

Sociétés savantes

- « Martin Mourot, imprimeur à Longeville-devant-Bar et les débuts de la typographie en Lorraine (1502-1528) », L. Jalabert, N. Cazin (dir.), *Savoirs et culture à Bar-le-Duc (XV^e-XX^e siècles)*, actes des XXXVIII^e Journées d'études meusiennes, Bar-le-Duc, 2-3 octobre 2010, Bar-le-Duc, Société des Lettres, 2014, p. 15-28.
- « Jean Mussey, curé de Longwy et historien de la Lorraine au début du XVIII^e siècle », C. Andriot, F. Henryot, Ph. Martin et Ph. Masson (dir.), *Longwy. Les hommes, la guerre, le fer*, actes des V^e Journées d'Études de Meurthe-et-Moselle, 9-10 octobre 2010, Haroué, Gérard Louis éditeur, 2013, p. 55-74.
- « Livres, pouvoirs et savoirs à Domèvre au XVIII^e siècle », C. Andriot et C. Guyon (dir.), *Autour du millénaire de l'abbaye de Saint-Sauveur*, Nancy, Association d'historiens de l'Est, 2010, p. 383-404.
- « La province des capucins de Lorraine et Champagne au XVII^e siècle, de la formation à l'éclatement », F. Roth et M. Bur (dir.), *Lorraine et Champagne du Moyen Âge à nos jours*, actes du colloque de Metz, 8-9 octobre 2008, Nancy, Association d'Historiens de l'Est, 2009, p. 317-336.
- « Les Minimes de Lunéville et leurs livres au XVIII^e siècle », C. Guyon (dir.), *Lunéville. De la ville et de son château (XIV^e-XX^e siècles)*, actes des II^e Journées d'Études de Meurthe-et-Moselle, 14-15 octobre 2006, Haroué, Gérard Louis éditeur, 2008, p. 65-86.

- « Bibles et lecture de la Bible à l'abbaye de Saint-Mihiel au XVIII^e siècle », N. Cazin et Ph. Martin (dir.), *La Congrégation de Saint Vanne et Saint Hydulphe. Autour de la notion de réforme en Lorraine*, actes des XXXII^e Journées d'Études Meusiennes, Verdun, 4-5 octobre 2004, Bar-le-Duc, Société des Lettres, Sciences et Arts, 2006, p. 129-148.

Vulgarisation

- Deux contributions à M. Quesnel (dir.), *L'église Saint-Bonaventure au cœur de la vie lyonnaise*, Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 2016, p. 19-20 ; 69-75.
- Collaboration à la collection « Patrimoines » du *Républicain lorrain* : 8 fascicules parus, notamment *L'imagerie populaire en Alsace et en Lorraine* (2012).
- Direction de *Trésors de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel*, Haroué, Gérard Louis éditeur, 2013 [avec N. Cazin, Ph. Martin et B. Vast].

Recensions d'ouvrages

Histoire moderne

- Dominique Dinet, Jean-Noël Grandhomme, Isabelle Laboulais (dir.), *Les formes du voyage. Approches interdisciplinaires*, actes du colloque de l'Interuniversitaire de l'Est, Strasbourg, 22-23 novembre 2007, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2010, 399 p. [*Annales de l'Est*, 2010, vol. 60, n° 2, p. 246-250]
- Dominique Gaspard, *Mercuriade. Tragédie (1605)*, Alain Cullière (éd.), Genève, Droz, 2009, 267 p., ill. (Cahiers d'Humanisme et de Renaissance, vol. 93). [*Annales de l'Est*, 2010, vol. 60, n° 1, p. 248-250]

Histoire religieuse

- Georges Viard (dir.), *L'abbaye cistercienne de Morimond. Histoire et rayonnement*, actes du colloque de Langres, 5-6 septembre 2003, Langres, Association des Amis de l'Abbaye de Morimond – Société Historique et Archéologique de Langres, 2005, 358 p. [*Annales de l'Est*, 2007, vol. 57, n° 2, p. 284-286]
- Sylvie Mougin, Michel Tamine (dir.), *Dévotions populaires*, actes du colloque d'avril 2002 organisé par l'Université de Reims Champagne-Ardenne, Langres, Éditions Dominique Guéniot, 2008, 638 p. [*Annales de l'Est*, 2008, vol. 58, n° 2, p. 173-176]
- William Monter, *A bewitched duchy. Lorraine and its Dukes, 1477-1736*, Genève, Droz, 2007, 176 p. (coll. « Travaux d'Humanisme et de Renaissance, n° 182) [*Annales de l'Est*, 2008, vol. 58, n° 1, p. 265-266]
- Monique Cottret, Caroline Galland (dir.), *Les damnés du Ciel et de la terre*, Limoges, Pulim, 2010, 270 p. [*Annales de l'Est*, 2010, vol. 60, n° 2, p. 251-253]
- Bruno Maes (éd.), *Pèlerinages et sanctuaires mariaux au XVII^e siècle. Manuscrit du père Vincent Laudun, dominicain*, Paris, éditions du CTHS, 2008, 446 p. [*Annales de l'Est*, 2009, n° 1, p. 197-198].
- Corinne Marchal, Manuel Tramaux (dir.), *Le miracle de Faverney (1608). L'eucharistie : environnement et temps de l'histoire*, actes du colloque de Faverney, 9-

- 10 mai 2008, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010, 509 p. [Annales de l'Est, 2011, vol. 61, n° 1, p. 327-330]
- Caroline Galland, *Pour la gloire de Dieu et du Roi. Les récollets en Nouvelle-France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, éd. du Cerf, 2012, 528 p. [Études franciscaines, 2013, vol. 6, n° 1, p. 188-192]
 - Stéphanie Manzi, *Une économie de la pauvreté. La comptabilité du couvent des franciscains de Lausanne à la veille de la Réforme (1532-1536)*, Lausanne, université de Lausanne, 2013 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 52), 309 p. [Études franciscaines, 2015, vol. 8, n° 1, p. 180-182].
 - Fulvia Serpico, Luigi Giacometti (a cura di), *Giacomo della Marca tra Montepandone e Perugia. Lo Studium del Convento del Monte e la cultura dell'Osservanza francescana*. Atti del Convegno Internazionale di Studi Monteripido, 5 novembre 2011, Firenze, Sismel / Edizioni del Galluzzo, 2012, 391 p. [Études franciscaines, 2016, t. 9, fasc. 1, p. 189-192]
 - Mathieu Caesar, Marco Schnyder (dir.), *Religion et pouvoir. Citoyenneté, ordre social et discipline morale dans les villes de l'espace suisse (XIV^e-XVIII^e siècles)*, Neuchâtel, Éditions Alphil – Presses universitaires suisses, 2014, 262 p. [Histoire, mondes, cultures religieuses, 2016, t. 38, n°2, p. 147-152]
 - Philippe Castagnetti et Christian Renoux (dir.), *Culture et société au miroir des procès de canonisation (XVI^e-XX^e siècles)*, Saint-Etienne, Publications de l'Université, 2016, 194 p. [Histoire, mondes, cultures religieuses, 2016, t. 40, n°4, p. 204-206]
 - Marie-Elizabeth Ducreux (dir.), *Dévotion et légitimation. Patronages sacrés dans l'Europe des Habsbourg*, Liège, Presses Universitaires de Liège, coll. « Religions », 2016, 265 p. [Histoire, mondes, cultures religieuses, 2016, t. 40, n°4, p. 206-210]
 - Isabelle Brian, *Prêcher à Paris sous l'Ancien Régime : XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier (coll. « Lire le XVII^e siècle »), 2014, 601 p. [Histoire, mondes, cultures religieuses, 2016, t. 39, n°3, p. 156-160]
 - Utzima Benzi, *Francesco Panigarola (1548-1594). L'éloquence sacrée au service de la Contre-Réforme*, Genève, Droz, 2015, 461 p. [Études franciscaines, 2017, t. 10, fasc. 2, p. 390-393]
 - Éric Suire, *Les Vies de Jésus avant Renan*, Genève, Droz (coll. « Cahiers d'humanisme et de Renaissance », sous-collection « Ad Deum », n° 4), 2017, 316 p. [Réforme, Humanisme, Renaissance, 2018, t. LXXX, p. 243-246]
 - Marie-Christine Pioffet (dir.), *Autour de Gabriel Sagard*, dossier de la revue *Études littéraires*, 2016, vol. 47, n° 1. [Études franciscaines, 2018, t. 11, n° 2, p. 428-430]

Histoire du livre

- André Markiewicz (dir.), *A livres couverts*, Catalogue de l'exposition de la Bibliothèque municipale de Nancy, 20 octobre 2007 - 6 janvier 2008, Nancy, Bibliothèque municipale, 2007, 212 p. [Annales de l'Est, 2007, vol. 57, n° 2, p. 279-281]
- Annie Charon, Claire Lesage et Ève Netchine (dir.), *Le Livre entre le commerce et l'histoire des idées. Les catalogues de libraires (xv^e-xix^e siècle)*, Paris, École des Chartes, 2011, 280 p. [Revue française d'histoire du livre, 2013, n° 134, p. 281-283]

- Emmanuelle Chapron, « *Ad utilità pubblica* ». *Politique des bibliothèques et pratiques du livre à Florence au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, 2009, 467 p. [*Revue française d'histoire du livre*, 2014, n° 135, p. 309-312]
- Malcolm Walsby, Natasha Constantinidou (éd.), *Documenting the Early Modern Book World. Inventories and Catalogues in Manuscript and Print*, Boston-Leyde, Brill, 2013 (Library of the Written World, 31), 416 p. [*Revue française d'histoire du livre*, 2015, n° 136, p. 274-277]
- Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, *Regards sur les bibliothèques religieuses d'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, 2014, 351 p. [*Revue historique*, 2015, t. 675, n° 3, p. 698-700]
- Bruno Maes, *Les livrets de pèlerinage. Imprimerie et culture dans la France moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 340 p. [*Revue française d'histoire du livre*, 2017, n° 138, p. 293-285]
- Edwige Keller-Rahbé (dir.), *Privilèges de librairie en France et en Europe*, Paris, Classiques Garnier (« Études et Essais sur la Renaissance, 116), 2017, 539 p. [*Revue française d'histoire du livre*, 2018, n° 139, p. 328-332]
- Linn Holmberg, *The Maurists' unfinished encyclopedia*, Oxford, Voltaire Foundation, 2017, 313 p., ill. [*Revue française d'histoire du livre*, 2018, n° 139, p. 338-341]
- Gilles Bertrand, Anne Cayuela, Christian Del Vento, Raphaële Mouren (dir.), *Bibliothèques et lecteurs dans l'Europe moderne (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Genève, Droz, 2016 [*Revue historique*, 2018, n° 688, p. 973-976]
- Marie Lezowski, *L'Abrégé du monde. Une histoire sociale de la bibliothèque ambrosienne (v. 1590-v. 1660)*, Paris, Classiques Garnier, 2015, 535 p. (coll. « Bibliothèque d'histoire de la Renaissance », 9) [*Revue française d'histoire du livre*, 2018, n° 139, p. 332-335]